

ASSOCIATION DES ÉLÈVES ET ANCIENS ÉLÈVES DES LYCÉES ET COLLÈGES MILITAIRES
DES ÉCOLES MILITAIRES PRÉPARATOIRES ET DES ANCIENS ENFANTS DE TROUPE.



AET magazine

N°283 - MARS 2020

Prix : 7,50 €



Paris 26 & 27 juin

100^e CONGRÈS AET

UN AET COMMANDE LA BSPP

ÉVÈNEMENTS DE FIN D'ANNÉE DANS LES LM

ASSOCIATION DES ÉLÈVES ET ANCIENS ÉLÈVES DES LYCÉES & COLLÈGES MILITAIRES DES ÉCOLES MILITAIRES PRÉPARATOIRES & DES ANCIENS ENFANTS DE TROUPE

PRÉSIDENTS DEPUIS 1911

- U. PASTRE (1864-1930), professeur, premier président général (1911-1930)
- L. VIACROZE (LA 1888-93), industriel, président général (1930-1941)
- J. STEHLE (Bi 1890-94), GI (2S), président général (1945-1956)
- E. FOURNOUT (Au-LF 18-23), professeur, président général (1956-1963)
- R. CORNUAULT (Bi-Au 18-23), GI (2S), président général (1963-1981)
- R. DESSENDRE (34 Au 39 LF 41), GI de CA (2S), président général (1981-1990)
- M. BLESBOIS (Ep-Au-LF 39-46), GI de CA (2S), président général (1990-1997)
- J.C. BATTEUX (Au 52-62), GI de Div. (2S), président général (1997-2006)
- M. DESGEORGES (Au 54-62), MGI (2S), président général (2006-2010)
- A. BAUDEL (62 Tu 67 LM 69 Ai 72), IG (2S), président général (2011-2019)
- J.P. MARTIAL (Au 72-77), président général (depuis mai 2019)

PRÉSIDENTS D'HONNEUR

- J.C. BATTEUX, GI de Div. (2S)
- M. DESGEORGES, médecin général inspecteur (2S)
- A. BAUDEL, ingénieur général (2S)

LE JOURNAL

- Fondateur et 1^{er} directeur du journal : U. PASTRE (1923-1930)
- L. NACHIN (Mo 1899-1903), rédacteur en chef (1930-1939)
- R. WAGNER (Ep-Au 37-43), commission du journal (1965-1972)
- R. WAGNER (Ep-Au 37-43), rédacteur en chef (n°197 à 202)
- X. MATTEI (SH-Au), rédacteur en chef (1972-1981) (n°95 à 129)
directeur du journal (1981-1998) (n°130 à 196)
- A. TABOUROT (Tu-Ai 53-61), directeur du journal (n°197 à 217)
- L. MAÎTRE (Tu-Gr 48-54), rédacteur en chef (n°203 à 240)
directeur du journal (n°218 à 240)
- M. DESGEORGES (Au 54-62), directeur du journal (n°241 à 245)
- A. BAUDEL (62 Tu 67 LM 69 Ai 72), directeur du journal à compter du n°246
- F. DE BERTHIER (Au 90-92), rédacteur en chef, (n°241 à 248)
- G. ROBINET (61-LM-67-LF-70), rédacteur en chef (n°249 à 256)
- J.P. MARTIAL, directeur du journal (à compter du n°280)
- A. BAUDEL, rédacteur en chef (à compter du n°280)

CONSEIL D'ADMINISTRATION & VÉRIFICATEURS AUX COMPTES (A.G DU 3 MAI 2019)

- Louis-Philippe ARSONNEAU (63 Tu 67 Ai 68), retraité
- Jean-Marie BOISSIER (LM 56-61), colonel (ER)
- Guy COTTREEL (Au 61-65), retraité banque - finances
- Frédéric DAVILLÉ (87 Au 89), chef d'entreprise
- Antoine GIBERT (Au 06-09), sous-officier Air
- Marc JAMON (68 Is 69 Tu 71), retraité
- René LEMPEREUR (Au 64-72), capitaine (ER) de gendarmerie
- Jean LESTAGE (Is 71-74), militaire en retraite
- Gérard LIDOINE (62 LM 67), retraité avion civile
- Ingrid LOREILLE (97 Au 03), chef d'escadron
- Michel MARQUANT (Ai 74-77), colonel de gendarmerie (ER)
- Jean-Paul MARTIAL (Au 72-77), général division (2S)
- Jean-Pierre PILLARD (Au 77-80), commandant de police (H)
- Gérard QUINTANA (Ai 64-68), retraité de l'éducation nationale (proviseur)
- Frédéric SOBCZAK (Au 86-89), directeur de production
- Gérard TATIN (59 LB 62 Au 67), retraité, brocanteur
- Philippe TILLY (63 Tu 66 LM 69 LF 71), général de corps aérien (2S)
- Michel VELLAY (Au 07-10), conseiller beauté (groupe l'Oréal)

MEMBRE DE DROIT DU CA - PRÉSIDENT « DES AMIS DU MUSÉE »

- Pierre DIEMUNSCH (Au 59-67), capitaine de police (H)

VÉRIFICATEURS AUX COMPTES

- Jean-Pierre LEROY (LM 57-62), retraité
- Guy TAUPIN (45 Mr 47 Ai 49), retraité

CHARGÉ DE MISSION

- Michel NUGEYRE (52 Bi 58 Ai 60), médecin général inspecteur (2S)

COMITÉ D'ÉTHIQUE

- Pdt : Jean Claude BATTEUX (Ai 52-62)
- Jean-Claude COULLON (42 Bi 46 Au 49 LF 50)
- Maurice GAMBERT (Tu 40-44)
- Antoine GENTY (LA 58-64)
- Michel NUGEYRE (52 Bi 58 Ai 60)
- Jean-Luc SEDON (Ai 62-65)

BUREAU NATIONAL DE L'ASSOCIATION (CA DU 8 JUIN 2018)

- Président général : Jean-Paul MARTIAL president@aet-ulyse.com
- Vice-présidents : Pierre DIEMUNSCH, Louis-Philippe ARSONNEAU et Frédéric DAVILLÉ
- Secrétaire général : Jean-Pierre PILLARD secretaire@aet-ulyse.com
- Trésorier général : Guy COTTREEL tresorier@aet-ulyse.com

COMMISSIONS (CA DU 8 JUIN 2018)

ENTRAIDE

- Pdt : Jean LESTAGE
- Jean-Marie BOISSIER
- Patrick GIÈVIS
- Jacques GICAILLAUD
- Fernand LABRUÈRE

MÉMOIRE, PATRIMOINE & ARCHIVES

- Pdt : Gérard TATIN
- Marc JAMON
- René LEMPEREUR
- Jacques MASSIAT
- Jacques MOREL
- André NICAUD

DÉLÉGATION AUPRÈS DES LYCÉES

- Pdt : Michel NUGEYRE
- Jean-Louis CHABRIER (Ai 61-69)
(LM d'Aix-en-Provence)
- Pierre DIEMUNSCH (LM d'Autun)
- Jean-Pierre LEROY (LM de St-Cyr-l'École)
- Alain CELSE (École Hériot)

COMMUNICATION

- Pdt : Frédéric DAVILLÉ
- Dimitri BORGET
- Alain CELSE
- Jean-Pierre LEROY
- Ingrid LOREILLE
- Frédéric SOBCZAK

REPRÉSENTANT AUPRÈS DE LA FNAM

- Louis-Philippe ARSONNEAU

LE MAGAZINE

- Alain BAUDEL, rédacteur en chef
- Michel NUGEYRE
- Gérard TATIN
- René LEMPEREUR
- Jean-Marie BOISSIER
- Tamara HOHA, graphiste maquettiste

BÉNÉVOLE SIÈGE

- Yves JAVELAUD

CONTACT

166 rue La Fayette
75010 Paris
Tél. : 01 40 34 54 31

E-mail du siège :
siege@aet-ulyse.com

E-mail du magazine :
magazine@aet-ulyse.com

Notre permanent :
Harry MONGORIN



Code de la Mutualité : 784 451-593

L'Association est le Groupement 85
de la Fédération Nationale André Maginot

AIDEZ-NOUS À AIDER



Assurer l'avenir de notre association séculaire n'a pas de prix juste un coût.

Pour répondre aux sollicitations des lycées de la Défense, octroyer des aides à caractère social ou des subventions dans le cadre de notre commission mémoire, patrimoine et archives, des moyens sont nécessaires indépendamment des charges et coûts de fonctionnement.

Comme beaucoup d'associations nous constatons la raréfaction des subventions et la baisse du volume des dons qui, rappelons-le, ne sont pas destinés « au siège » mais à nos actions sociales et d'entraide. Le sponsoring d'entreprises peut nous aider et nous ne manquerons pas de mettre à l'honneur nos généreux mécènes ; nous lançons pour ce faire un appel fraternel aux camarades susceptibles de nous en faciliter l'accès.

Notre niveau d'adhésion reste globalement insuffisant. Il n'est pas à la hauteur des efforts réalisés par vos bénévoles pour adapter nos vecteurs de communication, animer notre réseau et traiter le maximum de dossiers ou de demandes. Cependant, le nombre de bénévoles, au siège comme dans les sections, reste trop limité et malgré leurs difficultés, ils ne peuvent que manifester... leur dévouement !

Aussi, pour les suppléer ou leur succéder le cas échéant, nous recherchons des candidatures pour occuper des postes au conseil d'administration, au siège et pour seconder le trésorier général ou le secrétaire général, voire pour s'investir dans une de nos nombreuses sections de proximité ou nos trois « délégations école ».

Nous devons donc tous nous impliquer pour faire adhérer, préparer les relèves et, sans jamais oublier nos aînés, veiller à enrichir notre représentativité vis à vis des plus jeunes, des actifs et de nos camarades féminins.

Enfin je remercie celles et ceux qui nous soutiennent depuis toujours, je pense en particulier à nos fidèles anciens, au ministère des armées et à ses différents services, aux chefs de corps et à la communauté éducative des lycées militaires, aux parents d'élèves et à notre lectorat attaché à un magazine de qualité et « 100% fait maison » (avant remise à l'imprimeur).

■ Jean-Pierre Pillard (Au 77-80)
Secrétaire général

NOUS DEVONS
DONC TOUS NOUS
IMPLIQUER POUR
FAIRE ADHÉRER,
PRÉPARER LES
RELÈVES ET, SANS
JAMAIS OUBLIER
NOS AÎNÉS, VEILLER
À ENRICHIR NOTRE
REPRÉSENTATIVITÉ
VIS À VIS DES
PLUS JEUNES,
DES ACTIFS ET DE
NOS CAMARADES
FÉMININS.

Pour vos adhésions, cotisations,
achats en ligne, suivre notre actualité
et bien d'autres choses, le site des AET :
www.associationdesaet.org

4 | SOMMAIRE



NOUVELLES DU SIÈGE

- 3. Édito
- 5. Le mot du président
- 6. Le mot du trésorier
- 7. Nouvelles du siège

HISTOIRE & TÉMOIGNAGES

- 8. Père Tanguy
- 10. Un AET de la Première Guerre
- 13. Une vie exceptionnelle

PORTRAIT

- 14. Général J.M. Gontier

MÉMOIRE & PATRIMOINE

- 17. Des enfants de troupe dans la guerre de 1870-71

VOYAGES & RENCONTRES

- 20. Saintes, Courbet...
- 22. Un AET sur le Bosphore

25. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2020

29. COURRIER DES LECTEURS

VIE DE L'ASSOCIATION

30. VIE DES ÉCOLES

- 30. LM Aix
- 33. LM Autun

36. VIE DES PROMOTIONS

- 36. Billom 1956 et 1957
- 39. Rassemblement des anciens de l'EMPT Tulle

40. VIE DES SECTIONS

59. LES AET ÉCRIVENT

- 59. «La tranchée des poncifs» par le général Elrick Irastorza

60. LE CARNET

- 60. HOMMAGE
- 60. Joseph Tréguer
- 61. Dom Luc Bayle
- 62. ÉTAT-CIVIL



1^{ère} DE COUVERTURE

Cérémonie de fin d'année scolaire au LM de Saint-Cyr.

4^e DE COUVERTURE

Remise des étoiles aux LM d'Aix.

NDLR : Notre magazine, comme notre association, se situe au-delà de toute conviction politique, philosophique ou religieuse. Nous sommes au service des membres de l'association, et au service de la communauté nationale. Les articles proposés dans le magazine n'engagent que leurs auteurs auxquels il est simplement demandé de respecter l'esprit qui anime l'association.

Comment nous joindre ?

PRÉSIDENT GÉNÉRAL
president@aet-ulyse.com

SECRETAIRE GÉNÉRAL
secretaire@aet-ulyse.com

TRÉSORIER GÉNÉRAL
tresorier@aet-ulyse.com

MAGAZINE AET
magazine@aet-ulyse.com

PERMANENCE SIÈGE
siege@aet-ulyse.com

CARNET
(naissances, mariages, décès...)
carnet@aet-ulyse.com

SITE INTERNET DES AET
site@aet-ulyse.com

Articles, photos pour site des AET
sitedata@aet-ulyse.com

LE MOT DU PRÉSIDENT



Le jeudi 5 mars nous avons tenu notre conseil d'administration. Un rendez-vous annuel important puisqu'il nous permet de faire le bilan de l'année écoulée, d'élaborer notre feuille de route pour les prochains mois et de préparer notre assemblée générale.

Nous pouvons nous réjouir du dynamisme de notre association. De nombreuses actions engagées ces dernières années portent leurs fruits. Déjà fort de la proximité apportée par nos sections nous constatons le bien-fondé de notre réseau 2.0 auprès des plus jeunes et de la présence renforcée de nos délégations dans nos lycées. Notre association compte de nombreux atouts : la disponibilité de ses bénévoles, l'engagement de ses administrateurs et membres des bureaux de section et un incontestable capital sympathie. Mes rencontres avec les sections, mes contacts avec les autorités militaires et mes visites dans les lycées me confortent dans ce constat. Je suis impressionné par la fraternité qui anime nos relations et par l'intérêt qui nous est porté. L'esprit AET est toujours vigoureux et surtout suscite l'adhésion des anciens comme des jeunes. Il est réjouissant de retrouver cet esprit de camaraderie qui nous caractérise et de constater qu'il est partagé par nos collégiens et lycéens.

Mais il serait vain d'occulter les difficultés auxquelles nous sommes confrontés. Comme de nombreuses associations nous sommes préoccupés par la lente et régulière baisse de nos effectifs et par un déséquilibre budgétaire que nous ne pouvons laisser s'installer dans la durée. C'est un combat de tous les jours que de conquérir de nouvelles inscriptions et un impératif que de veiller au renouvellement chaque année des cotisations. Vous trouverez dans ce maga-

zine les documents préparatoires à notre assemblée générale. Vous constaterez que notre bilan comptable présente de nouveau un déficit. Un effort de maîtrise des coûts a déjà été mené. Il devra bien évidemment être poursuivi. Mais les marges de manœuvre sont désormais plus limitées.

JE SUIS
IMPRESSIONNÉ
PAR LA FRATERNITÉ
QUI ANIME NOS
RELATIONS ET PAR
L'INTÉRÊT QUI NOUS
EST PORTÉ.

Il nous faut donc remonter en effectifs et envisager une augmentation raisonnable du montant de la cotisation. Pour retrouver un équilibre comptable, pour reconstituer nos réserves, pour aider plus nos collégiens et lycéens il nous faudrait revenir à un effectif de 4 000 adhérents et augmenter notre cotisation de 4 euros (la dernière hausse date de 2016 ce qui ferait une réévaluation d'1€ par an). Nous savons qu'une augmentation de cotisation n'est jamais une bonne nouvelle. Mais je me devais d'évoquer cette mesure en toute transparence. Nous en débattons en assemblée générale qui est seule habilitée à prendre cette décision.

Je terminerai mon propos en revenant sur notre AG et notre gala. Cette année

nous tiendrons notre 100^e congrès et nous célébrerons notre 110^e anniversaire. Nous avons donc voulu donner plus de lustre à cet événement que les années précédentes sans pour autant rechercher celui de notre centenaire.

Nous espérons vous accueillir nombreux dans les salons du Gouverneur militaire de Paris à l'Hôtel national des Invalides et le lendemain au lycée militaire de Saint-Cyr l'Ecole. Je vous invite donc à vous inscrire avant la mi-avril pour que nous puissions préparer ce rendez-vous comme il se doit et si vous ne pouvez y participer, n'oubliez pas de nous faire parvenir votre pouvoir. Profitez de cette opportunité de partager un moment de convivialité et d'échanges.

■ Jean-Paul Martial (Au 72-77)
Président général des AET

LE MOT DU TRÉSORIER



À TOUTES ET TOUS !

COTISATIONS AET POUR 2020 NOUVELLE GRILLE D'INSCRIPTION ET RENOUELEMENT

GROUPE A

Membre participant, membre sympathisant, étudiant de plus de 25 ans

- A1 : cotisation annuelle : 36€
- A2 : cotisation (36€) + magazine en ligne (4 €) : 40 €
- A3 : cotisation (36€) + magazine papier (15 €) : 51 €

GROUPE B

Elève de lycée de la Défense, étudiant de moins de 25 ans

- B1 : cotisation + magazine en ligne : 10 €

GROUPE C

Veuve ou veuf d'AET

- C1 cotisation + magazine papier : 25 €

Parent d'élève de moins de 25 ans

- C2 : cotisation + magazine en ligne : 25 €

Nota : La carte d'adhérent est incluse pour les nouvelles inscriptions

Comme j'ai déjà eu l'occasion de vous le dire à plusieurs reprises dans ce magazine, nos fournisseurs habituels nous facturent dès le mois de janvier ! Il est donc nécessaire pour nous de recevoir vos renouvellements de cotisation au plus tôt. C'est pourquoi nous allons vous relancer dès le 15 mars (sauf ceux qui cotisent par prélèvement automatique).

Je rappelle à cette occasion que les cotisations (y compris celles qui sont reçues entre septembre et décembre) sont enregistrées au titre de l'année en cours.

Toute l'équipe du siège compte sur vous.

Courage et vive les AET !

■ Guy Cottreel (Au 61-65)

NOS ACTUALITÉS

Les 21 et 22 janvier : rencontre du président général avec le président et le bureau de section de Vendée, à l'occasion de l'assemblée générale annuelle de cette section.

Les 19 et 20 février : rencontre du président général avec les présidents et bureaux des sections de Gironde, Landes et Dordogne.

Le 24 février : présentation de l'association des AET au directeur des ressources humaines du ministère des Armées et au sous-directeur de l'action sociale des armées, dans le cadre de la réunion annuelle des associations à caractère social.

La "colle" du Trésorier

Un avion décolle de Roissy à 16 h 30 et arrive à Strasbourg à 17 h 50. Le vol a ainsi duré 1 h 20 minutes.

Comment expliquer que le vol de retour ne dure que 80 minutes ?

Attention à la rotation de la Terre !

Réponse au prochain numéro...

Solution de la colle du Trésorier magazine n° 282

Que l'on tourne à droite ou à gauche, la roue qui tourne le moins vite est la roue de secours !! Oui, je sais, c'est idiot...

À la prochaine !

À VOS AGENDAS !

26 ET 27 JUIN 2020

100^e congrès annuel AET à Paris et Saint-Cyr l'École
POUVOIR PAGE 28

CÉRÉMONIE DES PRIX DANS LES LM

SAINT-CYR : samedi 13 juin

AIX-EN-PROVENCE et AUTUN : samedi 27 juin



Dates du magazine

Le magazine des AET est à votre disposition pour toute publication. Nous vous demandons de respecter les conditions techniques requises et les dates de publication.

À RETENIR :

Prochaines parutions en juin et septembre 2020.

- Juin : remise des éléments au plus tard le 12 mai pour une distribution vers mi-juin.
- Septembre : remise des éléments au plus tard le 15 août pour une distribution vers mi-septembre.

Nous vous remercions de respecter ces dates car les calages du magazine demandent du temps et les délais de l'imprimeur doivent être respectés.

Tenez compte de ces délais pour faire paraître vos annonces concernant les manifestations prévues !



MAGAZINE DES AET

- Abonné à jour : 4 numéros
- Abonné en retard ou nouvel abonné :
- envoi du magazine précédent par le siège,
- puis les 3 suivants par le routeur.
- Pour tous : un magazine servi après échéance d'abonnement puis arrêtt.
- Pour non-adhérents : 30 € par an (4 numéros).
- Prix au numéro : 7,50 € (s'adresser au siège).

TARIF (TTC) 2020 DES ANNONCES PUBLICITAIRES

Surface	1 numéro	4 numéros	8 numéros
Page entière	300 €	1 008 €	1 824 €
1/2 page	168 €	552 €	864 €
1/3 de page	120 €	384 €	576 €



Pour un conseil notarial, contactez notre camarade Lionel PETIT (78 LB 80 Au 85).

11, rue de Rome 75008 Paris.
Tél. : 01 43 87 48 91
lionel.petit.75045@paris.notaires.fr

LISTE DES PRÉSIDENTS DE SECTION

La liste des présidents de section avec leurs coordonnées, est disponible pour tous les membres cotisants dans la base Ulysse (www.aet-ulyse.com) rubrique « Recherche ».

Pour y accéder, nous vous rappelons qu'au préalable il est nécessaire de vous inscrire afin d'obtenir un mot de passe.



MÉDECIN SPÉCIALISTE DE MALADIES INFECTIEUSES ET TROPICALES

Chers camarades, je propose ma spécialité et ma très longue expérience de médecin spécialiste de maladies infectieuses et tropicales à tout AET qui aurait besoin d'un avis médical pour lui et sa famille ou conseils pour un séjour sous les tropiques soit touristique soit professionnel. Cordialement.

Jean-Pierre DOMARCHI (Ai 56-63)
05 34 42 98 95
ocharlot2@gmail.com
Résidence San Marco, 609B, 25 Port
Saint-Sauveur 31 000 Toulouse



LE DROIT & VOUS

Notre camarade AET, Antoine Genty (LA 58-64), se propose de vous aider à trouver une solution à vos problèmes juridiques.

Pour solliciter une étude de sa part, il vous suffit d'établir un dossier complet et, soit le lui adresser directement, soit l'envoyer au siège à son attention. Vous pouvez aussi vous confier à notre camarade avocat pour toutes les affaires personnelles qui le nécessiteraient.

Antoine GENTY - 110 Bd Saint-Germain, 75006 Paris. Tél. : 01 47 42 33 10

À LA MÉMOIRE DU PÈRE TANGUY

André Tanguy, le BABASS*, aumônier des EMPT de Tulle et du Mans de 1957 à 1975, né à Morlaix le 4 janvier 1920, aurait eu 100 ans cette année. A Tulle en 1962, puis en 1967 au Mans, enfin au milieu des années 1980 en Bretagne, j'eus le privilège de le rencontrer. En 1961-1962, à Tulle en 5^e, une heure hebdomadaire était réservée à l'instruction religieuse (IR). Nous pouvions en être exemptés. J'avais essayé de convaincre ma mère de m'accorder cette autorisation de boycott. Depuis le catéchisme suivi dans mon village, « dans le civil », je pensais en savoir assez sur le fait d'être chrétien... Ma mère ne fut pas convaincue. D'IR on ne m'exempta pas. Pas davantage non plus des messes dominicales. Du quartier Lovy, le dimanche matin, nous allions vers l'église Saint-Pierre, devant au terme du parcours traverser la Corrèze. Un étroit pont de bois fragilisé par le temps devait être franchi au « pas sans cadence ». Marchions-nous au pas cadencé sur la route bitumée nous séparant de l'église avant de passer le pont ? Rarement, sinon jamais ! ... Nous prenions au contraire un malin plaisir à bien marteler de nos pas le pont tremblant à notre passage. Pêché véniel avant la messe ? Ce n'était qu'une forme de désapprobation aux ordres donnés. Nous allions déjà à la messe... C'était prévu dans le contrat !...

Ce n'était pas un exercice d'ordre serré ! Au sein de l'Eglise, j'avais découvert l'abbé Tanguy, homme de grande foi alors âgé de 41 ans. Affecté de polyarthrite déformante depuis ses 28 ans, il se déplaçait prenant appui sur une canne. Nous le retrouvions parfois au « foyer du Père », derrière le Champ de Mars abritant la caserne éponyme. Au foyer, le Babass chaleureux était proche de ceux venus là passer un dimanche. Le foyer était un lieu de détente. On pouvait y échanger, hors de nos lieux de vie habituels. C'est au Mans que nous devons retrouver le Père Tanguy, où il servit jusqu'à sa « retraite », en 1975, dans ses fonctions d'aumônier



1956 à la Légion étrangère



1968 Au bord du stade de l'EMPT du Mans

militaire, d'enseignant. Il était avant tout cela Breton, farouche défenseur de sa région et de la culture celte. Ne le surnommait-on pas le druide, Mam Goz ?

Souvent, il y retrouvait son bateau, et écrit-il « après avoir mis le cap et installé mes lignes, de temps en temps j'allais voir s'il n'y avait pas un maquereau mélancolique aux idées suicidaires qui était là » Il enseigna l'anglais au collège Notre-Dame de la Flèche, de 1947 à 1953, puis à Aix-en-Provence, le latin (et les maths !). Il prit en charge la Légion étrangère puis la garnison de Marseille. C'est en 1957 qu'il dirigea l'aumônerie de l'EMPT de Tulle. Il rejoignit « l'annexe » du Mans en 1962 (« l'annexe » qualifiait l'EMPT du Mans, selon les tullistes !)... De retraite, il n'y eut que le mot : il s'occupa de la garnison de Quimper, de la gendarmerie du Finistère. Ce qu'il fera jusqu'à ses 65 ans. Il n'arrêta jamais son bénévolat.

À Morlaix, il fut curé de l'église Saint-Mathieu, servit au collège Saint-Joseph, au Carmel, chez les Ursulines. Sa santé cependant se dégradait. Sa vue faiblissait. Il ne lisait plus son bréviaire. Il

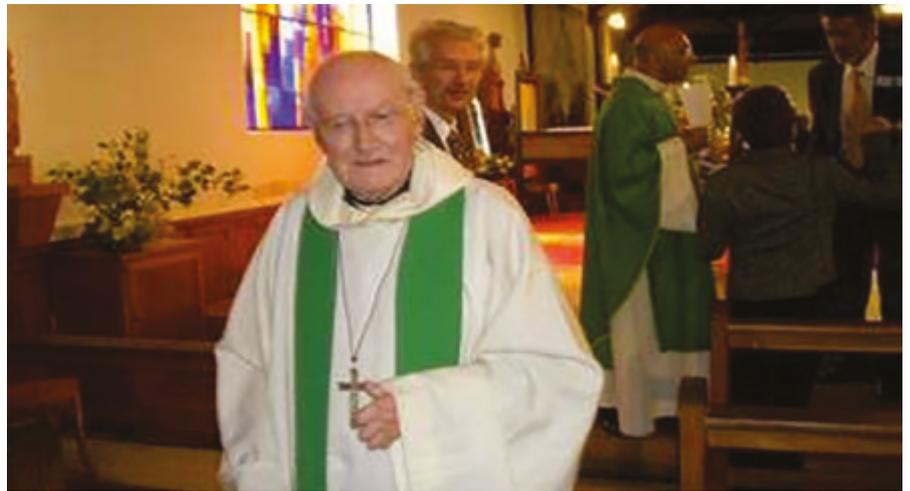
**SON CARACTÈRE
BIEN TREMPÉ, SA
GOUAILLE ET PIPE ET
TABAC À PORTÉE DE
MAINS, TOUT CELA,
C'ÉTAIT LE BABASS.**

le récitait par cœur ! Sa mémoire restait très fiable. Un nom lui échappait, il s'en agaçait. Pour « passer » le temps, il se faisait livrer des cassettes audios de « Sciences et Vie ».

« Quand on dort, le temps passe sans qu'on le voit », « Je tue le temps comme je peux, en essayant de viser juste ». André était

*BABASS : mot tiré du grec « ab-bâs » (le père) qui aurait aussi donné « abbé ». On pourrait ainsi parler de « BABASSERIE » pour aumônerie...

... un homme pétri d'Évangile, la curiosité toujours en éveil. Son caractère bien trempé, sa gouaille et sa bonne humeur, sa pipe et son tabac à priser toujours à portée de mains, tout cela, c'était le Babass. Dès 1985, près de Morlaix, ma famille s'installa, y revenant depuis chaque été. Mes enfants puis mes petits-enfants goûtaient aux plaisirs de la voile à Carantec, vaste site nautique entourant le château du Taureau érigé en baie de Morlaix au XV^e siècle pour prévenir des invasions anglaises. (« *S'ils te mordent mords les* »... devise de la petite ville portuaire). J'allais à la rencontre du Babass.



Lors de son jubilé : 50 années au service du Christ depuis son ordination le 15 juin 1946

Souvenirs évoqués ensemble, je pus constater la vivacité de sa mémoire. Il égrenait les noms des élèves rencontrés. Je me rappelle un dimanche où le Père Tanguy avait célébré une messe dans l'église paroissiale nichée en plein cœur de Locquéholé. L'église Saint-Guénolé cohabitait avec le chêne de la liberté planté là le 30 nivôse an II de la République (19 janvier 1794). Cet arbre historique étendait ses branches encore touffues apportant de l'ombre aux terrasses voisines, sa longévité entretenue défiant le temps. J'avais assisté à sa messe. Le Père me présenta à la sortie de l'office comme l'un de ses « anciens élèves ». Le Babass avait en août 1967 prodigué quelques séances de révision d'anglais aux élèves admissibles au baccalauréat. J'étais de ceux-là. J'avais donc bien été son élève à défaut d'avoir été l'un des enfants de troupe les plus engagés dans les activités de l'aumônerie...

Le temps passa. Le Babass très affaibli venait de rejoindre la maison Saint-Jacques, de Guiclan. Je le rencontrai en septembre 2008... Il ne parlait plus. Lui tenant la main, ému, je lui avais

adressé quelques mots. Je mesurais bien alors que c'était là un improbable au revoir. Son frère présent me confia : « *Il vous a bien entendu, soyez en certain, nous reste la prière* »... Sur le chemin du retour, les souvenirs du Babass me revenaient... A Morlaix, il m'avait remis un exemplaire de « *Reflets* » revue éditée périodiquement au Mans, où ses propos étaient consignés... toujours succulents, remplis d'humour, de foi exprimée, d'encouragements donnés, d'hymne à la vie, parfois de gravité... Je retranscris ici, pris au hasard de ma relecture, l'un des écrits de ce serviteur du Christ. « *L'HOMME aspire de tout son être à la LIBERATION. Il la poursuit sans cesse ; il lui arrive même de croire qu'il a trouvé LA liberté lorsqu'il a bénéficié d'une petite émancipation matérielle et fugitive : C'est normal, car il cherche à tâtons et l'erreur est humaine. Qu'il ne se décourage pas cependant et surtout qu'il continue à chercher ! Il finira par découvrir que la liberté est aussi spirituelle que matérielle, et même un peu plus, qu'elle est le fruit d'une lutte incessante avec soi-même, lutte qui entretient la vie comme l'huile entretient*



2004 MORLAIX

la flamme. Je pense que l'homme sait maintenant ce qu'est cette VIE et je lui dédie ce qui se lit dans les catacombes romaines : VIVAS IN AETERNUM » Que tu vives éternellement ! André Tanguy signait ses articles tour à tour « *Druide enfonceur de clous, Druide impénitent, Druide attardé, Druide rêveur, Philosophe druidique* » Le Babass s'en est allé le 22 octobre 2008. Il repose à Morlaix.

■ Michel Larrivé
(61 Tu 66 LM 67 Ai 68)

ADHÈRE À L'ASSOCIATION DES AET

encore une, oui mais à ta mesure.

Tu es ou tu as été dans un lycée de la Défense,
alors tu fais indéniablement partie des anciens enfants de troupe.

Tu trouveras les AET dans tous les corps sociaux de la nation :

Public : grands corps de l'état, défense, police nationale, administration, etc.

Privé : entreprises, professions libérales, gestion, finances, en France ou à l'étranger, etc.

Quelle que soit ta situation, tu pourras trouver auprès d'eux : conseil & aide

www.associationdesaet.org

LA REUSSITE D'UN AET DE LA PREMIERE GUERRE...

Parcours d'un Ancien ...

Dans le magazine n° 281 octobre 2019, j'ai lu avec beaucoup d'intérêt l'hommage sur Michel Richonnier (Ai 53-61) - que j'ai rencontré à Aix et qui a eu un parcours exemplaire, ce qui m'a fait penser à mon père, Camille Ané, un AET de la Première Guerre mondiale. Il s'est engagé à l'âge de 18 ans et il représente à mon avis le parcours réussi d'un AET, grâce aux EMP.

Camille Ané, né le 6 mai 1904, fils de militaire de carrière tombé au Champ d'honneur en 1914, il a 10 ans.

UN AET

Le 1^{er} octobre 1917, il a alors 13 ans, il quitte le foyer familial pour se rendre seul à l'école militaire préparatoire d'enfants de troupe de Rambouillet, près de Paris.

1917 à Rambouillet, c'est toujours la guerre, les restrictions de toutes sortes, les tickets de ravitaillement, les alertes la nuit, le manque de nourriture, la discipline très sévère à l'EMP ; malgré cela, il faut travailler pour s'instruire, les professeurs sont bons, mais l'encadrement militaire est très rigoureux pour de jeunes enfants.

De 1917 à 1920, toujours à l'EMP de Rambouillet, il obtient le brevet élémentaire, seul diplôme à cette époque pour les élèves, il a 16 ans.

D'octobre 1920 au 6 mai 1922, il est à l'école militaire de Montreuil-sur-Mer, dans le Pas-de Calais, pour terminer ses études spécialisées, études générales et militaires.

L'ENGAGEMENT

Le 6 mai 1922, il a tout juste 18 ans, c'est l'engagement au titre du 8^e RTT Régiment de Tirailleurs Tunisiens à Bizerte en Tunisie.



En raison de sa formation militaire acquise à l'EMP et malgré son jeune âge, il est placé à la tête d'une chambrée de vieux Tirailleurs Tunisiens ayant participé à la guerre 14-18, vieux briscards difficiles à commander. Après 4 mois de service, il est nommé caporal le 6 septembre 1922 ; il reste comme instructeur dans différents pelotons d'élèves gradés, la discipline est sévère, l'emploi du temps est très chargé, peu de confort dans la caserne, pas de réfectoire, il faut prendre ses repas dans la cour à même le sol, assis par terre, en rond devant sa gamelle, le caporal au milieu du cercle distribuant la viande et les légumes avec un quart, sans aucune boisson, seule l'eau du robinet est à leur disposition.

Après 9 mois de service, il est nommé sergent le 13 juin 1923, il a 19 ans. Fini la gamelle, terminée la coexistence avec les Tirailleurs dans la chambrée, il dispose d'une chambre particulière et est admis au mess des sous-officiers.

LE BAPTÊME DU FEU

Début juillet 1925, il part, avec son bataillon, en opération au Maroc. C'est la guerre du Rif dans toute son ampleur, sa férocité, les attaques à la baïonnette, les Rifains commandés par le chef Abdelkrim el- Khattabi. Il obtient 2 citations pour son comportement et ses actions d'éclats, nommé sergent-major à titre exceptionnel au feu en octobre 1925, il a 21 ans.

Fin novembre 1925, retour à Bizerte, mission accomplie, laissant derrière eux environ 300 Tirailleurs Tunisiens et cadres (sur les 700 au départ de Bizerte).

LE MAROC

Marqué à 21 ans par des actes de guerre, la vie de garnison à Bizerte ne lui convient plus du tout. Il est volontaire pour le Maroc et arrive à Taza en ...

... 1926, au 63^e RTM -Régiment de Tirailleurs Marocains- où il est affecté dans un poste militaire dans le bled à Taïnest (Rif).

En 1929, alors que son régiment devient le 3^e RTM, son bataillon surnommé le « *Bataillon de Fer* » est désigné pour se rendre dans la région du sud du Maroc, pour surveiller l'activité des Insoumis, véritable opération de guerre qui va durer 10 mois. Il y obtient une nouvelle citation au cours des combats de Aït Yacoub en juin 1929. Fin 1929, il quitte son bataillon pour être affecté à l'état-major du 3^e Régiment de Tirailleurs Marocains, est nommé au grand choix au grade d'adjudant le 1^{er} août 1930, il a 26 ans, c'est exceptionnel à cette époque. Bénéficiant d'un congé en métropole, le 21 septembre 1931, il épouse Andrée-Marcelle Gremillet à Thaon-les-Vosges. Le 1^{er} août 1932, à 28 ans, il est nommé au grade d'adjudant-chef, un des plus jeunes de France. Du 1^{er} septembre 1934 à fin 1939, il est affecté au 1^{er} RTM à Meknès. Le 2 juillet 1936 il est décoré de la Médaille militaire par le général Arlabosse. Le 4 juillet 1937, c'est la naissance de son premier enfant, une fille prénommée Claude.

LA DEUXIÈME GUERRE MONDIALE

Le 2 septembre 1939, la 2^e Guerre Mondiale est là. Le 24 octobre 1939, il embarque à Oran pour la zone des armées en France ; débarquement à Marseille puis destination la frontière de l'est.

Le 25 mars 1940, il est promu au grade de sous-lieutenant et affecté à l'état-major de la 1^{ère} division marocaine comme officier adjoint.

Gembloux en Belgique... Dunkerque... en voulant rejoindre l'Angleterre, le 3 juin 1940, son bateau le Brighton-Queen, est torpillé ; il nage pendant plus d'une heure et est recueilli par un remorqueur hollandais. Il débarque à Ramsgate pour rembarquer 6 jours plus tard sur un croiseur français, destination Brest pour continuer le combat contre les forces allemandes.

Le 11 juin 1940, il est fait prisonnier à Briouze dans l'Orne ; il s'évade avec 3 autres officiers, dont le capitaine Alix qui deviendra plus tard général.



... Marches forcées, traversée de la Loire à la nage, arrivée à Châteauroux dans l'Indre après 15 jours de marche de nuit, avec en plus l'inquiétude d'être sans nouvelle des siens repliés en zone rouge à Epinal dans les Vosges. Il rejoint la Résistance dans les FFI dans la région de Bourges dans le Cher, puis le maquis, les parachutages, les sabotages... C'est au cours de cette période que naîtront ses deux fils, Philippe le 7 juin 1941 et Michel le 24 février 1944. Côté familial, il est comblé, sa femme et ses trois enfants seront ses fidèles soutiens jusqu'à ses derniers jours.

À la Libération, il est réintégré dans l'armée, Armée d'Afrique (1^{ère} Armée Française reconstituée) au 5^e RI (Régiment d'Infanterie) jusqu'à la fin des hostilités.

Le 1^{er} juin 1945, c'est l'occupation de la Rhénanie, à Coblenz, avec la première Armée Française, plus connu sous le nom de Rhin et Danube, sous les ordres du général de Lattre de Tassigny. Promu capitaine le 25 mars 1946, il est nommé chevalier de la Légion d'honneur le 7 mai 1946.

LE RETOUR AU MAROC

En mai 1947, c'est de nouveau le Maroc où il est affecté 8^e RTM à Meknès et prend le commandement de la 1^{re} compagnie de Goumiers marocains à Midelt dans le Moyen Atlas marocain.

Fin décembre 1947, sa connaissance du pays et de sa langue (3^e degré d'arabe) le désigne pour occuper le poste de chef du 1^{er} bureau de l'état-major des Goums marocains à Rabat. Il sera fait officier du Ouissam Alaouite par le roi du Maroc (l'équivalent de la Légion d'honneur française).

LA MÉTROPOLE

En 1950, les jeunes Marocains deviennent vindicatifs vis à vis des Français, attentats, manifestations ; sa famille n'est plus en sécurité, ses enfants (Claude, Philippe et Michel) prennent du retard dans leurs études et en août 1950, il quitte le Maroc pour rejoindre Albi dans le Tarn, en qualité de chef du secteur social des Forces Armées sur 4 départements.



L'INDOCHINE

À peine en place, en mars 1951, il demande sa mutation pour l'Indochine dans le secteur social des Forces Armées. N'étant pas autorisée à séjourner en Indochine, sa famille reste sur place, c'est une séparation pénible et longue de 30 mois.

RETOUR EN FRANCE

En janvier 1954, retour en France où il est affecté à Pau dans les Pyrénées-Atlantiques, en qualité de chef du secteur social des Armées sur 4 départements du sud-ouest.

Le 1^{er} avril 1959, il est promu au grade de commandant. Grâce à ses qualités d'organisateur et à son sens de l'humain, le secteur de Pau est considéré par la direction de Paris comme le meilleur et le plus dynamique de France. Le 30 juin il est fait officier de la Légion d'honneur des mains du général Barrou, grand ancien des Goums marocains.

LA RETRAITE

Le 6 mai 1962, après 40 années de service militaire, il part en retraite, à seulement 58 ans. Puis, toujours au service des autres, il sera, en tant que civil, directeur de la maison familiale de l'armée d'abord de Peïra-Cava dans les Alpes-Maritimes, puis du Grand Hôtel du Portugal à Vernet-les-Bains, dans les Pyrénées-Orientales au pied du Canigou. Il devra s'arrêter définitivement

de travailler en mai 1970, suite à une grave maladie, vaillamment supportée avec plusieurs opérations au Val-de-Grâce. (cancer des cordes vocales).

Soldat au service de son pays, père et époux irréprochable, il nous quitte le 20 décembre 1983 dans sa 80^e année, après une vie intense et bien remplie. Son dernier souhait est de rester présent dans la mémoire des siens et de tous ceux qui l'ont connu, nous laissant méditer une de ses dernières pensées qu'il a fait graver sur sa tombe :
« SEUL, L'OUBLI DES VIVANTS FAIT MOURIR LES MORTS ».

■ Philippe Ané (Ai 60-63)

ANNEXES :

1- Mon père était membre de la KOUMIA, association des Goums marocains et des Affaires indigènes en France.

2- Liste de ses principales décorations :

Officier de la Légion d'honneur - Médaille militaire - Croix de guerre 39/45 (étoile d'argent) - Croix de guerre des TOE (étoiles vermeil, argent et bronze) - Médaille de la Résistance - Croix du combattant volontaire 40/45 - Médaille des évadés - Médaille commémorative guerre 39/45, agrafes France, Libération, Allemagne - Médaille coloniale agrafe Extrême-Orient, Maroc 1925, Maroc 1926 - Médaille commémorative bataille de Dunkerque - Médaille commémorative bataille de Gembloux - Médaille commémorative d'Indochine - Officier du Ouissam Alaouite - Médaille de la Paix espagnole (Paz)

RÉMI DALLE (BI 38-43), UNE VIE EXCEPTIONNELLE

L'un des nôtres, Rémi Dalle est décédé le 2 décembre dernier au terme d'une vie exceptionnelle. Rendez-vous compte ; il fut enfant de troupe, résistant, déporté à Dachau, engagé en Indochine, prisonnier à Dien Bien Phu, camp viêt-minh n°1, campagne d'Algérie, colonel de gendarmerie, commandeur de la Légion d'honneur. Des trajectoires comme la sienne, on n'en verra plus !!

■ Michel ALAUX (58 Tu 64 Ai 65)



Né le 18 juin 1925, près de Saint Denis-en-Margeride, dans une ferme isolée des hauts plateaux lozériens, il commence sa vie d'enfant de paysan (on y parle plus facilement le patois) mais son instituteur décèle en lui de réelles aptitudes. Il ne peut se contenter d'un certificat d'études primaires.

Aussi, à 12 ans, il intégrera l'école militaire préparatoire de Billom. Avec la guerre, il rejoindra l'EMP des Andelys déplacée à Béziers où il est « élève chef » à l'encadrement.

Mais début 1944, l'école est encore déplacée à Tulle, c'est alors, qu'âgé de 19 ans, il entre dans la Résistance (Organisation de l'Armée Secrète). Survient à Tulle l'attaque prématurée des FTP communistes sur les forces allemandes. La division « Das Reich » appelée en renfort reprend rapidement la ville et décide, en représailles des 40 morts allemands, la pendaison de 120 otages français. Il fait partie des otages et assiste aux pendaisons de ses compagnons, par groupes de 10, mais, faute de cordages, les exécutions s'arrêtent à 99 pendus et les survivants sont déportés à Dachau.

Au camp, sa connaissance de la langue allemande et son activisme lui permettent de préserver la vie de déportés

français. Dénoncé, il échappe encore à la pendaison mais est envoyé en camp de punition, une mine de fer aux conditions de vie infernales. L'avancée des troupes Russes et la désorganisation qui s'ensuit lui permettent de s'évader et de rejoindre Strasbourg.

Sa santé rétablie, il s'engage comme simple soldat au 153^e régiment d'Infanterie, gravit les échelons de sous-officier avant d'intégrer l'ESMIA à Coëtquidan en 1949 (promotion Général Frère).

A sa sortie de St-Cyr, la guerre d'Indochine a déjà commencé et, devenu lieutenant, il est affecté au 3^e bataillon Thaï, appelé aussi « *le Bataillon des Seigneurs* », en raison de l'aura des officiers (Bigéard et Guillemot) qui tenaient, avec des troupes composées à 90 % de Thaï, d'immenses territoires à l'Ouest de la Cochinchine. A la tête de ses soldats Thaïs, il rejoint la cuvette de Dien Bien Phu. Son action est de tester et affaiblir les lignes viêt-minh en y opérant des actions commandos. Il en effectuera plusieurs avec succès, ce qui lui vaudra une citation à l'ordre de l'Armée. Un mois avant la chute de Dien Bien Phu il sera grièvement blessé aux reins par des éclats d'obus, et bien que

très affaibli, survivra à la longue marche de 800 km vers le camp d'internement n°1, alors que nombre de ses camarades, à bout de forces, sont achevés au bord de la piste.

La survie au camp n°1 est terrible, la mortalité y est 3 fois supérieure à celle des camps nazis. Outre la sous-alimentation et les maladies tropicales, le lavage de cerveau y est quotidien pour briser les hommes. Il en réchappera mais à quel prix ...

Vient la guerre d'Algérie, il est capitaine, officier de renseignement. Son action sur le terrain lui vaut encore une citation et la Croix de la Valeur militaire. Il intégrera la Gendarmerie en 1960 et terminera avec le grade de colonel. Une promotion au grade de commandeur de la Légion d'honneur couronnera un parcours exceptionnel.

Rémi Dalle s'est éteint le 2 décembre 2019. Les anciens enfants de troupe étaient nombreux à lui rendre hommage lors de ses obsèques à Béziers, entourer son épouse Renée (avec laquelle ils avaient 74 années de mariage) ainsi que ses enfants. ■

GÉNÉRAL JEAN-MARIE GONTIER

Commandant la Brigade de sapeurs-pompiers de Paris

Le jeudi 6 février 2020 une délégation AET (Jean-Paul Martial, Alain Baudel et Jean-Pierre Pillard) a été reçue par le général Jean-Marie Gontier (Autun 80-83), commandant la Brigade de sapeurs-pompiers de Paris. Après un accueil particulièrement chaleureux, Jean-Paul Martial a rappelé, en propos introductifs, notre souhait de mettre en avant la diversité des parcours des anciens élèves des lycées militaires. Notre camarade a donc répondu à nos questions avec comme fil rouge cette conviction profonde « *rien par obligation, tout par conviction* ».

Quels souvenirs gardes-tu de tes années passées au LMA ?

Bien que fils de sous-officier, au départ, je n'avais pas l'envie particulière d'embrasser une carrière militaire. Cependant, au gré des mobilités familiales (Côte d'Ivoire à ce moment-là) j'ai passé le concours pour l'accès en classe de seconde dans un lycée militaire. Accepté sur Autun, charmante ville provinciale, j'ai découvert le Morvan, territoire qui me marquera par son caractère à forte authenticité. Le jour de la rentrée et après avoir pris congé de ma famille, je me suis retrouvé, avec une méconnaissance profonde de ce qui m'attendait, dans un cadre strict mais bienveillant et très bien organisé. Cette espèce de « *bulle de protection* » et la richesse que constituait la multiplicité des cadres civils et militaires (dont - à l'époque - les appelés scientifiques du contingent) permettait, si on acceptait « *d'ouvrir son cœur et son esprit* » de percevoir la suite...

Hors de France depuis 1974, je découvrais aussi le climat local comme lors de ce jour de la fin octobre où, en plein cours et devant mon professeur de physique-chimie un peu décontenancé, je me précipitais à la fenêtre pour annoncer à mes camarades l'arrivée... de la



neige ! L'autre impression restée dans ma mémoire c'est la solidité des amitiés scellées au sein du lycée militaire, du fait de la vie en collectivité et surtout de l'éloignement des familles avec des lieux de résidence excentrés pour la majorité d'entre nous. A une époque où les téléphones mobiles n'existaient pas, les relations avec la famille étaient ponctuées par un rituel d'échanges épistolaires où impressions et ressentis étaient retranscrits au fil des lettres avec une profondeur porteuse de sens et plus puissante que la « *parole immédiate*. »

Avec son alternance d'activités intellectuelles et sportives, renforcées par les études surveillées, le rythme de travail constituait une formidable chaîne de motivation gommant peu à peu toute résistance vis à vis des études. Même sans s'en rendre compte cette dynamique positive permettait et permet toujours - c'est la force du modèle - de devenir meilleur et oblige chacun à pro-

gressivement sortir de sa « *carapace* ». Aussi, ce sens du collectif, de ne pas avoir peur de travailler en groupe, de privilégier le bien commun et l'intérêt général constituent le « *fond de sac* » de notre apprentissage au LMA. On peut le résumer très simplement par l'acquisition d'une réelle méthode de travail qui se révélera en définitive essentielle à tout exercice de vie.

Peux-tu évoquer les principales étapes de ton parcours depuis ta sortie du LMA ?

Après la terminale (et un bac B avec mention) j'ai choisi des études à dominante économique à la faculté de Paris I (Panthéon Sorbonne). Parallèlement à ma licence, j'ai réussi le DES permettant un accès direct à l'ESM de Cyr-Coëtquidan pour, finalement, préférer poursuivre mes études où après un DEA d'économie publique j'ai rejoint une filiale de la Banque Populaire. Rattrapé ensuite par les obligations du ...

Né le 13 juillet 1965 à Montreuil, le général Jean-Marie Gontier commande la brigade de sapeurs-pompiers de Paris, depuis le 30 novembre 2019. Après une scolarité à l'École militaire préparatoire d'Autun, il suit des études supérieures à l'université du Panthéon-Sorbonne (1983/1988), où il obtient un DEA d'économie publique et un DESS de sciences-politiques, tout en étant rédacteur/crédits/entreprises dans une grande banque parisienne.

Il choisit, en 1988, la brigade de sapeurs-pompiers de Paris à l'issue de la formation initiale d'officier de réserve, où il sert au 1^{er} groupement d'incendie et de secours (24^e Cie). Activé officier sur titre, il suit la division d'application de l'École supérieure et d'application du Génie. A l'issue, il rejoint en 1991, la brigade de sapeurs-pompiers de Paris, à la 28^e, 27^e puis à la 6^e compagnie. Il y occupe les fonctions de chef de garde incendie, adjoint au commandant de compagnie puis commandant d'unité.

En 1998, il est muté comme chef de bureau, à la direction du Génie de Limoges. Breveté de l'École de Guerre en 2001 (8^e promotion du Collège Interarmées de Défense), il obtient également un DEA de polémologie et d'histoire comparée à la Sorbonne (Paris IV). De 2001 à 2004, il sert au secrétariat général pour l'administration, en tant que chef de bureau du contrôle de gestion à la direction du service national et est détaché auprès de la mission ministérielle d'aide au pilotage. En 2002,

Il sera engagé en opération extérieure dans un cadre multinational en Sierra-Léone (opération Silkman sous mandat Britannique).

Il rejoint de nouveau la brigade de sapeurs-pompiers de Paris et occupe de 2004 à 2008, le poste de chef de bureau de la programmation financière et du budget. Il est un interlocuteur privilégié des autorités budgétaires, de la ville de Paris, de la préfecture de Police, de la direction de la sécurité civile et du ministère de l'Intérieur. Pendant cette période, il a été auditeur de la 5^e promotion du cycle des hautes études pour le développement économique, dirigé par le ministère de l'économie et des finances.

En 2008, il est affecté au 1^{er} groupement d'incendie, qu'il commande de 2009 à 2011. Il est élu dans le même temps à la présidence de la mutuelle des sapeurs-pompiers de Paris, poste qu'il assurera jusqu'à l'été 2019. En 2011, il prend les fonctions de directeur de la formation et chef de corps de l'École Polytechnique. En tant que membre du comité exécutif, il participe à l'évolution des modes de gestion de l'École, des parcours académiques des élèves ingénieurs et à l'ouverture à l'international.

En 2015, il intègre pour la 4^e fois la brigade de sapeurs-pompier de Paris, comme chef d'état-major puis commandant en second. Auditeur de la 26^e session nationale de l'Institut national des hautes études de sécurité et justice, il suit en même temps un executive



master à la Harvard Kennedy School (leadership in crisis). Consolidant son expertise dans la gestion de crise, il a également suivi plusieurs stages opérationnels, au sein du mécanisme européen de sécurité civile, au Home Front Command Israélien et au Collège de Défense de l'Otan.

Il est nommé général de brigade le 1^{er} août 2018. Le général Gontier est officier de la Légion d'honneur, titulaire de la médaille de vermeil pour acte de courage et de dévouement, de la médaille d'or de la sécurité intérieure, de l'« *operational service medal for Sierra Leone* » du gouvernement britannique et d'une citation portant attribution de la médaille d'or de la défense nationale avec étoile de vermeil. ■

... service national j'ai intégré la BSPP après une formation d'EOR et c'est là où un véritable déclic s'est opéré au gré des missions opérationnelles et des relations humaines avec, parallèlement, la réussite à un DESS de sciences politiques.

C'est aussi à ce moment qu'un chef de corps lui aussi « bienveillant » m'invita à intégrer le corps des officiers du génie via un dispositif législatif (article 15-3 de la loi « ad-hoc ») abrogé depuis. Activé officier sur titre et après un an d'école d'application, c'est le retour à la BSPP puis les cours de l'école de

guerre (8^e promo du CID), l'obtention d'un DEA de polémologie et une affectation au contrôle de gestion de la DSN (direction du service national) avant un séjour en OPEX (en Sierra Léone, au sein des forces britanniques). S'ensuivirent une affectation au bureau des finances en 2004 puis comme chef du 1^{er} groupement de la BSPP couvrant le département de la Seine-Saint-Denis (et une partie de Paris) avant une affectation comme directeur de la formation humaine et militaire et chef de corps de l'École Polytechnique durant quatre années où les fondamentaux acquis à Autun trouveront naturellement à être ex-

plétés : intérêt pour l'autre, rigueur dans la décontraction, forte dose d'humanité et esprit curieux. De retour à la BSPP je serais successivement affecté comme chef d'état-major puis commandant en second et, depuis le 30/11/2019, il m'a été confié le commandement de la BSPP. Travaillant actuellement beaucoup en interministériel, j'estime que le statut de militaire est protecteur, confortable d'exercice; il autorise un discours de vérité et apporte une plus-value étrangère à toute interférence politique avec ce souci constant de la neutralité, de la disponibilité et de la loyauté.

...

... **Quel message aimerais-tu adresser aux jeunes des lycées de la Défense ?**

Finalment l'être humain n'a pas changé tant que ça, les déterminants de la fibre humaine sont les mêmes, il faut retrouver les fondamentaux acquis, se dépasser, savoir ce qu'on représente pour, finalement, trouver cet équilibre entre une juste estime de soi et le respect des autres. Cette promotion de l'effort, du goût de l'effort ne fait pas perdre son individualité, cette forme de particularisme que chacun d'entre nous cultive même dans un « moule » tel que le projet pédagogique des lycées de la Défense, qui d'une certaine mesure nous façonne sans modifier le sujet ! Et la synthèse de cette progressivité a débuté pour moi à Autun, il y a plus de quarante ans.

Que souhaiterais-tu dire au sujet de la BSPP ?

La BSPP que je dirige est une communauté d'hommes et de femmes de convictions avec 75% de recrues issus

de province et 25% de l'Île-de-France. Les conditions d'exercice au sein de la brigade sont certes strictes, abrasifs et exigent du courage mais avec une recherche de sens, un supplément d'énergie, consubstantiel au statut militaire et à la très forte sollicitation opérationnelle. Je suis donc très fier d'être au sein de cette communauté car si pour moi c'est l'histoire d'une vie, s'agissant de la BSPP, c'est l'alliance d'une longue histoire (création par Napoléon, il y a 209 ans, avec un recrutement initial de 250 membres prélevés au sein de la garde impériale), d'une forte expérience, d'une générosité dans l'action et d'un esprit novateur tourné vers la modernité et exclusif de toute logique industrielle.

Ainsi le « casque gallet » conçu il y a quelques années par la BSPP est aujourd'hui adopté dans 90 pays à travers le monde, les robots d'extinction également conçus en interne ont démontré leur efficacité et sont désormais sollicités partout. De plus, nous bénéficions du formidable levier de créativité que constitue la plaque francilienne

où foisonnent défis et projets (GPE, JO 2024, etc.). Forte de 8 500 personnels, la BSPP recrute par le biais des CIRFA **1200 jeunes par an** et accueille une jeunesse créative, dynamique. Elle reste productrice d'espérances avec de réelles opportunités de carrière : 50% des officiers sont issus du rang et la totalité des sous-officiers le sont avec une moyenne d'âge de 40 ans pour les officiers, de 38 ans pour les sous-officiers et 28 ans pour les militaires du rang. C'est une belle école de la vie et une formidable expérience pour des jeunes femmes et jeunes hommes qui ont envie de donner du sens à leur envie d'agir, envie d'être utiles et actifs pour une cause qui dépasse l'individualisme et d'une puissance citoyenne. Enfin, c'est surtout une unité de l'armée de Terre, de l'arme du Génie, reconnue et qui est parfois méconnue, en tant que telle, du grand public. ■

Retrouvez cet article sur notre site, agrémenté de nombreuses et belles photos.

PUB

Le BAZAR

de la rue La Fayette **UN AIR DE PRINTEMPS DANS VOTRE GARDE-ROBE !**



LE POLO AET
En bleu, blanc ou rouge
Homme - du S au XXXXXL
Femme - du S au XXL
Prix unique 29€



SWEAT MIXTE AET
En gris ou bordeaux
Tailles du XS au XXXL
Prix 35 €



CRAVATE AET
Bleue - 100% polyester
Prix 15 €



T-SHIRT BRODÉ AET
100% coton. Dos avec ou sans :
« Ancien enfant de troupe » brodé
(à préciser sur le bon de commande)
Homme - du XS au XXXL
Femme - du S au XXL
Prix unique 19 €



Vous trouverez plus d'informations sur notre catalogue et la possibilité de payer par carte bancaire sur notre site sécurisé www.associationdesaet.org rubrique *Boutique* ou en scannant le code QR ci-joint avec votre portable.

MUG SIGLÉ AET
Prix 10 €



- Bon de commande à compléter page xx -

DES ENFANTS DE TROUPE DANS LA GUERRE DE 1870-71

Des dizaines d'enfants de troupe ont été faits prisonniers et internés ; parmi eux, pour la première fois des non combattants ayant entre 10 et 14 ans.

Le 27 septembre 1870, le général de division Ulrich commandant supérieur de la 6^e division militaire a signé l'acte de capitulation de la ville de Strasbourg.

Cet acte dans son article 3 stipule que les troupes de ligne et la garde nationale seront prisonnières de guerre et se mettront immédiatement en marche avec leurs bagages. « *Les soldats brisèrent leurs armes, les jetèrent à l'eau, les lancèrent contre les pavés, et se dirigèrent, vivement surexcités, vers le lieu du rendez-vous. Artilleurs, pontonniers, marins, chasseurs, infanterie de ligne, cavalerie, turcos, zouaves, gendarmes, douaniers, gardes mobiles, francs-tireurs, officiers, soldats, enfants de troupe, la foule les entourait silencieuse et triste.* »

En 1870, les enfants de troupe étaient immatriculés dans les régiments et les plus vieux, entre 10 et 18 ans, résidaient au dépôt du corps, où leur était dispensée une instruction générale et militaire. Lors de la mobilisation, seuls ceux qui étaient âgés de plus de quatorze ans suivaient leur régiment, les autres restaient au dépôt. (Décret du 12 mai 1858). Lors de la capitulation des villes de Metz et de Strasbourg notamment, les dépôts des régiments affectés à la défense de ces villes se trouvaient donc sur place. C'est ainsi que tous les militaires, dont les enfants de troupe, ont été faits prisonniers et internés dans des camps en Prusse et la plupart du temps le parcours se faisait à pied (600 km). Dans d'autres villes, les enfants de troupe ont été laissés sur place alors que leurs parents partaient pour les camps.



Frères de la doctrine chrétienne : « devant l'ennemi » par E. d'Avesnes

Voici le parcours de quatre d'entre eux et aussi, celui, exemplaire, de l'un de leurs cadres.

Nouvel Eugène, Reine, Marie, Joseph né le 1^{er} août 1860 à Mordelles (Ille-et-Vilaine), percepteur des contributions directes à Ambérieu (Ain) en 1913.

Il était âgé de 10 ans et enfant de troupe au 1^{er} régiment d'artillerie à Metz quand survint la guerre.

En octobre 1870 quand la place eût été livrée à l'ennemi, il fut fait prisonnier avec dix-sept de ses jeunes camarades et conduit à la forteresse de Glogau (voïvodie de Basse Silésie sud-ouest de la Pologne). Au cours des pénibles étapes à travers la Prusse, comme il était le plus jeune de tous et que la marche fatiguait ses jambes frêles, les artilleurs du 1^{er} régiment durent fréquemment, à tour de rôle, le porter à califourchon sur leurs épaules. Huit enfants de troupe succombèrent en cours

HUIT ENFANTS DE TROUPE SUCCOMBÈRENT EN COURS DE ROUTE.

de route. Trois autres eurent les pieds gelés. L'internement des français à la citadelle de Glogau dura neuf mois. Ils ne furent rapatriés qu'en juillet 1871.

Après la guerre, Nouvel resta enfant de troupe. En 1878, il contracta un engagement volontaire de cinq ans au 11^e régiment d'artillerie. Il accomplit ainsi dix-sept années de service, dont la plupart s'écoulèrent aux spahis, dans le sud algérien. Nouvel fut libéré en 1895 avec le grade de maréchal des logis chef et la médaille militaire. Décret 9 juillet 1892.

...

... **Hoste Félix**, est né le 11 juillet 1854 à Paris (12^e). Enfant de troupe, il fit toute la campagne avec son régiment le 100^e de ligne en qualité de tambour et prit part aux combats de Rezonville et de Saint-Privat. Lorsque la ville de Metz capitula, il fut emmené en captivité à Magdebourg (Prusse) et rentra en France en mars 1871. Il s'engagea alors comme musicien au 1^{er} régiment du génie à Versailles. Il continua sa carrière dans l'armée et mourut le 20 novembre 1891 à 37 ans, étant tambour-major au 36^e de ligne au fort de Penthièvre. Il était titulaire de la médaille militaire (JO du 5 mai 1889).

Pour l'anecdote, son jeune frère François, enfant de troupe aussi, âgé de 14 ans, en permission chez ses parents à Paris lors de la déclaration de guerre, n'a pu rejoindre le dépôt du régiment et a ainsi échappé au sort réservé à son frère.

Coillot Eugène est né à Toulouse, le 5 mars 1856. Au moment de la déclaration de guerre, en 1870, il se trouvait en garnison à Strasbourg, caserne d'Austerlitz, et appartenait au dépôt du 20^e régiment d'artillerie, en qualité d'enfant de troupe depuis le 29 janvier 1861. Pendant le bombardement de la capitale de l'Alsace, il sut se rendre utile, fut renversé le 25 août par la chute d'un arbre qu'un obus avait coupé en deux et le 27 septembre, avant la reddition de la place, il aida les artilleurs à enclouer plusieurs canons, à scier des affûts, à noyer des projectiles et des gargousses. Il fut emmené en captivité à Rastadt et de là à Coblenz, où il fut atteint du typhus. Le médecin allemand qui lui avait donné des soins, le fit renvoyer en France après sa guérison. Il débarqua à la gare de Strasbourg le 26 décembre où il fut accueilli, vêtu d'habits civils et hébergé jusqu'à la fin de la guerre par des strasbourgeoises qui faisaient œuvre de charité à l'ambulance de la gare. Habitant Tours et cette ville étant occupée, le jeune Coillot ne pouvait rejoindre sa famille avant la fin des hostilités. Engagé pour 5 ans le 5 mai 1874.

Commandant, officier de la Légion d'honneur, médaillé de 1870, vice-président de la 243^e section des vétérans de Livry-Gargan.



Enfant de troupe « En marche »

LES ENFANTS DE TROUPE N'ONT PAS ÉTÉ ABANDONNÉS PAR LES CADRES DE LEURS RÉGIMENTS.

Larue Léonore, Dominique, Adolphe, ex-pensionnaire de l'Institution nationale des Invalides, décédé le 3 août 1936 en cet établissement où il était hospitalisé depuis 1922. Le capitaine Larue, né le 21 janvier 1860 à Arras, avait donc 10 ans au moment de la déclaration de guerre de 1870. En qualité d'enfant de troupe du 18^e de ligne depuis le 8 mars 1862, il faisait partie de la garnison de Strasbourg qui fut assiégée quelque temps après la déclaration de guerre. Fait prisonnier de guerre, le 28 septembre 1870, il fut emmené en captivité sur les bords de la Vistule où il resta interné jusqu'au 13 juin 1871.

Larue, malgré le siège et le bombardement de Strasbourg, malgré sa captivité qui avait duré plus de huit mois, n'a jamais pu obtenir la médaille commémorative de 1870, sous prétexte qu'il était... trop jeune ! il accède à l'épaulette le 21 mars 1885. Chevalier de la Légion d'honneur le 10 juillet 1899.

Cependant même pendant leur captivité, à l'instar du capitaine Larue cité ci-dessus, les enfants de troupe n'ont pas été abandonnés par les cadres de leurs régiments.

« Le sergent **Goguy Claude**, Joseph dirige, depuis 1854, l'école des enfants de troupe du 18^e de ligne. Possédant une instruction générale aussi étendue que variée, (ancien instituteur), il enseigne aux enfants de troupe, l'histoire, la géographie, les mathématiques, la topographie... Pendant le bombardement de Strasbourg, en 1870, le sergent Goguy se trouvait dans cette ville avec le dépôt du régiment. Il ne cessa pas un jour de donner ses leçons. Lors de la capitulation, le maître et les écoliers durent partir pour l'Allemagne. Ces enfants, au nombre de douze, durent faire la route à pied. (657 km) ; Goguy ne les quitta pas une minute et quand

...

... *quelqu'un tombait exténué de fatigue, il le portait sur son épaule. Ils furent internés à Torgau (Saxe), jusqu'au 7 juin 1871, époque à laquelle Goguey les ramena en France, à Bordeaux, où se trouvait le régiment. Pendant huit mois de captivité, il fit la classe à ses élèves, auxquels il prodigua tous les soins. Trois d'entre eux firent leur première communion en Allemagne. Il en perdit un des suites de la fatigue et des privations. Son colonel, qui le tient en haute estime, l'a proposé pour la croix, qu'il reçut le 3 août 1875 ».*

D'autres enfants de troupe dont les parents ont été tués ou faits prisonniers ont été pris en charge par les frères de la doctrine chrétienne. Très rapidement, les frères créèrent dans les villes où ils étaient installés des ambulances dans tous les bâtiments disponibles notamment à Paris et la grande banlieue. Sans leur présence, nombre de blessés n'auraient pas survécu.

Ils parurent sur tous les champs de bataille, Dijon, Alençon, Pouilly, Pontarlier... allant toujours au milieu du feu ramasser les blessés.

« *Après avoir relevé les défenseurs de Verdun sur les remparts, ils recueillirent les enfants de troupe des 57^e et 80^e ré-*

giments de ligne et du 5^e chasseurs à cheval, que la capitulation de la place avait privés de leurs parents et ils les nourrirent pendant cinq mois. ».

Médaille commémorative de 1870 pour les enfants de troupe.

Dans le journal officiel du 21 décembre 1921, il est mentionné la proposition de loi de M. Defontaine, déposée à la Chambre, tendant à comprendre les enfants de troupe dans la liste des candidats à la médaille de 1870.

« *Ces enfants de troupe, qui n'avaient pas atteint l'âge pour s'engager, dit l'exposé des motifs, ont cependant rendu des services dans les corps de troupe où ils étaient employés comme auxiliaires dans des différents travaux (trésorerie, habillement et autres). Certains d'entre eux ont été occupés dans les hôpitaux en dehors de leur service ; ils ont quelquefois aidé dans certaines villes à ensevelir les morts des hôpitaux, et cette besogne, en temps d'épidémies comme celles qui ont sévi en 1870, n'était pas sans danger ».*

Ce n'est que le 13 juillet 1923, qu'une loi étendant aux engagés volontaires âgés de moins de quatorze ans et aux mineurs de dix-huit ans non incorporés qui ont, pendant la guerre de

1870-1871, accompli un acte de courage civique, accorde le droit au port de la médaille commémorative avec agrafe, instituée par la loi du 9 novembre 1911, modifiée par la loi du 27 mars 1912.

Les enfants de troupe, issus des régiments ne sont pas encore engagés et il leur sera ainsi extrêmement difficile d'apporter, 50 ans plus tard, la preuve d'acte de courage civique accompli par certains d'entre eux...

■ Jacques Morel
(55 Bi 61 Au 63)

Sources :
L'ouest éclair
 Rennes 30-07-1913
 Les femmes de France (Strasbourg)
Le vétéran 04 / 1926
Journal des mutilés
 13-09-1936
Le petit journal
 25/05/1875
La France 5/03/1892
Le siège et le bombardement de Strasbourg de Gustave Fischbach 1871

Le **BAZAR**
de la rue La Fayette

PUB

Tout le monde connaît, au moins de nom, le célèbre bazar de l'Hôtel de Ville, rue de Rivoli, à Paris. Mais savez-vous qu'il en existe un autre, situé au 166 rue La Fayette, au 1^{er} étage, derrière une porte de bois sur laquelle est apposée une plaque de cuivre avec l'inscription : « *AET, sonnez et entrez* ». Le second est en passe de concurrencer le premier ! G.R

On y trouve :



Macarons brodés thermo-collants ⁽¹⁾
à 4 € (55 mm)

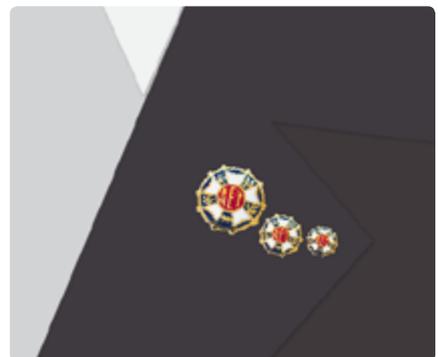
Macarons auto-collants ⁽¹⁾
Macarons de pare-brise ⁽¹⁾
à 1 € (55 mm)



Médaille AET
à 30 € (50 mm)



Plaques funéraires
à 30 € (145 mm)



Insignes pour boutonnière
6 € (19 mm)
5 € (12 mm)
4 € (8 mm)

(1). Jusqu'à épuisement du stock.

- Bon de commande à compléter page 38 -

SAINTES, COURBET...

et les AET de Charente-Maritime - Deux-Sèvres

Journée de cohésion certes, mais surtout de « beunèze » (bienêtre comme on dit en ce pays) que ce jeudi 19 septembre consacré par notre section à la visite de Saintes et en particulier à l'exposition « *Gustave Courbet, une histoire intime* ».

Rendez-vous est pris pour midi au restaurant choisi soigneusement par un haut comité d'experts, ce qui laisse le temps de rejoindre les lieux sans tomber du lit de bon matin. La plupart d'entre nous arrivons en avance, ce qui nous permet de déambuler paisiblement dans les rues de la vieille ville où les façades des immeubles et les monuments en pierre de Crazannes se dorent au soleil d'un été qui ne veut pas finir. On se croirait en Toscane. Je ne serais pas surpris d'apprendre que la Saintonge soit le bord extrême du bassin méditerranéen. A la suite d'un léger mouvement tectonique peut-être...

Inutile d'insister sur le passé romain de la ville qui portait alors le nom de Mediolanum Santorum, capitale de la province romaine d'Aquitaine et qui est également connue par son Arc de Germanicus, son amphithéâtre, ses

thermes, son aqueduc, bref pour sa romanitude comme aurait pu dire certaine célébrité d'un département voisin.

Sitôt le repas achevé mais les idées toujours claires, nous rejoignons pedibus jambis le musée de l'Echevinage pour la visite de l'exposition qui présente notamment de nombreux tableaux de paysages saintongeais. Nous y découvrons également la biographie très personnelle de Courbet grâce à notre guide saintaise et des fac-similés (lettres, dessins, journaux...)

de l'époque. Evidemment les œuvres les plus connues de ce peintre réaliste aux toiles parfois sombres, toujours inspiré voire provocateur, ne sont pas exposées à Saintes mais les amateurs savent où les retrouver.

Et pourquoi Courbet à Saintes ? Parce que le célèbre peintre, au « *profil assyrien* », y séjourna entre 1861 et 1863, aux frais notamment d'un riche mécène, Etienne Baudry, qui l'accueillit dans son château de Rochemont sur les bords de la Charente. Et parce que ...



... 2019 correspond aussi au bicentenaire de sa naissance.

Son séjour en ces lieux paisibles, employé à de nombreuses fêtes mais également consacré à des « expériences picturales », soit une centaine de toiles quand même, l'enchantait particulièrement. Il y retrouva Corot et d'autres peintres moins connus (Augin, Pradelles) pour lesquels il organisa une exposition. On retrouvera certaines de leurs toiles voisinant celles de Courbet à l'Echevinage.

Après le musée c'est en gabarre (embarcation fluviale à faible tirant d'eau destiné alors au transport de marchandises) que nous remontons le cours tranquille de la Charente jusqu'à atteindre la résidence de Port Berteau qui, en 1862, hébergea Courbet et ses frasques. De là, retour vers l'embarcadère saintais qui, après la photo traditionnelle de groupe, assista à notre retour vers nos « garnisons » familiales respectives.

Belle journée culturelle, bucolique et amicale comme on les apprécie par chez nous !



Participaient à notre sortie :

Allin Jean-Pierre, Blanchet Jean-Marie, Chauvet Christian, Commeau Patrick, Delannée Pierre, Carrero Piedad (Elineau), Emon Daniel, Faury François, Fontaine Bernard, Garnon Yves, Germain Guy, Gras Pierre, Koessler Jean-Jacques, Mesnager Patrick, Morillon Robert, Pagnoux Yannick, Parenteau Jean, Wacrenier Gilles, Saint-Loubert, avec leurs épouses, soient 43 personnes dont quatre sympathisants.



■ Robert Morillon (Ai 49-59).

PETIT RAPPEL

Si vous souhaitez nous transmettre un texte, voici ce qu'il faut retenir :

- tout texte doit être enregistré sous WORD sans mise en forme,
- tout texte ne doit pas dépasser 1 page avec photo en pièce jointe,
- les noms propres (lieux/patronymes) doivent être écrits en minuscules et séparés par des virgules (pas de point-virgule ni de tiret),
- tout texte peut être accompagné d'une ou de plusieurs illustrations avec crédits et légendes de préférence,
- les illustrations sont ENVOYÉES EN PIÈCES JOINTES en 300 dpi, optimisez les réglages de vos scanners et appareils photos.

Les éléments sont à envoyer à l'adresse → magazine@aet-ulyse.com

À L'ATTENTION DES REDACTEURS

Parmi nos camarades lecteurs du magazine, d'aucuns s'étonnent et nous interrogent sur la façon dont nous transcrivons les années d'école(s).

Ainsi, par exemple, Duchmol : Billom de 1954 à 1958, Autun de 1958 à 1960, Aix de 1960 à 1962 s'écrit : Duchmol [54 Bi 58 Au 60 Ai 62] et non [Bi 54-58, Au 58-60, Ai 60-62].

Cette typographie a été instituée il y a plus de 10 ans, par décision du bureau national et du conseil d'administration de l'association.

Pourquoi ?

- D'abord par mesure d'économie : 4 dates inscrites au lieu de 6 et aucun tiret, d'où un gain non négligeable sur des dizaines voire centaines de noms par magazine. Car tout se paie, notamment en nombre de pages.
 - Ensuite par souci d'harmonisation, certains écrivant Au 52-60, d'autres Au 52/60 etc
- À noter que pour une seule école, les deux formules sont acceptées : (Ko 54-58) ou [54 Ko 58].

Enfin, les abréviations d'écoles obéissent au principe suivant :

- ville en un seul mot : une majuscule et une minuscule, par exemple : Autun : Au, Aix : Ai, Billom : Bi.
- ville en deux mots : deux majuscules : Le Mans : LM, La Flèche : LF, et pour mémoire Hériot : LB (La Boissière)



UN AET SUR LE BOSPHORE

Pont Yavuz Sultan Selim - Construit par l'architecte français Michel Virlogeux (LF) et inauguré en 2016. Plus grande portée du monde avec ses 1408 m entre les deux piliers de 323 m de haut et un tablier de 58.5 m de large.



C'est Byzance », expression consacrée qui évoque encore de nos jours une situation, un environnement de bonheur, de délices, de volupté. Qu'en est-il aujourd'hui ?

Tour à tour romaine, byzantine, chrétienne, musulmane et laïque, la grande cité du Bosphore régna des Balkans au golfe Persique et du Caucase à l'Égypte. Si de nos jours Istanbul a perdu son rôle de capitale officielle, elle reste celle de la culture et la fenêtre de la Turquie sur l'Europe.

Istanbul l'éternelle, qui fût Byzance puis Constantinople et dont la situation sur le Bosphore fut l'un des grands lieux de transit entre Mer Noire et Méditerranée, vous plongera dans un monde où s'embrassent l'Europe et l'Asie avec ses marchés aux odeurs mêlées, ses métiers de rue, sa circulation infernale (quinze millions d'habitants) le tout rythmé par les appels du muezzin et les sirènes des bateaux. Voici un aperçu des immanquables.

Palais des mille et une nuits de Topkapi, de trois cents pièces d'habitation et son harem où, hormis les épouses et concubines du sultan, seules les esclaves chrétiennes, vierges et de grande beauté avaient l'honneur d'être recluses, quartier secret, interdit aux hommes et surveillé par des eunuques noirs d'Égypte totalement émasculés à la différence des eunuques blancs.

« *Le peuple a placé le palais de ses maîtres sur le penchant de la plus belle colline qu'il y ait dans son empire et peut-être dans le monde entier* » (Lamartine).

La Basilique Sainte-Sophie, inaugurée en 537 avec ses mosaïques byzantines, ses marbres, et dont les prouesses



Palais de Dolmabahçe

techniques ne furent dépassées que par Saint-Pierre de Rome mille ans plus tard.

La France, première grande nation chrétienne à établir des relations avec les Ottomans, initiées dès 1536 par François 1^{er} et dont l'ambassadeur Nicolas de Nicolay pouvait écrire en parlant de cet édifice « *Le plus parfait, le plus riche et le plus somptueux temple non seulement de l'Orient mais aussi de tout le monde* ».

La citerne basilique. Véritable forêt de 336 colonnes de 8 m de haut, cette extraordinaire citerne souterraine de 140 m sur 70 m se reflète dans l'eau tel un palais englouti. Elle alimentait Topkapi en eau potable.

La mosquée bleue. Finie en 1616 elle doit son nom à ses vingt mille carreaux de faïence bleue d'Iznik et dont malheureusement je ne vis qu'une infime partie car en restauration.

La tour Galata. Bâtie en 1348, haute de 68 m, offre une vue panoramique à 360° sur toute la ville.

Le Bosphore et palais de Dolmabahçe. Étroit couloir de 32 km entre l'Europe et l'Asie, reliant la Mer Noire à la Mer de Marmara, large de 500m à 3 km, profond de 80 m ce qui permet aux plus gros navires marchands d'échanger les richesses de l'Orient, de la Russie et de la Méditerranée. Ses rives bordées de luxueuses résidences, son palais de Dolmabahçe (résidence du sultan, achevée en 1854 ; la république y fut proclamée en 1923. Son fondateur Atatürk y mourut en 1938. 285 salles d'une richesse inouïe sur une façade de 248 m coté mer), ses villages de pêcheurs, font que sans une croisière sur le détroit la découverte d'Istanbul ne serait pas complète. Je laisse parler Lamartine « *c'est le site le plus majestueux, le plus varié, le plus magnifique et le plus sauvage à la fois que le regard d'un peintre puisse chercher.* »

...

... **La Corne d'Or.** Ria de 7 km de long, large tout au plus de 800 m et profonde de 35 m en moyenne, se jetant dans le Bosphore. Ses rives constituaient des lieux de plaisance favoris des sultans et des grandes familles ottomanes d'où son nom. Au fond de la ria se trouve le café Loti, du nom de Pierre Loti qui fût subjugué par le dépaysement oriental, son charme puissant. Il en parle avec romantisme et sensibilité imagée dans son livre *Suprême vision d'Orient* (Calmann Lévy 1921).

Puissent ces quelques lignes et photos vous donner envie, chers lecteurs, de découvrir cette fabuleuse, mystérieuse et dépayssante cité.

■ Yves Javelaud
(57 Bi 63 Au 65)



Le NOUVEAU BAZAR

de la rue La Fayette

PUB



**LE SAC À DOS AET,
L'HIVER COMME L'ÉTÉ,
POUR LES PETITS, POUR LES GRANDS,
À LA VILLE COMME AUX CHAMPS.**

LE SAC À DOS AET

Sac à dos antivol Polyester 600D avec compartiment moussé pour votre ordinateur. Ouverture du compartiment principal au dos pour une meilleure protection. Poche zippée.

Dimensions : 26x13x43 cm

Coloris : gris chiné

Logo des AET brodé : 80 mm

Prix 45€



CHEMISE HOMME & FEMME POPELINE

Manche longues Baltimore

Qualité : 65% polyester,

35% coton, style classique

col renforcé, poche coté

Coloris : blanc

Tailles du XS au XXXL

Prix unique 35€



- Bon de commande à compléter page 38 -



La Mutuelle santé du monde combattant, **ouverte à tous !**

Sans limite d'âge, Sans questionnaire médical, Sans droit d'entrée

- **Article L.212 (Ex article L.115), ONAC**
- **100% Sécurité Sociale**
- **Surcomplémentaire**
- **Cristallisation des cotisations⁽¹⁾**
- **Contrats collectifs pour employeurs**

- 01 43 87 43 65**
- contact@mutuelle-combattant.com**
- www.mutuelle-combattant.com**
- 5, rue du Havre 75008 PARIS**

Des Valeurs à partager

www.ferme-fraternite.fr

www.asafrance.fr

www.entraide-defense.fr



 Veuillez me transmettre un devis gratuit (sans engagement de ma part)

A.E.T.

Nom :

Régime Général Régime Local

Prénoms :

Situation de famille :

Adresse :

Etes-vous pris en charge par la sécurité sociale :
 100 % total 100 % partiel

C.P. : Ville :

Article L.115 oui / non oui / non

 Fixe

Ressortissant ONAC oui / non oui / non

 Mobile

Etes-vous titulaire d'une mutuelle ? oui / non oui / non

 Email

A renvoyer sous enveloppe affranchie à l'adresse indiquée ci-dessus.

BIO

Conformément à la Loi «Informatique et liberté» (78.17) du 6-7-78, vous avez accès aux informations vous concernant et pouvez en demander rectification ou suppression.
 (1) - La cristallisation: La tranche d'âge des cotisations est cristallisée. Celui qui adhère dans une tranche d'âge conserve sa tranche d'âge d'adhésion initiale pendant toute la durée de son contrat, indépendamment des augmentations annuelles éventuelles.

100^e CONGRES DES AET

- CONVOCATION -

Le président de l'association des AET convoque les membres de ladite association à participer à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra **le samedi 27 juin 2020 au LM de Saint-Cyr l'Ecole 78210 sis 2 avenue Jean Jaurès.**

L'assemblée n'ayant pas à se prononcer sur des modifications des statuts ou autres sujets fixés par l'article 19 des statuts, elle peut délibérer valablement si le nombre des membres présents ou représentés est au moins égal au quart du total des membres de la mutuelle à jour de leur cotisation.

Au cas où ce quorum ne serait pas atteint, une seconde assemblée générale ordinaire se tiendra aussitôt, avec le même ordre du jour (article L. 114-1 du Code de la mutualité). Cette seconde assemblée générale délibérera valablement quel que soit le nombre de ses membres présents ou représentés.

Un mandat donné pour une assemblée vaut pour l'assemblée tenue sur deuxième convocation avec le même ordre du jour (article R. 114-2 du Code de la mutualité, § b).

Conformément aux statuts, une formule de pouvoir permettant à chaque membre de donner à tout autre membre de l'association mandat de voter pour lui en assemblée générale est insérée dans ce document : voir page 28. Les pouvoirs doivent être adressés au bureau national, soit directement par les signataires donnant mandat soit par l'intermédiaire des sections, **avant le mardi 30 avril 2020** aux fins de vérification de leur validité. ■

Ordre du jour et résolutions soumises au vote

A - 1^{re} résolution : approbation du procès-verbal de l'assemblée générale 2019, tenue à Neuvy-sur-Barangeon (18) et communiqué dans le magazine n° 280 (Juin 2019), page 34.

B - 2^e résolution : approbation du rapport moral et d'activité présenté par le président général, publié dans le présent document.

C - 3^e résolution : approbation des comptes de résultat et du bilan arrêtés au 31 décembre 2019 et présentés par le trésorier général.

D - 4^e résolution : quitus aux administrateurs pour l'exercice 2019.

E - 5^e résolution : approbation du budget prévisionnel 2020 présenté par le trésorier général.

F - Renouvellement du conseil d'administration.

- Un membre ne se représente pas pour un second mandat : Frédéric Davillé.

- 6^e résolution : Trois membres de l'association se portent candidats : Alain Baudel (62 Tu 67 LM 69 Ai 72) notre président général d'honneur qui après une année d'interruption statutaire peut se re-présenter, Jean-Pierre Hermetz (Is 73-77) et Jean Leloup (Tu 58-64).

- 7^e résolution : elle est éventuelle, car elle concerne de possibles candidatures au poste d'administrateur qui pourraient survenir au moins un mois avant la date de la tenue de l'assemblée générale (article 24 des statuts).

G - Vérification des comptes.

- 8^e résolution : approbation des membres : Jean-Pierre Leroy et Guy Taupin.

H - Comité d'éthique

- 9^e résolution : élection du comité d'éthique.

I - Fixation des cotisations.

- 10^e résolution : approbation de l'augmentation du tarif des cotisations 2021 à savoir 40 € pour les membres participants et maintien du tarif de 25 € pour les conjoints veufs ou veuves, parents

ou enfants d'un membre participant et 10 € pour les élèves de lycée militaire et les étudiants de moins de 25 ans.

J - Fonctionnement des commissions.

Bref exposé des présidents de commission.

K - Information sur le musée et l'association des « Amis du musée ».

L - Information sur le site internet.

M - Questions diverses.

Il est rappelé que tout participant à l'assemblée générale peut prendre la parole avec l'accord du président de séance.

Tout adhérent désirant que soit débattue une proposition ou une question lors de l'assemblée générale doit la faire parvenir au bureau par lettre recommandée avec avis de réception dès réception de ce magazine.

Rapport moral et d'activité 2019

2019 a vu l'aboutissement des actions initiées ces dernières années. Ainsi notre association sait pouvoir compter sur ses sections, ses délégations écoles, ses référents 2.0 et ses bénévoles du siège. Certes, nous sommes toujours confrontés à quelques difficultés mais nul doute que nous parviendrons à les surmonter. Pour ce faire, l'heure est venue de faire le bilan de ces actions, d'en tirer des enseignements et d'envisager les mesures d'adaptation qui s'imposeraient.

1. LES EFFECTIFS

En dépit de la mobilisation du bureau, du conseil d'administration et des présidents de section, force est de constater que l'attrition de nos cotisants se poursuit au rythme d'une centaine par an (3295 cotisants en 2019 pour 3697 en 2015). De même, malgré le renforcement de notre présence auprès des lycées militaires, le volume des élèves qui adhèrent reste stable autour de 650 cotisants avec de fortes disparités entre les établissements. Nous devons relever le même défi que rencontrent toutes les associations. Si nous avons un fort capital de sympathie auprès de nos membres potentiels, trop nombreux sont ceux qui ne franchissent pas le pas pour nous rejoindre.

Il nous faut donc redoubler de pugnacité pour susciter l'adhésion de nos camarades. Il nous faut continuer à nous mobiliser tous, siège, sections, délégations écoles et réseau 2.0 pour remonter en effectifs et revenir au plus vite à 4000 cotisants, seuil d'équilibre budgétaire de notre association. Un plan d'action sera présenté en assemblée générale.

2. BILAN COMPTABLE

Cette année nous sommes de nouveau en déficit de près de 12.000€. Les lecteurs attentifs du compte de résultat synthétique noteront que nous avons pour la première fois valorisé le stock d'articles de notre boutique. Sans cette disposition, tout à fait légale, notre déficit serait de l'ordre de 35 000€ c'est-à-dire comparable à celui de l'exercice 2018.

Dès lors, deux modes d'action s'offrent à nous : baisser les dépenses et accroître les ressources. Vous constaterez que notre budget s'inscrit à la baisse chaque année (21 4233€ en 2018, 17 3166€ en 2019 et un prévisionnel 2020 à 17 1993€). Pour l'augmentation des ressources, elle peut reposer sur plus de cotisants ainsi que la recherche de subventions et de dons. Mais elle peut aussi résulter d'une augmentation du montant de la cotisation. Il nous faudrait envisager de la porter à 40€ au 1^{er} janvier 2021 (la dernière augmentation date de 2016 ce qui ferait donc une revalorisation d'un euro par an). De fait la solution consiste à combiner ces deux leviers : susciter de nouvelles adhésions et

procéder à une augmentation raisonnable du montant de la cotisation. Cette mesure sera proposée en assemblée générale.

3. FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION

La disponibilité et le dévouement de nos bénévoles font notre force. Pour autant, il nous faut aussi préparer l'avenir tant dans les sections qu'au siège.

Par exemple il nous manque un secrétaire général-adjoint et un trésorier général-adjoint. De même notre conseil d'administration gagnerait à accueillir plus de jeunes camarades.

4. DES PROJETS

Notre association se doit d'être plus présente encore auprès des lycées. C'est une chance de pouvoir ainsi préparer la relève à moyen terme. A cet effet sachons leur apporter des preuves concrètes de notre attention en contribuant à la réalisation de leurs propres projets (voyages d'études, ...) et en soutenant ceux qui seraient confrontés à des difficultés. L'heure est aussi venue de conforter nos différentes organisations (sections, délégations, référents 2.0) par la recherche d'une meilleure synergie tant au niveau national que local.

Nous nous sommes dotés de nombreux outils (Ulysse, site internet, ...) qu'il nous faut désormais optimiser afin d'en tirer le meilleur profit. Enfin, ces actions doivent s'inscrire dans une démarche de simplification de nos processus pour mieux répondre aux attentes de nos camarades et corriger les quelques dysfonctionnements que nous pouvons constater.

Notre assemblée générale doit être une opportunité pour échanger et construire ensemble l'avenir de notre association qui fêtera le 26 juin son 110^e anniversaire. Si nous sommes confrontés à quelques difficultés, il n'en demeure pas moins que nous disposons de nombreux atouts qui nous permettent d'envisager l'avenir avec sérénité sous réserve que nous nous mobilisions tous.

Rapport financier 2019

LE COMPTE DE RÉSULTATS

LES PRODUITS

Malgré des efforts en termes de cotisations (+ 4 000€), de ventes d'articles (+1 500€), de subventions reçues (+1 000€), ceci ne suffit pas à compenser une baisse des abonnements au magazine (à laquelle nous nous attendions du fait de la possibilité de lire la version électronique pour certains), et le remboursement aux sections des dons qui leur reviennent.

Le total des produits est de 161 520 €.

LES CHARGES

Nous avons réalisé de sérieux efforts en ma-

tière de charges (- 41 000€ par rapport à 2018) que ce soit :

- baisse des délégations et différentes aides (- 4 600€)

- coût de fabrication du magazine (- 4 000€)

- frais Ulysse et site internet (- 7 100€)

- les charges salariales (- 6 400€). Ceci est dû en partie au départ de notre administrateur du site.

En revanche, on note des charges exceptionnelles de 5 728€ reprenant l'acompte de 3 600€ pour le RGPD et 770€ de pénalité pour droit à l'image.

Ainsi le résultat 2019 est donc encore une perte limitée à 11 645 €.

LE BILAN

La perte de l'exercice 2019 se retrouve à l'actif du bilan par une baisse des valeurs mobilières afin de conserver de la trésorerie pour assurer nos frais de fonctionnement. A ce sujet les cotisations rentrent d'une manière trop échelonnée, ce qui pénalise notre gestion du quotidien.

Nous avons trop de stock d'articles de la boutique, et nous avons effectué trop d'achats en 2018 et 2019. Nous avons recensé les articles qui se vendent moins bien et allons les ôter du catalogue. Nous devrions donc faire des économies cette année.

Les autres postes du bilan n'appellent pas de remarques particulières

LE BUDGET PRÉVISIONNEL 2020

Nous adoptons un profil « prudent » tant en ce qui concerne les charges que les produits. Dans les économies à réaliser, nous pouvons citer le poste « Mémoire et Patrimoine » dont les réalisations ont été faites en 2019 (stèles, etc.)

Nous pouvons citer également les achats d'articles boutique dont nous limiterons le nombre d'articles à vendre, « missions et réceptions », « frais bancaires », etc.

La dotation aux amortissements retombe à 1 538 € au lieu de 4 900 € en 2019

En revanche le poste « charges exceptionnelles » va enregistrer le solde de la facture RGPD (4 500 €)

Dans les produits, nous espérons augmenter légèrement les ventes d'articles « boutique » et surtout les cotisations grâce à l'apport du site internet (environ 17 000€).

Ainsi, si tout se réalise comme nous l'espérons, nous devrions renouer avec les bénéfices (de l'ordre de 11 000€).

Nous comptons sur vous.

Compte de résultat synthétique réel au 31 décembre 2019

CHARGES	31/12/19	31/12/18
CHARGES D'EXPLOITATION - TOTAL 1	167 438	214 163
Entraide		
Délégations, subventions, toutes aides	22 102	26 752
Mémoire et patrimoine	5 553	1 420
Communication		
Journal	33 418	37 615
Ulysse, Site	5 584	12 762
Missions et Réceptions	11 045	12 072
Prestataires (suivi spécial)		
Frais bancaires	3 357	3 775
Téléphonie et Wi-Fi	2 781	3 432
Affranchissement courrier Siège	1 943	2 722
Charges contrats	7 133	9 061
Autres charges		
Achats articles boutique	14 148	13 365
Variation de stock articles	-22 763	
Cotisations (FNAM)	7 490	7 754
Impôts et taxes (TF - TH)	2 561	2 508
Salaires et charges (URSSAF + cotisations)	46 509	52 909
Frais du Bureau (déplacements et repas)	9 746	11 682
Autres charges	11 932	11 129
Dotations aux amortissements et provisions	4 900	5 205
Charges financières	0	0
CHARGES EXCEPTIONNELLES - TOTAL 2	5 728	70
TOTAL DES CHARGES (1 + 2)	173 166	214 233
BENEFICE	0	0
TOTAL GENERAL	173 166	214 233

	31/12/19	31/12/18
PRODUITS D'EXPLOITATION - TOTAL 1	158 913	168 081
Ventes articles boutiques	13 556	11 980
Cotisations	98 629	94 216
Abonnements magazine	28 087	31 359
Publicité magazine	2 043	1 960
Subventions brutes (FNAM DEFENSE)	13 298	12 018
Dons au Siège	3 722	3 271
Dons reçus à reverser	-463	7 280
Jobs contacts	0	0
Produits divers	29	1 993
Produits financiers	12	4 004
PRODUITS EXCEPTIONNELS - TOTAL 2	2 608	6 007
TOTAL DES PRODUITS (1 + 2)	161 520	174 088
PERTE	11 646	40 146
TOTAL GENERAL	173 166	214 233

BILAN SYNTHETIQUE 2019 au 31/12/2019

ACTIF	2019	2018
Actif immobilisé		
Immobilisations corporelles	29 986	34 885
Immobilisations financières	6 492	6 492
TOTAL 1	36 477	41 377
Actif circulant		
Stock articles boutiques	32 244	9 481
Autres créances	-2 487	2 471
Etat	55 177	37 231
Valeurs mobilières	46 556	82 756
Disponibilités	80 695	70 891
Caisse	914	956
TOTAL 2	213 099	203 786
Charges constatées d'avance (3)	1 260	1 260
TOTAL GENERAL (1 + 2 + 3)	250 836	246 423

PASSIF	2019	2018
Capitaux propres		
Capital	77 239	77 239
Réserve obligatoire	166 014	166 014
Report à nouveau	-92 387	-52 241
Résultat de l'exercice	-11 645	-40 146
TOTAL 1	139 221	110 721
Provisions pour risques et charges (2)	0	0
Dettes		
Emprunts et dettes assimilées	26 775	12 932
Fournisseurs et comptes rattachés	15 325	14 489
Etat	4 947	4 775
Autres	64 569	63 360
TOTAL 3	111 616	95 557
Produits constatés d'avance (4)	0	0
TOTAL GENERAL (1 + 2 + 3 + 4)	250 836	246 423

Budget prévisionnel au 31 décembre 2020

CHARGES	31/12/20	31/12/19
CHARGES D'EXPLOITATION - TOTAL 1	167 493	167 439
Entraide		
Délégations, subventions, toutes aides	28 120	22 102
Mémoire et patrimoine	2 820	5 553
Communication		
Journal	32 900	33 418
Ulysse, Site	5 357	5 584
Missions et Réceptions	9 999	11 045
Prestataires (suivi spécial)		
Frais bancaires	1 199	3 357
Téléphonie et Wi-Fi	1 992	2 781
Affranchissement courrier Siège	2 002	1 943
Charges contrats	5 286	7 133
Autres charges		
Achats articles boutique	6 000	14 148
Variation de stock		-22 763
Cotisations (FNAM + flamme)	7 490	7 490
Impôts et taxes (TF - TH)	2 650	2 561
Salaires et charges (URSSAF + cotisations)	41 357	46 509
Frais du Bureau (déplacements et repas)	9 900	9 746
Autres charges	8 883	11 932
Dotations aux amortissements et provisions	1 538	4 900
Charges financières		
CHARGES EXCEPTIONNELLES - TOTAL 2	4 500	5 728
TOTAL DES CHARGES (1 + 2)	171 993	173 167
BENEFICE	11 198	
TOTAL GENERAL	183 191	214 233

PRODUITS	31/12/20	31/12/19
PRODUITS D'EXPLOITATION - TOTAL 1	183 191	158 913
Ventes articles boutiques	15 504	13 556
Cotisations	116 203	96 629
Abonnements magazine	28 800	28 087
Publicité magazine	3 000	2 043
Subventions brutes (FNAM DEFENSE)	12 448	13 298
Dons au Siège	5 040	3 722
Dons reçus à reverser		-463
Jobs contacts		
Produits divers	2 196	29
Produits financiers		12
PRODUITS EXCEPTIONNELS - TOTAL 2		2 608
TOTAL DES PRODUITS (1 + 2)	183 191	161 520
PERTE		11 647
TOTAL GENERAL	183 191	214 233

**En cas de non-participation à l'assemblée générale,
bien vouloir remplir la délégation de pouvoir**

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2020 - DÉLÉGATION DE POUVOIR -

Cette délégation de pouvoir est à adresser avant le 30 avril 2020 terme de rigueur, signée, à :

Association des AET- 166 rue La Fayette- 75010 PARIS ou à siege@aet-ulyse.com

Tout pouvoir présenté lors de l'AG ne sera pas pris en compte.

Je soussigné(e) : N° d'adhérent(e) : _____

Prénom : _____ Nom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

En tant qu'adhérent à l'association des AET, à jour de ma cotisation 2020 et après lecture de l'ordre du jour, donne pouvoir à : Monsieur Madame Mademoiselle

Prénom : _____ Nom : _____

N° d'adhérent(e) : _____

M le général (2S) Jean-Paul Martial, président général des AET (en l'absence de désignation nominative) aux fins de me représenter à l'assemblée générale qui aura lieu le 27 juin 2020 au LM de Saint-Cyr l'Ecole, et de prendre part, pour moi et en mon nom, à tous les votes et délibérations qui seront nécessaires.

À : _____ le : _____

Signature
(à faire précéder de la mention «BON POUR POUVOIR»)

 Les avis exprimés dans le courrier des lecteurs n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Amalgame

J'étais en train de parcourir avec un très grand intérêt la biographie de Désiré, Henri, Auguste Tourtet publiée dans le dernier magazine, lorsqu'une phrase m'a profondément choqué !

«...il refuse la défaite et la Révolution nationale promise par Vichy»

Depuis toujours la ville de Vichy se bat pour qu'on ne lui attribue pas la responsabilité des méfaits du régime de l'Etat Français dirigé par Pétain ; récemment encore, le président de la République, dans son discours lors des cérémonies pour le 75° anniversaire du débarquement de Provence, a commis la même confusion.

En tant que vichyssois de naissance, de cœur, et fils d'un vi-

chyssois qui a participé à ce débarquement au sein du 2° Dragons, à l'unisson de tous les vichyssois, je ne peux admettre cet amalgame du Régime de Pétain avec la ville de Vichy.

Cet amalgame se perpétue depuis plus de 75 ans et ça suffit, la ville de Vichy n'a pas choisi mais a été choisie par le gouvernement de Pétain, après sa fuite passant par Bordeaux et Clermont-Ferrand, parce qu'elle possédait un central téléphonique le plus moderne de l'époque et un parc hôtelier qui a été réquisitionné pour y installer ce régime collabo.

Vichy, son agglomération et les vichyssois sont fatigués de cette injustice qui, malgré les protestations des édiles, pèse sur eux depuis tant d'années.

En tant qu'AET fidèle, et fier d'être vichyssois, une ville magnifique et très accueillante, candidate au patrimoine de l'Unesco, je souhaite que ma protestation soit publiée dans le prochain magazine.

■ Daniel Grossin (59 Tu 63 Au 65 Ai 66)

Voilà qui est fait ... pour donner suite à la protestation bien légitime et compréhensible de notre estimé camarade vichyssois. Toutefois, il convient aussi de lire les sources mentionnées en fin d'article. Il y figure que la biographie de Désiré Tourtet dans laquelle se trouve la phrase incriminée, reproduit une fiche prélevée sur le site de l'Ordre de la Libération dont le contenu ne saurait donc être imputé à la rédaction du magazine. ■ La rédaction



Vin d'Alsace La cuvée des AET - Sélection novembre 2019

Nom : Adresse :
 Tél. : E-mail :
 Adresse de livraison :

Je passe commande de bouteilles de 75 cl :

PINOT BLANC	à 6,50 € =
RIESLING - Vieilles Vignes 2017	à 7,00 € =
MUSCAT d'Alsace - Prix d'excellence 2017	à 8,00 € =
PINOT GRIS (ex tokay) - Cuvée Prestige 2017	à 8,30 € =
GEWURZTRAMINER - Réserve des Frimas 2016	à 8,90 € =
PINOT NOIR - St Hippolyte - Réserve 2016	à 8,30 € =
PINOT NOIR - St Hippolyte 2016 - Spéciale barrique.....	à 9,30 € =
CRÉMANT D'ALSACE - Brut	à 8,40 € =
CRÉMANT D'ALSACE - Brut rosé	à 8,90 € =
PINOT GRIS - Vendanges tardives	à 19,10 € =
GEWURTZTRAMINER - Vendanges tardives	à 21,10 € =

Soit un sous-total de :€

- Réduction départ cave de 1,30€ par bouteille

SOIT UN TOTAL DE :€



- Renseignements sans engagement -

Ces prix s'entendent TTC franco France Métropolitaine à partir de 36 bouteilles
 Frais de port : 15 € par colis de 12 bouteilles.

Joindre un chèque comprenant la commande + les frais de port, à l'ordre de :
 Marc Koeberle-Bleger - À l'Arbre Vert , 2 rue Saint-Fulrade - 68590 Saint-Hippolyte
 Tél.: 03 89 73 00 08 / Fax : 03 89 73 05 93 / E-mail : henribleger@wanadoo.fr

LYCÉE MILITAIRE D'AIX-EN-PROVENCE

Inauguration du buste de Lyautey le 10 décembre 2019

En ce jour de l'an de grâce 10 décembre 2019, a lieu l'inauguration du buste de Lyautey en présence de représentants de « La France Mutualiste », madame Suzanne Rollet-Barles, administrateur et présidente du comité local d'Aix, madame Christine Landais responsable régionale, madame Mina Allach responsable de secteur, le colonel (er) Michel Georgel (63 Tu 66 LM 69), vice-président du conseil d'administration, président du comité local de Nice. Le colonel Christophe Lhomme, chef de corps du lycée, présidait la cérémonie, accompagné des capitaines Thas, Monsterlet et Meurice, du major Bayche, de cinq représentants des élèves de « Corniche » et des deux délégués de l'association Claude Fleurbé et Jean-Louis Chabrier.

Le ruban tricolore conjointement coupé par Claude Fleurbé et madame Suzanne Rollet-Barles, nous pouvons pénétrer dans la salle Lyautey où trône le buste du Maréchal. Après une intervention du colonel Lhomme et ses remerciements appuyés pour notre association des AET (participation de 1000€), ainsi que pour « La France Mutualiste », les élèves présents commentent la disposition et la composition de la salle.

Puis, par petits groupes, nous échangeons, autour du verre de l'amitié, sur nos diverses activités au sein du lycée et interventions auprès des élèves.

■ Claude
Fleurbé
(54 LM 59
Ai 60 Au 62)
et Jean-Louis
Chabrier
(Ai 61-69)



Match de roller derby le 14 décembre 2019



Camille GROSS et Alexis BOUCHET



C'est notre deuxième rencontre avec Damien Baverel, notre référent 2.0, à l'occasion d'un match féminin de « roller derby ». « Le roller derby est un sport de contact se pratiquant en patins à roulettes quad* sur une piste de forme oblongue, le but du jeu étant pour l'une des joueuses ou l'un des joueurs de réussir à dépasser en un laps de temps donné les joueuses ou les joueurs adverses sans se faire projeter au sol ni sortir de la piste. » Camille Gross participe à ce match et nous sommes présents pour la soutenir avec son équipe ainsi que son compagnon Alexis Bouchet ; tous deux sont des AET d'Autun.



Damien BAVEREL



Découverte intéressante de ce nouveau sport qui ce soir voit la victoire incontestable de l'équipe des Aixois à laquelle Camille appartient.

■ Claude Fleurbé (54 LM 59 Ai 60 Au 62)
et Jean-Louis Chabrier (Ai 61-69)

* Le quad (pour roues « quadruples ») est un roller (patin à roulettes) à roues disposées en deux rangées de deux roues non alignées, montées de part et d'autre d'un essieu (en anglais « truck ») à amortisseur de gomme. Le patin est souvent pourvu d'une butée en gomme à l'avant du pied, qui permet le freinage ou les piqués.

...

Remise des étoiles le 17 décembre 2019

Il est de tradition, au lycée militaire d'Aix, de procéder à la remise des étoiles aux meilleurs élèves des classes de seconde. Les jeunes filles se révèlent particulièrement brillantes et arrivent en tête dans cinq sections sur six, la meilleure affichant une moyenne scolaire de 19,22 sur 20 !! Tour à tour, nous sommes invités à remettre ces étoiles aux élèves : il y a là, le colonel Lhomme, la lieutenant-colonel Dufresne, le capitaine Lemaire qui pilote la manifestation, madame la proviseure, son adjoint, les professeurs principaux, les deux délégués de l'association des AET, Claude Fleurbé et Jean-Louis Chabrier, les cadres de la compagnie, divers intervenants, dont deux polytechniciens qui apportent leur concours et soutien aux élèves, et des surveillants d'internat. S'ensuit un échange de petits cadeaux, chacun recevant un cadeau d'un élève et en remettant un autre à un autre élève, suivant un tirage au sort. Un goûter léger vient clôturer cette très sympathique cérémonie.

■ Claude Fleurbé (54 LM 59 Ai 60 Au 62)
et Jean-Louis Chabrier (Ai 61-69)

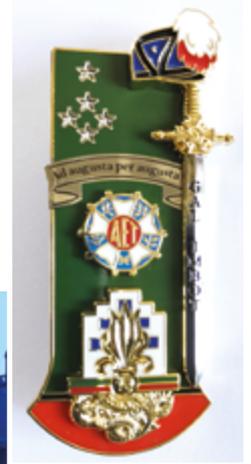


La jeune Marie reçoit son étoile des mains du colonel Lhomme pour sa fabuleuse moyenne de 19,22 sur 20.



LYCÉE MILITAIRE D'AUTUN

Corniche Mac-Mahon : le retour des calots le 23 novembre 2019.



Dans le cadre magnifique et solennel du château de Sully, les étudiants de 1^{ère} année des classes préparatoires aux grandes écoles et de la classe préparatoire aux études supérieures se sont rassemblés dans la cour d'honneur pour recevoir des mains de leur encadrement et des étudiants de 2^e année leur nouvelle coiffure de tradition : calot pour les premiers, bérêt pour les étudiants de CPES.

La cérémonie s'est déroulée par un après-midi très frais, avec quelques écharpes de brouillard furtif. La fanfare du lycée militaire d'Autun a fait retentir les sonneries réglementaires, redoublées par l'écho du lieu. Tous les participants avaient à l'esprit que le parrain de la corniche, Patrice de Mac Mahon, avait joué, enfant, dans cette même cour, avant de rejoindre le séminaire d'Autun, dont les murs abritent aujourd'hui le lycée militaire.

Après la remise des calots et des bérêts, le colonel Bern, chef de corps, procéda au baptême de la nouvelle promotion qui avait choisi le général d'armée René Imbot comme parrain. Le général d'armée Imbot, ancien élève de l'EMP d'Autun, officier d'infanterie, a servi à la Légion étrangère et a terminé sa carrière militaire comme chef d'état-major de l'armée de Terre, puis comme directeur de la DGSE.

Les différents participants à la cérémonie ont quitté la cour d'honneur du château en chantant. Un cocktail, organisé dans les imposantes écuries du château, a réuni les cadres, les familles, les étudiants des classes préparatoires et les délégations d'élèves du lycée et du collège dans une ambiance de cohésion sympathique.

■ J. François Collot d'Escury (MS)
Délégué auprès des classes prépas



... Les fêtes de fin d'année au collège Changarnier d'Autun

La solidarité entre les étudiants de la corniche Mac Mahon et les Shanghaïous.

A l'occasion des fêtes traditionnelles de la Saint-Nicolas et de Noël, le jumelage entre les Prépas et les 6/5^e du collège militaire, qui traditionnellement a lieu à la fin de la cérémonie de début de l'année scolaire, a pris toute sa signification collective et solidaire.

La St-Nicolas a eu lieu le 7 décembre dans la salle du cinéma de la caserne Changarnier. Les jeunes collégiens ont assisté à une projection récréative de dessins animés, à la fin de laquelle le babass et l'aumônier protestant du lycée ont prononcé quelques mots de commentaire qui n'avaient pas d'autre but que de permettre l'arrivée surprise du cortège de Saint Nicolas et du Père Fouettard, accompagnés de diables et de lutins. Une pluie de friandises s'est alors abattue sur les collégiens, d'abord médusés, ensuite ravis. Puis, le cortège de Saint Nicolas a entonné des chants traditionnels repris en chœur par l'ensemble de l'assistance. L'après-midi s'est donc terminé dans l'allégresse et la fraternité. En effet, les acteurs du cortège étaient les parrains, issus des classes prépas, des collégiens de 6^e et 5^e présents. Les costumes choisis par les Prépas ont montré leur grande imagination mais aussi leur sens de l'humour. Une fois de plus, le parrainage intergénérationnel a parfaitement fonctionné.

Pour la fête de Noël, avant le départ en vacances, la compagnie des collégiens a conçu, organisé et construit un véritable marché de Noël, avec une crèche vivante où deux ânes et une demi-douzaine de moutons ont offert de façon inopinée un concert de braiments et de bêlements, peu propices au recueillement. Les différentes classes du collège avaient des boutiques qui leur permettaient de mettre en vente leurs créations afin de financer des sorties de cohésion et d'études de fin d'année. Une fois encore, les Prépas avaient



apporté, en étroite liaison avec l'encadrement de la compagnie et avec les professeurs du collège, des idées, des suggestions et des coups de main judicieux pour l'organisation de ce marché de Noël.

Le parrainage des étudiants des classes préparatoires avec les plus jeunes élèves du collège Changarnier n'est pas un vain mot !

■ J. François Collot d'Escury (MS)
Délégué auprès des classes prépas



Arbre de Noël 2019

Les Noëls se suivent mais ne se ressemblent pas tout-à-fait. Ainsi, en ce mercredi 18 décembre 2019, c'est à la salle de l'hexagone mise à disposition par la communauté de communes de l'Autunois, que s'est déroulé l'après-midi de fête tant attendu par les élèves de 6^e et 5^e du collège ainsi que par les enfants des personnels du lycée militaire d'Autun.

En attendant le père Noël, arrivé in extremis d'Autriche en traîneau à cause des grèves, les petits et les grands ont assisté à un sympathique spectacle de ventriloquie un peu court à leur goût et à une démonstration époustouflante de danse hip-hop exécutée par le groupe de jeunes gens « Emblématik-Crew » d'Autun.

L'évènement marquant de l'après-midi fut l'entrée du père Noël, toujours fringant dans ses beaux habits. Elle a provoqué comme à l'accoutumée l'enthousiasme des enfants à qui il a prodigué mots gentils et papillotes et enfin distribué les cadeaux aux plus jeunes. L'après-midi s'est achevé sur le traditionnel goûter de Noël toujours apprécié par les jeunes et leurs parrains, dans la promesse d'une soirée de gala avec un repas au collège militaire partagé avec la délégation d'anciens.

■ **Didier Rousset (Au 65-72)**
Délégué collège



Billom 1956 et 1957 : en route pour notre cure d'amitié !

Après « *La BBB voulait le faire, Jean-Claude l'a fait* » (AET Magazine n°257), la BBB continue à le faire et ça étonne.

Depuis la naissance de la BBB (Billom Boys' Band) à Saint-Cast-le-Guildo (22), à l'occasion de nos retrouvailles avec Guy Renié (alias Mimile) nous avons pris l'engagement de nous retrouver tous régulièrement pour, dans des lieux choisis, ranimer la flamme d'amitié qui brûle au plus profond de nous-mêmes.

Après Alligny-en-Morvan, Saint-Cast-le-Guildo, Belle-Île-en-Mer, Saint-Maximin-la-Sainte-Baume, cette année ce sera Vienne-en-Val (45), à la limite du Val-de-Loire et de la Sologne. Nos amis Denise et Chicken sont à la manœuvre. Lui, Maître Organisateur (M.O.), sérieux, rigoureux, habile négociateur, elle, femme au grand cœur le secondant avec vigilance. Avec eux, aucun sou-

ci à se faire, tout sera parfait. Juste à se laisser vivre et à profiter pleinement de ces retrouvailles. Le domaine de la Sauvagère, notre point de ralliement pour une petite semaine, est une ancienne ferme rénovée. Très au calme dans la campagne, nos chants ne dérangeront personne ! Elle est entourée de grands espaces enherbés juste à côté d'un étang. Nous logerons tous dans trois magnifiques chalets, chacun d'entre eux composé d'une pièce principale de trois chambres avec salle d'eau, sanitaire et terrasse couverte. Dame « Canicule » est l'invitée surprise de cette période. Heureusement, tous les chalets sont climatisés. Elle nous obligera à revoir le programme de nos animations : le matin les visites, vive la culture et l'après-midi le repos au frais et les discussions et les incontournables parties de tarot.

Cerise sur le gâteau, le cadeau du patron aux AET « Billomois » : il a mis à notre disposition « l'Etable », vaste

espace équipé de chaises et de tables ainsi que d'une cuisine, avec de grands frigos. La terrasse et les sanitaires font partie du lot. Superbe endroit. C'est ici que nous prendrons nos repas et que nous nous réunirons.

Notre rencontre se déroula donc en juin dans une ambiance très fraternelle, mais chargée d'émotions. La visite de Jérôme (fils de « Fernand » et Marcelle présente à notre rassemblement) nanti de son matériel d'astronomie nous a fait croire un moment, en nous désignant les étoiles, que son père chassait à nouveau le phacochère sur l'une d'elles. Le souvenir de Fernand rajoutait encore à ces intenses moments de partage. Pas de sensiblerie mais une réelle communion entre frangins. Belles émotions chargées de fraternité.

**CETTE ANNÉE, BONNE
NOUVELLE, TOUTE LA
FRATRIE BBB SERA RÉUNIE**

...



... Pourtant ce ne fut pas simple. Cela avait failli ne pas se faire. Nous avons appris en début d'année que Rouillab's lutte avec vaillance contre la maladie. Il suit un protocole de soins sévère et contraignant. Solidaires, regroupés, nous le soutenons chacun à sa manière par la pensée positive pour certains, par la parole pour d'autres et pour le plus proche en l'accompagnant dans ses visites à l'hôpital. Dernier argument, imparable celui-là, il avait affirmé très haut et très fort que de toute manière il serait présent. Rien à redire, nous avons finalement obéi au copain, à l'ami, au frère.

NOS RÉUNIONS : DES GRANDS MOMENTS DE BONHEUR PARTAGÉ

Nous aimons à nous retrouver annuellement. Nous formons une belle fraternité d'âmes. Excusez du peu, ça dure depuis 63 ans ! Déjà à Billom nous étions une classe où régnait une bonne ambiance. Sans doute partagions-nous inconsciemment les mêmes valeurs de la vie en collectivité : l'acceptation d'autrui dans ses différences, le respect de la parole donnée et la culture du partage. Sûr que cela crée d'abord des liens, puis avec le temps une complicité naturelle de tous les instants. Rajoutez quelques aventures peu avouables, la franche camaraderie devient une belle fraternité. « *C'est presque irréel. Avant nos rencontres je vis toujours un moment d'angoisse. Un sentiment diffus qu'un grain de sable pourrait peut-être, un jour, venir briser notre belle harmonie. Par bonheur il n'en est rien. Après j'en ressors heureux et rempli d'optimisme pour au moins un an* ».

Le premier repas débute toujours par un hommage appuyé à « Fernand » parti bien trop tôt rejoindre le Créateur. Quel fabuleux chemin que fut le sien : du miraculé Bayonnais en passant par l'enfant de troupe atypique, l'époux de Marcelle puis Michel l'Africain et enfin le directeur avisé de l'école primaire de Bousse (72). Personnage d'une infinie humanité, fin pédagogue qui punissait uniquement la chaussure qui donnait des coups mais pas l'élève. Il fallait déjà y penser ! Pince sans rire, aux bons mots toujours originaux jamais méchants mais quelques fois décapants. Fernand tu nous manques !

LE COMBAT DES CHAMPIONS

Le mardi après-midi, je ne sais pas qui eut la brillante idée de proposer de jouer au tarot, à la réflexion sans doute Chicken.

La grande confrontation fut fixée au mercredi après le repas. Nous eûmes à subir quelques défections parmi nos fidèles supporters. Bulle, comme à son habitude, disparut discrètement pour téléphoner... au Viet Nam. Oeno, après quelques parties, s'en alla faire une sieste réparatrice. Bohnen, qui n'est pas attiré par les cartes, se concentra sur la lecture. Katz, promu premier remplaçant, s'impatientait et trépignait bien avant l'ouverture des hostilités. Pour respecter une certaine éthique les places furent même tirées au sort ! Enfin la bataille commença. Que le combat fut rude, impitoyable, cruel parfois. Tous voulaient arriver à la première place. Aucun ne voulut céder. C'était du grand spectacle. Pour ajouter à la difficulté nous étions entourés d'un collège d'experts qui ne nous passait rien. See notait les anomalies de jeux qu'il répartissait en deux catégories, les erreurs ou les fautes. Tonton relevait les écarts des participants dans le décompte des atouts. Le débriefing promettait d'être sévère. Mimile avec sa bienveillance habituelle essayait de maîtriser les ébats. Chicken conduisit brillamment quelques féroces chasses au petit. Bégon perdit deux fois en voulant poursuivre plusieurs objectifs ambitieux dans la même partie. Djav ne fut pas trop chanceux dans la distribution des cartes. Rouillab's imperturbable, maître incontesté de la stratégie, menait bien sa barque, malgré les aléas du jeu. Optimisant les gains quand il prenait, réduisant les pertes au minimum quand ce n'était pas le cas. Dans le dernier quart d'heure il prit la tête du classement. Ce fut lui qui fut sacré champion incontesté de ce tournoi.

Le Maître osa même qualifier nos rencontres de « parties de haut niveau ». Ouf, nous n'avons pas souffert pour rien. Aucun article de presse ne viendrait témoigner de notre vaillance de nos résultats. Son éloge nous allait droit au cœur et avait valeur de citation !

LE BANQUET TRADITIONNEL

Pas de rassemblement sans un grand banquet dans la bonne humeur nous

rappelant celle de notre ancienne école. Habituellement, c'est dans un restaurant, mais là, le traiteur peut venir sur place. Pas besoin de se déplacer en voiture, la sécurité est optimale. Pour la circonstance, ceux qui ne les ont pas oubliés arboreront leurs tee-shirts floqués aux couleurs de la BBB.

L'ADIEU EN LARMES

Obligations obligent, Réjane et Rouillab's doivent nous quitter le jeudi après-midi sans faute. Le repas commença en retard et traîna en longueur, comme si inconsciemment nous ne voulions pas nous quitter ! Mais il fallut bien se résoudre à la séparation. Les bagages chargés, nous fîmes une haie d'honneur et avons chanté le « Yenaki » traditionnel pendant que leur véhicule s'éloignait. Gagnés par une grande émotion certains d'entre nous avaient les larmes aux yeux. Mais nous savions au fond de nous-même que cet Au Revoir n'était en fait que l'Adieu à un frère. Au terme d'une bataille inégale, notre ami s'en est allé à la fin de l'été. Nous étions bien sur présents auprès de lui, tout près de lui, à La-Ville-du-Bois (91) pour faire un dernier bout de chemin avec lui. A la demande de Réjane son épouse, l'un d'entre nous, a pu témoigner succinctement pendant la célébration des liens privilégiés qui nous unissaient. A la sortie de l'église, serrés les uns contre les autres, les bras enlacés nous avons entonné un « YENAKI » d'honneur et d'adieu.

C'est à l'issue du dernier hommage rendu à notre frère Rouillab's et, suite à diverses demandes de jeunes et moins jeunes officiers présents, que nous avons expliqué ce que pouvait bien être cet infrangible lien qui unit les membres de la BBB. « *Comment plus de 60 ans plus tard peut perdurer un besoin de partage vécu en institution et devenir une véritable fraternité ?* ».

Au cours de nos réunions nous vivons au moins une péripétie imprévue. En général elle est drôle et ne se résout que par un ordre de mobilisation générale de tous les participants. Ce fut le cas lors de l'enlèvement du véhicule à Bégon, les roues enfoncées jusqu'aux moyeux dans la terre meuble

...

... autour de l'étang de notre camarade Oeno à Alligny-en-Morvan (58). Katz perdit la carte électronique sans laquelle il ne peut démarrer sa voiture. A l'heure actuelle le mystère n'est toujours pas éclairci. Aucune explication plausible, c'est devenu notre « cold case ». Chicken égara, l'espace d'une matinée, au grand dam de Denise, son trousseau de clés sur une plage paradisiaque de Belle-Île-en-Mer. Et c'est dans ces circonstances que le mot solidarité prend toute sa signification, il faut les voir, les entendre les copains, les frères.

Cette année, pour respecter la tradition c'est Marcelle qui oublia sa canne à Bou

(45), près d'Orléans. Elle soutint avec humour qu'à la suite de sa cure d'amitié elle ne s'était jamais sentit aussi jeune, qu'elle n'en avait plus l'usage et qu'elle l'avait volontairement abandonnée ! On a tous fait semblant de la croire ! La dure réalité la rattrapa à mi-chemin vers Le Mans où elle fit demi-tour pour venir la récupérer.

Notre manière de vivre ensemble suscite régulièrement auprès des témoins de nos séjours des commentaires d'abord interrogatifs puis élogieux voir admiratifs. En étant attentif on peut même voir poindre dans leur regard une lueur d'envie. Nous sommes chanceux et nous ne nous en rendons pas compte. Pourvu que ça dure...

Participants :

Guy Renié (Mimile) (55 LB 57 Bi 63 Ai 65), Claude Georget (Bohnen) (57 Bi 63 LA 64 Au 65 Ai 67), Jean-Claude Lanier (Éno) (56 Bi 63 Au 64), Claude Lepetit (Rouillab's) (57 Bi 63 Au 64), Jean-Claude Baudens (See) (57 Bi 63 Au 64 LF 66), Jean-Pierre Lechat (Katz) (51 LB 55 Bi 63 Au 64), Jean Bulard (Bubule) (54 Da 57 Au 59 Bi 63), Yves Javelaud (Djav) (57 Bi 63), Michel Roger (Fernand) (57 Bi 63), Joël Carlin (Bégon) (56 Bi 63), Joël Satiat (Tonton) (57 Bi 63), Jean-Claude Masson (Chicken) (56 Bi 63).

■ Joël Carlin (56 Bi 63), Joël Satiat (57 Bi 63), Jean-Claude Masson (56 Bi 63)



BON DE COMMANDE

À adresser au siège de l'Association avec le règlement correspondant.

Chèques au nom de : Association des AET

N° d'adhérent: _____

Adresse de réception de la commande :

Mme. M.

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Commune : _____

* Précisez à part :

H/F - couleur(s) - taille(s) - dos brodé ou non (pour T-shirt)

(1). Jusqu'à 8 ex, 2€ au-delà

(2). Jusqu'à 5 ex, 2€ au-delà

(3). Jusqu'à 3 ex, 2€ au-delà

(4). Jusqu'à 12 ex, 2€ au-delà

(5). Jusqu'à 15 ex, 2€ au-delà

Articles	Prix unitaire	Nombre d'article	frais de port	Montant
Insigne bouttonnière (8 mm)	4 €		1 € ⁽¹⁾	
Insigne bouttonnière (12 mm)	5 €		1 € ⁽²⁾	
Insigne bouttonnière (19 mm)	6 €		1 € ⁽³⁾	
Macaron brodé thermo-collant	4 €		1 € ⁽⁴⁾	
Macarons auto-collant ou de pare-brise	1 €		1 € ⁽⁵⁾	
Médaille AET	30 €		3 €	
Plaque funéraire	30 €		4 €	
Stylo AET « 3 en 1 »	7 €		1 €	
DVD <i>Des enfants de troupe...</i>	9 €		2 €	
Livre : <i>Des premières écoles militaires aux lycées de la défense</i> - adhérent AET - non adhérent	15 € 20 €		6 €	
Polo homme / femme *	29 €		4 €	
T-shirt brodé ou non homme / femme *	19 €		4 €	
Sweat mixte *	35 €		5 €	
Cravate bleue AET	15 €		2 €	
Mug AET	10 €		6 €	
Sac à dos AET	45 €		6 €	
Chemise AET *	35 €		6 €	

MONTANT TOTAL DE LA COMMANDE



Vous trouverez plus d'informations sur notre catalogue et la possibilité de payer par carte bancaire sur notre site sécurisé www.associationdesaet.org rubrique *Boutique* ou en scannant le code QR.



Grand rassemblement des anciens élèves de l'EMPT Tulle en 2021

Le compte rendu de notre 7^e rassemblement paru dans le n° 282 du magazine des AET donnait une information à laquelle il convient d'apporter quelques précisions, la possibilité de délocaliser le prochain rassemblement hors les murs de Tulle où les 7 précédents ont été organisés chaque année impaire en septembre depuis 2007.

Tout d'abord rappelons que la section 191 a été créée en 2006, après le congrès d'Autun, initialement pour les camarades des promotions entrées à Lovy de 1956 à 1959. Celui de 2007 rassemblait plus de 180 personnes. La section était à l'origine un groupe de promotions tel qu'il était précisé à l'article R15 du règlement intérieur de nos statuts. Lors du congrès de Lyon, en 2015, l'article R15 a été modifié et approuvé par l'AG permettant de créer, non plus des groupes de promotions, mais des sections d'écoles afin de favo-



riser, via l'association des AET, les rassemblements d'anciens d'une même école, qu'elle ait été fermée ou qu'elle soit encore en activité sous le statut des lycées de la Défense.

La section 191 est donc devenue celle

de tous les anciens de l'EMPT de Tulle, quelle que soit la promotion. Bien entendu, compte tenu de l'année de fermeture, 1967, rappelez-vous, nous étions 400 anciens à défiler sur le Champ de Mars au mois de juin (si ma mémoire est bonne), la section 191 est appelée à disparaître d'ici à quelques... décennies.

Déjà quelques anciens entrés fin des années 40 ou début des années 50 nous ont rejoints.

Notre section dispose de son propre site :

<https://sectionaet1916.wixsite.com/monsite> (1916 n'est rien d'autre qu'une faute de frappe lors de l'enregistrement du site) et permet à tous ceux qui veulent nous

rejoindre de participer à un groupe de discussions, à recevoir des nouvelles des uns et des autres, à en donner. Il règne au sein de AET191 une ambiance très fraternelle.

Pour revenir à l'annonce d'une potentielle délocalisation du rassemblement de 2021, à Tulle, Biarritz ou Vichy, je propose dès à présent à chaque ancien de l'EMPT de Tulle qui le souhaite de bien vouloir, avant le 15 juillet 2020, faire part de son choix (sous l'intitulé « Tulle 2021 » en précisant ses 1^{er} et 2^e choix, ainsi que nom, prénom, années d'entrée et de sortie) à president. aet191@gmail.com ou à le faire parvenir à l'adresse suivante : **Daniel GROSSIN, 17 chemin des Ormes, 03110 COGNAT-LYONNE**

Le bureau de la section se réunira courant 2020 pour commencer la préparation de ce rassemblement.

Merci de bien vouloir participer à ce sondage.

■ Daniel Grossin (alias Mimich à l'EMPT)
(59 Tu 63 Au 65 Ai 65)

VOUS ÊTES BÉRET OU VOUS ÊTES CASQUETTE ?

Le béret, c'est très « *frenchie* » ! C'est aussi la coiffure que nous portions jadis dans nos écoles. La casquette, elle, fait plus « *commandant américain de porte-avions dans son fauteuil à bascule* », voir amiral avec les broderies. Elle a de l'allure. C'est à votre choix.

• Si vous voulez le béret⁽¹⁾, il vous en coûtera 18 €

• Si vous voulez la casquette, il vous en coûtera avec ou sans broderie, 17 € (bien qu'il y ait eu une augmentation de 9,25%).

Le prix d'expédition sera de 4€ par article :

Les chèques devront être libellés au nom de « *association des AET* » et être adressés au siège
166 rue La Fayette 75010 Paris



(1). Jusqu'à épuisement du stock.



Section 02 - Aisne - Ardennes

La légère augmentation des effectifs au cours de l'année 2019 résulte du mouvement de personnel, inhabituel pour la section Aisne - Ardennes. Les activités de l'année se sont déroulées selon le calendrier établi, l'assemblée annuelle du 19 novembre les a clôturées.

Au cours du deuxième trimestre la section est endeuillée par le décès à trois semaines d'intervalle de deux de ses piliers de longue date. Le 27 mai, le trésorier Bernard Couret (57 LA 63 Ai 64) s'éteignait à l'hôpital d'Amiens après une intervention chirurgicale. Discret et compétent, il aimait bien retrouver les AET pour échanger des idées autour d'un repas amical.

Gabriel Durmois (46 Tu 47 LM 50) décédait le 22 juin à Charleville. Fidèle des AET depuis sa sortie d'école, il a participé à la vie de la section tant que ses capacités physiques le lui permettaient. Il présentait souvent des photos et documents sur l'institution des AET et issus de ses collections. Une délégation de la section Aisne-Ardennes était présente aux obsèques pour soutenir leurs familles respectives et adresser à nos camarades un dernier adieu empreint d'amitié et de reconnaissances.

L'effectif de la section est de vingt-trois membres répartis entre dix-neuf adhérents de l'association, un membre d'honneur et trois « donateurs-section » (non cotisants à l'association). Deux éléments sont à l'origine de cette légère augmentation. Les deux épouses de nos amis décédés sont restées membres de la section jusqu'à la fin de l'année. C'est l'application d'une règle interne à la section.

En cours d'année nous avons souhaité la bienvenue à trois nouveaux adhérents :

- Lion Christophe (LM 80-84) est en activité hors territoire national.
- Gomez Emmanuel (Ai 92) a fixé sa résidence dans l'Aisne mais exerce une activité en région parisienne.
- Cordobés Jean-Luc (76 Tu 78 Is 79), est un jeune retraité militaire. Il a accepté d'être élu trésorier de la section ce dont il est chaleureusement félicité et remercié.



L'assemblée annuelle de la section s'est déroulée le 19 novembre 2019, dans la salle capitulaire de la Délégation militaire de l'Aisne. Elle est jumelée avec la quatrième réunion trimestrielle de l'année. Chaque réunion rassemble entre six et huit membres. La moitié des participants partage un repas convivial dans un restaurant de la cité médiévale de Laon. A l'issue, le secrétaire rédige le « bulletin » qui est diffusé à l'ensemble des membres de la section ainsi qu'à quelques sympathisants. Il permet de maintenir les liens avec les camarades qui participent rarement, ou pas du tout, aux activités, quelle que soit la motivation.

Au mois de septembre trois membres de la section ont eu le plaisir de participer au voyage proposé par l'amicale des Artilleurs de Picardie au mémorial de Notre-Dame-de-Lorette. Si pour l'année qui vient les artilleurs renouvellent leur invitation, ils répondront favorablement.

Les finances de la section sont saines malgré un léger déficit annuel de 44,84€ ; l'actif financier s'élève à 2191,10 € répartis entre le « livret secondaire » de l'association, un compte courant détenu par la Banque Postale, et un peu de numéraire. La section fait un don annuel à « l'association des amis du musée des enfants de troupe » et participe financièrement

à la distribution des prix aux élèves des lycées de la Défense d'Autun et de Saint-Cyr. Ces dotations seront renouvelées en 2020.

La lettre du général Martial (président général des AET) est lue et très discutée au cours de l'assemblée annuelle. L'inventaire des sponsors susceptibles d'apporter leur concours financier aux « 110 ans de l'association » est relativement bref car la section n'a pas de contact avec des institutionnels en mesure d'ouvrir leur portefeuille pour une manifestation « parisienne ». La section a mené plusieurs actions depuis une dizaine d'années pour recruter des adhérents et se maintenir à un niveau viable. Les résultats sont minimes, sans être nuls, ce qui peut nous inciter à revoir les procédés et éventuellement les améliorer. La réflexion se prolongera au cours de la nouvelle année.

Présents à au moins une manifestation :

A. Gérard (43 LB 46 LA 52) ; G. Bégu (Tu 54-61) ; J.Q. Delval (Au 72-74) ; B. Couret (57 LA 63 Ai 64) ; J.-C. Verhoest (LM 52-57) ; J.-C. Gorguet (LM 62-67) ; G. Bollez (LM 62-66) ; J.-P. Cossé (LM 57-62) ; A. Demilly (62 LM 67 Is 70) ; B. Gosselin (LM 48-52) ; J.-L. Cordobés (76 Tu 78 Is 79)

■ Gilbert Bégu (Tu 54-61)

Section 20 - Corse

Le 19 janvier 2020 la section s'est réunie à Corte pour partager la traditionnelle galette avec de nouveaux adhérents et quelques habitués : Milka Trosic, Jean-Michel Taddei et son épouse Co-

rinne, Jacques Aurelien et sa fille Lola, Pierre-François Marietti, Pierry Leccia, Benoît Canniccioni et son épouse Monique ainsi que son cousin Benoît, Gérard Etori, François Michelangeli et son épouse Marie.

Le 15 février 2020 un repas a été organisé à Sartène par Antoine Leandri suite à la remise de sa Légion d'honneur le 27 janvier 2020.

■ Jacques Aurélien (Au 88 - 95)



Antoine Leandri entre un AET et un légionnaire... Le départ et l'aboutissement d'une longue carrière récompensé par la remise de la Légion d'honneur le 27 janvier 2020.



Repas AET du 19 janvier 2020 à Corte

Section 21 - Côte d'Or

Repas et galette le 11 janvier 2020

Amidi un groupe de 39 personnes s'est retrouvé chez « Desie » traiteur à Dijon pour passer un moment de convivialité autour de la table.

Notre président Gérard Langrand a fait un petit discours d'accueil et parlé de quelques projets pour cette année. Ensuite un kir nous a été servi à l'apéritif.

Le repas que nous avons eu a été bien apprécié de chacun d'autant que nous avons eu des vins de qualité en accompagnement. A suivi la galette qui était excellente et accompagnée d'une coupe de crémant.

Chacun a fortement apprécié ce moment de convivialité, dans un cadre



... accueillant et avec une bonne ambiance. Nous devons remercier Dominique Ravetto qui s'est chargé de nous trouver ce lieu d'accueil où la cuisine est de qualité.

Le groupe s'est dispersé après avoir bien discuté avec chacun et en se promettant de se retrouver, pourquoi pas dans ces mêmes locaux.

Étaient présents à ce repas galette :

Barbière Pierre & Jeannette, Bergeret Michel & Danielle, Bourneaud Raymond & Monique, Brillant Jean-Claude & Leglaye Jacqueline, Brocher Yvon, Carrion Claude & Evelyne, Coeytaux Yves & Aleth, Dailhoux Jean,, Durand Max (notre plus ancien de la réunion), Fèvre Bernard & Marie-France, Genevès Michel & Monique, Giacon Yvette, Ginét Gérard, Girardot Pierre & Marie-Claude, Heid Jacqueline, Lallemand Michel & Annie, Lamglait Yves & Evelyne, Langrand Gérard & Françoise, Lanier Jean-Claude, Perron Michel & Michelle, Poisot Bernard & Aleth, Ravetto Dominique & Chantal ; au moment de la galette Burriel Charles nous a rejoints pour prendre contact avec la section (il était empêché pour venir plus tôt).

■ Raymond Bourneaud
(52 Tu 58 Ai 59), secrétaire



Des vacances au bord de mer à Villefranche-sur-Mer sur la Côte d'azur !

www.welcomehotel.com

OFFRE
SPÉCIALE
A.E.T. *



3 quai Amiral Courbet
06230 Villefranche-sur-Mer

Tél. : 04 93 76 27 60

Fax : 04 93 76 27 66

resa@welcomehotel.com

Propriétaire : Gérard Charles
Galbois (63-Ai-64)

* 30% de réduction sur toute la période disponible offre cumulable avec nos autres réductions tarifaires.

Section 25 - Doubs

C'est, une fois encore, le mess de la Gendarmerie, « PC » de l'association qui nous a accueillis le samedi 18 janvier 2020.

Préalablement, pour mieux aiguïser notre appétit, Alain Depardieu, notre président, nous a réunis pour une séance studieuse. Au programme : effectifs, finances et propositions pour faire connaître ou re-connaître notre section.

En effet, bien que Besançon soit une garnison importante, les anciens EMP'S en service dans les unités ne se manifestent pas. Comme précédem-

ment, nous allons reprendre notre bâton de pèlerin avec l'espoir d'être mieux récompensés de nos efforts.

Après l'annonce des prochains rendez-vous pour la nouvelle année et des propositions de visites et excursions dans notre belle région, un excellent repas nous attendait. Au plaisir des papilles s'est ajouté celui des souvenirs marquants de nos années de bahut.

On ne se lasse pas d'écouter et réécouter ces hauts faits, parfois teintés de vantardise, synonymes de rébellion, d'indiscipline, de roublardise qui se transforment en chansons de geste. Notre section possède en la matière un

trouvère hors pair en la personne de l'ami Guy Médard. Les murs de l'EMPT du Mans se souviennent encore du passage de ce trublion, collectionneur de jours de privation de vacances et d'exploits sportifs, fort heureusement sans effet néfaste sur ses résultats scolaires, bien au contraire.

Le hasard ayant désigné rois et reines, c'est après le coup de l'étrier offert sous forme pétillante par Bernard Midot (dont c'était l'anniversaire) que les convives repus et satisfaits, prirent congé. Aux prochaines agapes !

■ Bernard Ruelle (Au 62-69)



Section 31 - Haute-Garonne Toulouse - Ariège

JOSEPH HORTOS (41 BI 45 AU 49) NOUS A QUITTÉS.

En décembre, Guy Fonta (Tu 55-62), Gérard Rouja (Tu 55-59), Robert Travailot (Ai 56-64) et leurs épouses avaient apporté le gâteau, les bougies et la bouteille de champagne aux couleurs des AET car c'est devenu une tradition dans la section Haute-Garonne-Ariège de « marquer le coup » quand un de nos anciens passe le cap des 90 ans. C'est ainsi que notre

ami Joseph Hortos nous avait vu arriver chez lui à Saint-Lizier (Ariège). Ayant été prévenu, il avait, avec la complicité de Marlène son aide ménagère, préparé nombre de bonnes choses. Nous avons mangé et bu à la santé de nos camarades toulousains et ariégeois tout en évoquant des souvenirs des différentes écoles dans lesquelles nous avons fait nos humanités. Ce fut un excellent mo-

ment d'amitié comme en témoigne son sourire au moment de souffler sa 90^e bougie.

Hélas, il nous a quittés le 15 janvier dans son sommeil et le 20 nous étions donc présents en la cathédrale de Saint-Lizier pour lui dire un dernier adieu.

Il était né à Lacave de mère ariégeoise et de père catalan espagnol. ...



A 12 ans, en 1941, il est entré à l'EMP de Billom puis a rejoint Autun de 45 à 49. Il s'engage alors et sera successivement affecté à Idar-Oberstein et Reutlingen.

Ayant réussi le concours d'entrée à l'école spéciale militaire de St-Cyr Coëtquidan, il suit le cursus de la promotion «Union française» et, à sa sortie, en 1953, il choisit de servir dans l'artillerie. Cette même année il épouse Monique Couret, ariégeoise comme lui.

Affecté au régiment d'artillerie de Thionville, il part en Algérie où, en 1957, il est grièvement blessé. A son retour au service il est désigné pour être chef de SAS (Section administrative spécialisée) en Oranie dans la région de Bou Zadjar.

A son retour en métropole, il est affecté à Suippes puis à l'école d'application de l'Artillerie sise à cette époque à Châlons-sur-Marne.

En 1965 il est détaché dans les services informatiques des armées à Lyon puis à Valenciennes comme chef du centre de traitement de l'information pour la 2^e Région militaire.

En 1968 il est promu chevalier de la Légion d'honneur.

En 1974, lieutenant-colonel, il quitte l'armée pour exercer dans l'informatique du secteur privé à Châtellerault.

En 1987, à 58 ans, il prend sa retraite en Ariège, à St-Lizier, en haut de la colline du Marsan d'où il jouit d'une vue superbe sur les Pyrénées.

Monique et Joseph ont eu 5 enfants qui leur ont donné 6 petits-enfants et 6 arrière-petits-enfants.

Avec Joseph nous perdons un ami, fidèle, généreux, un vrai AET.

A sa famille nous renouvelons nos très sincères condoléances

■ Robert Travailot (Ai 54-64)

GAÉTAN FORTIN (AU 02-09) NOUS A QUITTÉS

Notre camarade, notre ami, notre amour, notre fils... Ce jeune homme plein de vie, de courage, de joie... La vie nous a privé de toi bien trop tôt. Personne n'était prêt à cet accident si soudain et injuste à nos yeux....

Jeune homme qui a montré le bout de son nez le 15 septembre 1990 au plus grand bonheur de ses parents, il a rapidement montré son attachement à notre beau pays en souhaitant intégrer le collège militaire d'Autun. C'est à l'âge de 12 ans qu'il a intégré cette structure chère à notre cœur en classe de 5^e. Le lycée militaire d'Autun a suivi de manière logique puisqu'il était rempli de joie à chaque retour là-bas. Son patriotisme et son courage lui ont permis d'intégrer le 8^e RPIMA en 2009 en tant que militaire du rang. Un chemin qu'il a suivi au grade de caporal-chef jusqu'en 2014, date à laquelle il a rejoint la vie civile pour le monde de l'aéronautique à Toulouse. Sa joie de vivre et sa bienveillance lui ont permis de se construire une vie toulousaine bien entourée. Une vie à son image avec des moments

simples remplis de joie et de générosité. Mais voilà, cet oiseau lui a coupé la route. Le moment a été choisi pour qu'il rejoigne les étoiles et complète son rôle de bonne étoile pour son entourage et sa famille le 14 février 2020. Quel plus beau symbole pour le représenter que la fête de l'amour ? Il en avait tellement à offrir qu'il en transmet encore à ses proches et sa famille qui pleurent son départ.

Aujourd'hui nous te pleurons, mais demain nous serons forts et vaillants pour te faire honneur. Continue de profiter de cette seconde vie là-haut comme tu le faisais si bien d'ici-bas. Nous ne t'oublions pas mais nous allons vivre, retrouver notre joie et nos sourires comme tu l'aurais voulu. Nous te disons au revoir le cœur lourd mais c'est le cœur léger que nous nous retrouverons un jour.

Adieu camarade, repose en paix notre ami, prends soin de nous notre amour, nous t'aimons notre fils.

■ Cindy Guittard (Au 03-10)



Gaétan dans la fanfare du LM d'Autun.

Section 37 - Indre-et-Loire

RÉUNION SEMESTRIELLE DU 16 SEPTEMBRE 2019

Notre réunion de reprise a eu lieu au restaurant « Le Faisan » à Saint-Avertin. Le président remercie les fidèles participants. Il évoque le congrès national à Neuvy-sur-Barangeon avec l'élection de Jean-Paul Martial nouveau président de notre association, la suppression de notre sortie champêtre du 29 juin suite à la canicule, l'inauguration du Square des AET au Mans puis notre repas gastronomique prévu en novembre.

Après avoir annoncé le programme de l'année 2020, Jacques Gicaillaud invite les 17 présents au déjeuner traditionnel.



REPAS GASTRONOMIQUE DU 16 NOVEMBRE 2019

L'âge de nos adhérents ne nous permettant plus d'organiser nos déjeuners dansants, les membres du bureau de la section ont décidé, en substitution, de proposer un repas gastronomique au restaurant « le Moulin fleuri » à Veigné. Le cadre bucolique et la qualité de la cuisine auraient dû satisfaire les AET tourangeaux. Que nenni ! Certains furent déçus... de ne pouvoir assister, faute de place ! (Le restaurant est limité à 40 personnes).

Nous ferons mieux la prochaine fois ; à nous de trouver le restaurant idoine ! L'ambiance AET a été malgré tout préservée et nos camarades et amis présents repartirent satisfaits de ce moment de convivialité partagée.

■ Jacques Gicaillaud (LM 60-64)

REPAS GALETTE DES ROIS DU 13 JANVIER 2020

Nous étions 28 convives au restaurant « Le Faisan » de Saint-Avertin. Jacques Gicaillaud a remercié l'assistance et souhaité ses bons vœux de nouvel an puis a précisé l'état de santé de quelques-uns de nos absents.

Après l'apéritif, assiette de saumon puis confit de canard bien servi. Ensuite, la



galette des rois suivie du café a vu le couronnement de quatre participants dans la joie et la bonne humeur AET.

A l'issue du repas notre président a distribué les boîtes de chocolats à nos 8 veuves.

Vers 22 heures, c'était le temps de l'au revoir en attendant de se retrouver à notre assemblée générale du 29 février 2020.

■ Jacques Rolquin (LM 55-61)

Section 40 - Landes

RÉUNION AU RESTAURANT « LE P'TIT JOSSE » À JOSSE

Le 3 décembre 2019, nous nous étions rassemblés à 26 invités dans un petit restaurant rural « Le P'tit Josse » au centre du bourg de Josse dans une salle lumineuse et bien agencée sous la présidence de Jacques Penaud (LM 55-60), à l'occasion de notre dernière réunion de l'année 2019. Le président prit la parole et nous présenta Alain Beylot (Tu 61-67) notre tout dernier arrivant à la section AET des Landes.

Puis il demanda d'observer une minute de silence en hommage aux treize militaires morts en opération au Mali lors d'un accident d'hélicoptère le 25 novembre 2019 et en particulier à notre camarade ancien enfant de troupe le capitaine Clément Frison-Roche, issu du lycée militaire de Saint-Cyr l'Ecole, major de sa promotion de pilote d'hélicoptère à Dax. Il évoqua en suivant quelques sujets généraux.

Notre ancien président national Alain Baudel (62 Tu 67 LM 69 Ai 72) remercie dans notre magazine n° 281 d'octobre 2019, en bas de la page 5, les adhérents de toutes les sections pour leurs messages de sympathie lors de son départ ainsi que ceux qui ont participé à son cadeau.

Notre nouveau président national Jean-Paul Martial (Au 72-77) cherche à rencontrer les présidents des sections locales. Il souhaite resserrer les liens entre le siège et les sections, faire la connaissance des présidents, évoquer les problèmes d'actualité. Il est envisagé une rencontre à Bordeaux organisée avec la section de Gironde ; y participeraient des présidents de sections périphériques adjacentes au département girondin.

Ensuite, il passa la parole au secrétaire qui remercia chaleureusement les adhérents pour leurs nombreuses réponses concernant leur participation à notre rendez-vous de ce jour. Il fit état de la longue liste des excusés (vingt-neuf au total). Puis il présenta les amitiés à l'as-

semblée de Georges Ducasse (50 Au 57 Ai 58) ancien vice-président de la section des Landes et résidant actuellement en Gironde.

Enfin, le trésorier nous donna le bonjour de Guy Thomas (Tu 52-57) et signala la future présence de Jeanine Dubosc pour la galette des rois. Il nous précisa que les finances de la section affichaient une excellente santé et qu'il nous donnerait tous les détails lors de notre assemblée générale début 2020.

Notre prochaine réunion pour la galette des rois aura lieu au restaurant « Le Richelieu » à Mont-de-Marsan le jeudi 30 janvier 2020. Elle sera précédée de notre assemblée générale annuelle concernant l'exercice 2019.

Le président invita ses hôtes à déguster l'apéritif accompagné de ses pintos et suivi d'un bon repas. Au café, Jean Remaut (45 Bi 49 Au 51) lança le chant des enfants de troupe entonné par tous à pleins poumons avec quelques harmonies réalisées par notre chef ...



... de chœur serge Malaganne (Tu 59-66). À l'issue de ces agréables retrouvailles et après la bise aux dames, les participants se sont souhaités de bonnes fêtes de fin d'année et présenté leurs vœux avancés pour la nouvelle année 2020.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le 30 janvier 2020, nous nous étions réunis à 35 invités par une douce journée d'hiver pour notre assemblée générale 2020, sous la présidence Jacques Penaud (LM 55-60) au restaurant « Le Richelieu », dans le quartier historique de Mont-de-Marsan.

Le président ouvrit l'assemblée générale vers 11h30. Il en annonça le déroulement et présenta le rapport moral. Le moral de la section est bon dans l'ensemble, le rythme des activités satisfait la majorité, les effectifs des adhérents sont stables malgré quelques départs heureusement compensés par autant d'arrivées. Au passage, il remercia les jeunes présents de leur assiduité et proposa un ban en leur honneur qui fut suivi immédiatement par toute l'assemblée.

La situation financière étant satisfaisante, il ne jugeait pas utile de proposer d'augmentation du don minimal nécessaire au fonctionnement de la section. Aucune observation n'étant faite par un membre de l'assemblée, il passa la parole au secrétaire Kléber Leignel (67 Tu 69 Is 70) pour la lecture du compte-rendu d'activités 2019.

En interne :

- Six réunions ont été réalisées dont une familiale.
- La participation moyenne fut de 29 personnes dont 18 AET cotisants.
- Compte tenu des élongations des itinéraires landais, le covoiturage reste privilégié autant que possible.

En externe :

• En plus de nos activités habituelles (correspondances diverses, bilans..., nous avons produit six articles illustrés pour le magazine AET. Quatre dons à destination du musée des enfants de troupe et des collèges et lycées ainsi qu'un don exceptionnel pour le départ du président général de l'association des AET ont été effectués au premier semestre.

Les effectifs :

• La section des Landes termine l'année 2019 avec 68 anciens enfants de troupe recensés dont 42 cotisants.

• **Trois départs ont été constatés** : Roger Saint-Pé (34 Bi 37 Au 39), décédé le 24 février 2019 ; Madame Marie-Christine Butty membre sympathisant décédée le 23 janvier 2019, fille d'André Vigneau (Tu 32-36) décédé en 1999 et Patrick Vieuville (Tu 59-64).

• **Trois arrivées ont rajouté la section** : Aurélien Bonkowski (Au 96-03), Amandine Schmitt (Au 93-01), Alain Beylot (Tu 61-67).

Le président proposa de voter pour approuver les rapports moral et d'activité, ce que fit l'assemblée à l'unanimité.

Le trésorier Jean-Marie Castaybert présenta successivement le compte de résultat de l'année 2019 et l'actif du bilan au 31 décembre 2019. Les comptes en équilibre furent approuvés à l'unanimité.

Reprenant la parole, le président proposa l'organisation d'un nouveau bureau pour l'année 2020 tenant compte de la démission pour convenances personnelles du secrétaire Kléber Leignel :

Président : Jacques Penaud (LM 55-60), **Vice-présidents** : Serge Malaganne (Tu 59-66) et Michel Nicolas (LM 73-76), **Secrétaire** : Michel Rajot (59 Bi 63 Is 66), **Trésorier** : Jean-Marie Castaybert (64 Tu 66 Ai 68).

Il remercia Kléber Leignel pour le travail accompli et Michel Rajot pour avoir accepté de lui succéder.

La composition du nouveau bureau fut adoptée à l'unanimité.

Puis, il projeta nos activités futures en 2020 : la réunion familiale champêtre du samedi ou du dimanche d'un mois ensoleillé, une réunion à la gendarmerie de Maridor à Mont-de-Marsan avec un exposé de 45 minutes et/ou une visite d'un site, la rentrée en septembre...

Après quelques débats sur divers sujets, le président mit fin à l'assemblée générale.

Puis entama la réunion courante du jour. Il évoqua la réunion à Bordeaux avec notre président général Jean-Paul Martial (Au 72-77), prévue pour le 20 février vers 10 heures avec d'autres présidents des sections voisines.

La prochaine réunion aura lieu le jeudi 26 mars 2020 à 11h30 au Lac de Luc à Pouillon.

Enfin, le président nous fit lever nos verres pour l'apéritif accompagné d'un magnifique assortiment d'amuse-bouche pour fêter l'occasion puis nous

souhaita une bonne année et un excellent appétit.

Après ce succulent repas terminé par notre galette des Rois traditionnelle, nous avons entonné le chant des enfants de troupe. Puis nous nous sommes quittés joyeux et contents de cette première réunion de l'année 2020, après avoir fait la bise aux dames.

■ Kléber Leignel (67 Tu 69 Is 70)

Liste des présents à au moins une réunion :

Alain Beylot (Tu 61-67), Jacques Bacquet (LA 50-57) et Madame, Pierre Bonnefon (LM 47-51) et Madame, Albert Capdecorme (Ai 55-56) et Madame, Jean-Marie Castaybert (64 Tu 66 Ai 68) et Madame, Renée Claverie (MS), Jean-Pierre Laudouar (Tu 52-56) et Madame, Philippe David (Ai 73-79), Kléber Leignel (67 Tu 69 Is 70) et Madame, Jeanine Dubosc (MS), Serge Malaganne (Tu 59-66), Robert Garbage (42 Bi 47 Au 48) et Madame et leur fille, Max Mayneris (Ai 57-65) et Madame, Claude Gatineau (64 Tu 66 LM 70) et Madame, Jacques Penaud (LM 55-60), Michel Rajot (59 Bi 63 Is 66) et Madame, Jean Remaut (45 Bi 49 Au 51), Max Mayneris (Ai 57-65) et Madame, Bernard Roger (48 Tu 55 LF 56) et Madame, Blandine Nestor-Romain (Au 98-01), Daniel Tilleul (LM 52-56) et Madame, Cédric Nestor-Romain (Au 96-01), Yves Quintalet (52 LB 60 LM 63) et Madame, Monique Vinck (MS) et Monsieur.

Liste des excusés :

Jean-Marcel Auge (Tu 51-55), Jeannette Brethous (46 Mr 47 Ai 51), Armand Dandi (Tu 47-51), Edgard Dartiguenave (Tu 46-51), Alain Darracq (Tu 51-56), Benoit De Butler (Ai 83-86), Eric Fullenwarth (SC 73-76), Marcel Gauthey (51 Tu 57 LF 59), Pierre Gourvellec (Tu 50-54), Denis Hébral (51 LA 52 Au 60), Jacques Lacaule (51 Tu 55 Ai 58), Philippe Lanemajou (66 LM 72 Is 75), Jean Lassurgère (Tu 54-59), Bernard Le Van Xieu (58 Tu 63 Ai 65), Laurence Leuridan (Au 91-96), Sylvain Marion (64 LA 65 Au 68), Michel Nicolas (LM 73-76), Laurent Palados (Au 84-86), Marcel Morel (LM 47-51), Blandine Nestor-Romain (Au 98-01), Claude Salvat (Tu 48-52), André Sautret (42 LB 46 LM 51), Guy Thibault (Tu 51-55), Guy Thomas (Tu 52-57), Arnaud Vivies (de) (Ai 72-75).

Section 44 - Loire-Atlantique

LE CROISIC

Inauguration de la place Arnaud Beltrame (SC 91-94) le samedi 15 février 2020. C'est par une matinée glaciale qu'une délégation des AET de Loire-Atlantique s'est rassemblée avec une foule nombreuse à la gendarmerie du Croisic pour inaugurer une place Arnaud Beltrame (1973-2018), colonel de gendarmerie, héros de la nation, décédé après avoir échangé sa vie contre celle d'un otage lors de l'attaque terroriste à Trèbes (Aude) le 23 mars 2018

Etaient présents : René Raimbeau (LM 65-66) écrivain « *L'enfant qui marchait au pas* », Jimmy Mézière (LM 58-62) vice - président de la section, William Guidot (Au 84-88) porte-drapeau.

■ Jimmy Mézière (LM 58-62)



Section 54 - Meurthe-et-Moselle

RÉUNION DU 18 JANVIER

Après les mots d'accueil du président, une minute de silence a été observée à la mémoire de nos camarades décédés ces derniers mois : Gérard Valentin, Roland Sola, Fernand Cael.

La trésorière, Mme Paine, a ensuite présenté le bilan financier qui a été approuvé à l'unanimité des membres présents.

Sylvestre Olmeta ayant exprimé le désir de cesser son mandat, un nouveau président a été élu. Il s'agit de Serge André qui était volontaire, Bernadette Paine

reste trésorière et Sylvestre Olmeta devient président honoraire.

Les effectifs de la section étant en constante diminution, question a été posée quant à l'avenir de celle-ci. Après quelques questions diverses, la réunion s'est poursuivie par un repas. Moment qui fut fort apprécié.

L'adresse du siège de la section est celle du nouveau président :

25 rue de Fougères
4180 HEILLECOURT
Tel : 03 83 54 06 76 / 06 06 58 54 32
samandre54@numericable.fr

Serge André se charge de signaler le changement de présidence au siège national des AET.

Présents : S. Olmeta et Mme, S. André et Mme, B. Benkaddour et Mme, J-L César et Mme, J. Ferrand et Mme, M. Laurent et Mme, E. Baudin et Mme, B. Remazeilles et Mme, C. Rivière, Mme B. Paine, Mme E. Melin.

■ Serge André (LA 61-67)

Section 63 - Puy-de-Dôme

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 11 JANVIER 2020

Nous commençons par un accueil café, thé ou chocolat chauds accompagnés de mini-viennoiseries gérés par Elodie.

Le président, J-P Hermetz, présente aux camarades AET, amis et sympathisants, présents et absents, ses meilleurs vœux pour l'année 2020 ; vœux de bonne santé et de réussite dans leurs projets respectifs. Le président propose une « minute de silence » pour tous les AET et les membres des forces armées morts au cours de l'année 2019. Les membres présents s'exécutent.

Nous faisons un tour de table afin que chacun se présente aux nouveaux venus que nous accueillons chaleureusement.

• **Rapport financier présenté par Jacky** : les comptes de la section restent stables par rapport à l'année précédente.

• **Rapport moral** :

Nous maintenons toujours d'excellentes relations avec la municipalité.

Notre association participe activement aux manifestations locales, notamment aux réunions concernant le collège des Jésuites, les travaux de rénovation et de sauvegarde, le loto du patrimoine et Rural Combo, à qui le président a présenté un

dossier liant l'histoire de la ville, le collège des Jésuites et de l'école militaire de Billom, afin d'ouvrir une salle de musée de l'EMPB dans les locaux que les AET ont occupés pendant 77 ans selon la devise : « *Valeur et discipline* », en conformité avec le tableau des charges liés aux monuments classés au patrimoine national. En ce qui concerne Issoire, Robert Esposito, en relation avec la municipalité, monte un dossier pour l'apposition d'une plaque à la mémoire des MPLF au Liban le 23/10/1983, dont deux victimes sont anciens élèves de l'EETAT et un Issoirien rescapé du Drakkar.

Le vice-président secrétaire Web stimule le partenariat avec le Souvenir Français, les associations d'anciens parachutistes militaires d'Auvergne, de la section UNP Allier-Puy-de-Dôme, la municipalité, l'intercommunalité (que préside un ancien bruton) et les AET d'Auvergne.

André Arro travaille sur le projet de participation au ravivage de la Flamme à Paris pour la première fois avec la première et dernière promotion de l'école militaire d'Issoire et les AET. Ce projet s'inscrit dans un voyage de plusieurs jours, afin de solidariser et concrétiser les liens entre les anciens élèves de cette école, dépositaires des traditions de l'ex-école

militaire préparatoire technique de Tulle (selon la note ministérielle n° 09820 du 20 mars 1968), qui ignorent le plus souvent appartenir à la famille des AET.

• **Renouvellement du bureau** : N'ayant qu'une démission due à l'âge de Jean Lagrée, que nous remercions chaleureusement pour les services rendus, les membres acceptent d'être reconduits dans leur fonction pour 2020 :

• **président** : Jean-Pierre Hermetz,
• **président honoraire** : Pierre Huriez,
• **vice-présidente** : M-Annick Rousselin,
• **vice-président délégué** : Jean-Marie Choquet,

• **vice-président** : Daniel Grossin
• **vice-président secrétaire Web** : Robert Esposito,

• **trésorier** : Jacky Chatelain
• **trésorier-adjoint** : Eric Marecaux,
• **secrétaire porte-drapeau** : Évelyne Faugeroux,

• **porte-drapeau suppléantes** : Elodie, Elise Hermetz et Jessica Chardenoux.

• Le rapport moral, le rapport financier et le renouvellement du bureau sont approuvés à l'unanimité.

• **Activités** : comme chaque année nous avons participé aux cérémonies du 11 novembre et à la commémoration de la rafle le 16 décembre à Billom avec la présence de 5 drapeaux ...

VOUS AVEZ DES BESOINS EN COACHING : CONTACTEZ CLAUDE RODIER



Ancien officier (Au 79-81), après ma carrière militaire, j'ai tenu pendant 10 ans des postes à responsabilité en entreprise. J'ai suivi une formation de coach consultant professionnel, reconnue par l'État avec un titre de niveau master.

J'accompagne désormais les dirigeants, les cadres, les managers et les équipes dans la résolution de leurs problématiques professionnelles et dans leurs transitions professionnelles (reconversion, prise de nouveau poste,...).

N'hésitez pas à visiter mon site www.clauderodier.com ou à me contacter

☎ 06 62 08 49 40

✉ rodierclaude@laposte.net

... portés par des membres de la section : Evelyne, Claude, JeanMarie, Joseph et le président.

Robert nous présente un diaporama - rétrospective des activités de 2019 projeté grâce au matériel de Christian Caumont.

Le président présente le prochain repas organisé par la section à l'occasion de la foire Sainte Paule d'Issoire, le dernier samedi du mois de janvier au restaurant « La touche finale ».

C'est par une pyramide de coupes de soupe au champagne offerte pour son

premier grade de « grand-père » que le président clôture notre A.G. à midi. Nous nous dirigeons vers le restaurant « la Jonchère » à Egliseneuve-près-Billom où nous prenons un repas dans la bonne humeur et la convivialité.

Notez déjà notre prochaine réunion le 11 avril 2020 à Billom.

Membres présents : Jean-Pierre Hermetz et madame, Daniel Grossin et madame, Evelyne Faugeroux, Jacky

Chatelain, Jean Lagree et madame, Jean-Pierre Boissat, Christian Caumont, Robert Esposito, Pierre Huriez, Joseph Torresan et madame, Jean-Claude Sevin - Christian Fouetty et madame, Marie Rousselin et monsieur, André Arro et madame, François Ledrapier, Pierre Nugyre et madame.

Membres excusés : Jean-Marie Choquet, Jean-Bernard Liautaud, Louis Pion, Catherine Cohendy, Jacques Birot, Bernard Dubuisson, Christian Dess, Jean-Marie Gontier, Claude Colombier.

■ Le président (Is 73-77), le bureau



Vin de Bourgogne | La cuvée des AET

Etre vigneron et petit producteur en Bourgogne signifie qu'à l'échelle humaine, chaque terroir est façonné, appréhendé et valorisé pour exprimer le meilleur du fruit de la vigne. C'est aussi révéler, cet héritage culturel bourguignon qu'est le vin. Aussi, découvrez l'expression de nos terroirs au travers de nos multiples appellations (prix indiqué par bouteille de 0,75l TTC).

Nom Adresse

Tél. : E-mail :

Adresse de livraison (si nécessaire)

BOURGOGNE ALIGOTÉ 2017	à 7,00 € =
BOURGOGNE BLANC «LES RIAUX» 2017	à 12,00 € =
LADOIX BLANC 2017	à 15,00 € =
LADOIX ROUGE 2017	à 14,00 € =
NUITS-SAINT-GEORGES 2017	à 20,00 € =
POMMARD 1 ^{ER} CRU «LES CHARMOTS» 2017	à 25,00 € =

Soit un total de : €



Si vous souhaitez passer une commande, nous vous invitons à remplir le bon de commande ci-dessus. Ces prix s'entendent TTC, départ cave.

Pour une expédition, concernant les frais de port, nous consulter pour l'estimation du coût selon le volume à expédier. Les frais de port sont offerts pour une commande de 36 bouteilles ou plus.

Joindre la commande ainsi que vos coordonnées pour les conditions d'expédition à l'adresse suivante :

DOMAINE PILLOT-HENRY - 7, rue nouvelle - 21700 COMBLANCHIEN
Tél. 06 28 29 73 97 / E-mail : earl.pillot-henry@orange.fr

Section 67 - Bas-Rhin

SAMEDI 16 NOVEMBRE
2019 BAECKEOFE ET
DÉGUSTATION.

C'est par une belle matinée d'automne que nous nous sommes retrouvés, une bonne trentaine, pour la reprise tant attendue de notre visite annuelle à St-Hippolyte, chez nos amis et non moins viticulteurs, la famille Koerberle-Bléger ! De belles vendanges terminées, Christiane nous a promis un « *gros baeckehof* » puissamment arrosé par les productions de la famille, et servi par eux-mêmes, toutes générations confondues !

En vous rapportant à votre magazine AET, vous aurez une idée de ce que nous avons goûté (dans le bon ordre) avec les bretzels de l'apéritif, la tarte à l'oignon de l'entrée, le Baeckehof (avec pieds de cochon ...) que nous n'avons pas pu terminer, avec une assiette de fromages et enfin, un crumble aux pommes. Les vendanges tardives dégustées, un bon café a permis une remise dans un état « *presque normal* » ! Mais comme nos épouses ont su se retenir... les départs ont eu lieu sans crainte, ni arrière pensée.

Encore un grand merci aux 3 générations qui nous ont si bien reçus et que chacun retrouvera, au fil des mois, pour les remises à niveaux de nos caves !

RÉUNION DU 24 JANVIER

C'est en présence de 5 amis Haut-Rhinois que nous nous retrouvons ce matin à Ittenheim, pour y tenir assemblée générale et réunion protocolaire, le tout sans chichi ! Après les souhaits de circonstances, le président entre dans le vif du sujet, concernant la mésaventure de nos cotisations de l'année écoulée et ses conséquences, objets de quelques lignes sur le dernier AET magazine ! Le rythme de nos réunions est évoqué et pas tout à fait réglé, mais le nouveau lieu découvert ce jour : le restaurant « au Bœuf » d'Ittenheim. Avec Jean-Louis, nous revenons sur



Assemblée Générale

notre site « AET Strasbourg » qui est prêt matériellement, mais le problème du droit à l'image bloque l'ouverture...

Apparemment seuls 2 membres de notre section pratiquent les réseaux sociaux.... laissant les autres hors contact avec le siège ainsi que toutes les possibilités offertes par l'ancien site national qui n'est plus accessible... au secours !

JM 40 nous propose nombre de sorties pour la nouvelle année et nous confirme notre prochaine réunion du 19 mars avec une sortie que nous mettons en place et qui sera communiquée ultérieurement. Avec les Haut-Rhinois, nous décidons de prévoir quelques rencontres en commun. André Wiélé nous confirme le nouvel-an chinois, dans 2 jours, on peut encore s'inscrire aujourd'hui. Il nous invite également à Vogüé du 21 au 24 mai prochain pour, certainement « la dernière » des Dalatois.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Cette assemblée couvre la période 2018/2019.

Le président expose à l'assemblée l'état de notre section et de ses activités pour la période écoulée.

Son rapport moral est mis au vote et est adopté à l'unanimité.

Le rapport financier est présenté par la trésorière. Compte tenu des éléments flatteurs de ce rapport, validés par Jean Luc Thiébaud, notre vérificateur aux comptes, le rapport financier est adopté à l'unanimité.



A droite Denise Bléger avec sa fille Christiane Koerberlé et le Président

Le conseil d'administration de la section est renouvelé pour le tiers sortant, à savoir : J. Hochstetter, François Arvy, Jean Louis Mégaradémy, qui se représentent à nos suffrages.

L'élection se déroule tout à fait normalement et le conseil se retire pour élire le nouveau bureau qui ressort ainsi :

Président : Gérard Hochstetter, **vice-président** : Bernard Cher, **trésorière** : Josiane Hochstetter, **secrétaire** : Jean-Marie Kippeurt, **secrétaire-adjoint** : Daniel Pérocheau, **activités/animations** : Jean-Marie Mathieu, **activités/animations-adjoint** : François Lemat, **informatique** : Jean-Louis Mégaradémy, **patrimoine** : François Arvy.

■ JM Kippeurt (LA 57-61) secrétaire

Section 71 - Saône-et-Loire

REPAS DES ROIS

Dimanche 12 janvier 2000 vins... non, 2020 au patio du collège militaire d'Autun, tout est prêt : les couverts sont alignés sur les tables, les repas sont au chaud et les boissons au frais. Quarante convives AET et amis se sont inscrits et 14 élèves, étudiants des classes préparatoires, lycéens, collégiens sont invités et échangent amicalement en arrivant dans la salle à manger. Tous ont apporté des lots pour notre tombola

la dont la somme sera utilisée pour les élèves du collège.

Tous prennent place à table pour les vœux de notre président Pierre Diekmunsch (Au 59-67) et du commandant de l'école, le colonel Pierre Bern (Ai 86-87).

Le repas préparé par un traiteur bourguignon est partagé dans une ambiance conviviale. Ensuite la tombola, menée de main de maître par nos collégiens, dévoile aux gagnants des lots de qualité. Enfin la galette, distribuée

d'abord aux dames puis aux jeunes et enfin aux hommes, élève au rang de reine, Marie-Jo, au rang de Dauphine, Florence et au rang de roi, Thierry, lesquels, à défaut de couronnes oubliées, reçoivent chacun un cadeau approprié. Encore une belle journée qui se termine tout en sourires et remerciements, ce qui commence de fort belle façon cette année AET 2020 à Autun.

■ Serge Gallieue (62 LB 66 Au 70)
Délégué collège

Section 72 - Sarthe

Notre réunion trimestrielle a eu lieu le 4 décembre 2019. Le président a donné des nouvelles des absents excusés et évoqué les deux membres de notre section décédés : Michel Caro en juin et Roland Sola en octobre 2019.

Il a ensuite évoqué le 99^e congrès national auquel il a participé au domaine de la Grande Garenne à Neuvy-sur-Barangeon avec le nouveau président national Jean-Paul Martial (Au 72-77) et annoncé le 100^e à Paris et Saint-Cyr l'Ecole les 26 et 27 juin 2020.

Le sujet du jour a été l'inauguration du Square des AET le 21 septembre au Mans avec visionnage du DVD souvenir concocté par Thierry Mourlanne, merci Thierry.

Calendrier des réunions 2020 : mercredi 26 février, jeudi 28 mai, mercredi 23 septembre, jeudi 10 décembre.

Etaient présents : Beaujard C et Mme (MS), Bourel A (LM 51-55) et Mme, Bourgeois J-C (LM59-64) et Mme, Carpentier G (54 LM 61 LF 63) et Mme, Chaminaud G (Tu 64-67) et Mme, Cou-

dérat B (MH) et Mme, Daridan F (LA 42-47) et Guetty, Deldicque M (Vve AET LM 54-59), Desiles M (LM 58-64), Gasnerie C (LM 51-55), Henriët R (MS), Lebouc J-M (LM 59-64) et Mme, Mourlanne T (LM 75-79) et Svetlana, Navenot J-G (59 LB 65 LM 72), Samson E (LA 61-64), Siab M (LM 74-78) et Mme.

Excusés : Aucagne G (LM 74-80), Barbier B (LM 52-59), Bernier M-Th (Vve AET Tu 42-46), Bertotti M (Is 64-67), Blin G (LM 60-62), François Didier (67 LM 69 Ai 71), Godefroy J (LM 54-59), Perdereau, Deldicque Marie (MS), Rauzet Alain (Tu 57-63)

■ Marie Deldicque secrétaire

Le **BAZAR**
de la rue La Fayette

STYLO SIGLÉ AET « 3 EN 1 »

Lampe + stylet pour tablette
et smartphone + stylo à bille.

Avec ce stylo magique, on peut écrire même dans le noir grâce à sa lampe incorporée et naviguer sur son smartphone si l'on a de gros doigts.

Attention cependant à l'orthographe car ce modèle n'a pas encore de correcteur automatique. G.C



7€

- Bon de commande à compléter page 38 -

Section - 78 Yvelines

LA GALETTE DES ROIS
DES AET DES YVELINES
AVEC DES ÉLÈVES DU
LYCÉE MILITAIRE DE SAINT-
CYR LE 12 JANVIER 2020
À LA BOISSIÈRE-ECOLE.

C'est une tradition bien établie depuis de nombreuses années, les AET des Yvelines fêtent l'Épiphanie autour d'une bonne table avec des invités de marque : une délégation du lycée militaire de notre département, celui de Saint-Cyr-l'École. Notre réunion a eu lieu à La Boissière-Ecole, autre commune de notre département ayant accueilli une école militaire, l'EMEH (école militaire enfantine Hériot). Le restaurant se trouve à deux pas du château ayant appartenu à la famille Hériot.

Lors de l'accueil des jeunes élèves, on essaie de faire passer la « mémoire » AET, on essaie de parler de l'endroit où nous sommes.

- As-tu entendu parler de La Boissière-Ecole ?

- ????

- Sais-tu qu'il y avait ici une école militaire enfantine ?

- ????

- Sais-tu que les enfants étaient scolarisés entre 6 et 13 ans ?

- !!!!

- Connais-tu les liens qui existent entre l'école militaire Hériot et le lycée militaire de Saint-Cyr¹ ?

- ????

Après le repas où la galette était accompagnée d'un champagne de la cuvée « commandant Hériot² », notre président Jean Leloup (Tu 59-64) va se charger de renseigner nos jeunes élèves. Devant la grille du château, il leur parle de la famille Hériot, du commandant Olympe Hériot, saint-cyrien devenu immensément riche à la mort de son frère Auguste³. Grâce à sa fortune, le commandant achètera le château et fera édifier une école militaire enfantine qui fonctionnera de 1886 à 1966. La vi-



site se poursuit dans le cimetière de la commune, d'abord le carré des jeunes élèves décédés pendant leur scolarité, puis descente dans la crypte⁴ où reposent les membres de la famille Hériot. Notre président insiste sur la fille du commandant, Virginie Hériot, championne olympique de voile, inspiratrice de la voile de plaisance qui a ouvert la voie aux Tabarly, Colas, Poupon, Kersauson. En sortant du mausolée, les visiteurs se recueillent sur les tombes des religieuses de la congrégation de Saint-Vincent-de-Paul qui accompagnaient les élèves les plus jeunes.

Les lycéennes et lycéens de Saint-Cyr, très attentifs, ont été conquis par cette partie de l'histoire des AET, qui, même si elle semble très lointaine, fait maintenant partie de leur propre passé.

Merci à tous les participants pour cette belle journée, surtout aux jeunes élèves et à leurs cadres, le lieutenant Lionel Mélinard, nouvel officier des sports, et l'adjudant Aurélie Lureau, du secrétariat du chef de corps.

■ Jean-Pierre Leroy (LM 75-62)

1. En 1966, l'école militaire Hériot ferme, elle est transférée à l'éducation nationale. La même année, le collège militaire de Saint-Cyr-l'École ouvre ses portes. Le colonel Gentileau, dernier commandant de l'école Hériot, devient commandant en second du nouvel établissement de Saint-Cyr. Dans le hall d'honneur de l'actuel lycée militaire, on peut admirer deux immenses tableaux, peintures militaires provenant de La Boissière-Ecole.

2. Champagne cuvée « commandant Hériot » : le commandant Hériot est originaire d'Essoyes dans l'Aube où une partie de sa famille a eu une activité viticole. A la fin du XIXe siècle, Olympe Hériot rachète le château d'Essoyes. Il y a quelques années, les AET, sous la houlette d'Alain Celse (61 LB 64 LM 66) ont contacté le viticulteur sur les lieux de l'ancienne propriété de la famille Hériot pour créer la cuvée « commandant Hériot » avec l'insigne AET sur l'étiquette. Le président Jean Leloup vient de racheter le reste de cette cuvée, je crois savoir qu'il peut en faire profiter d'éventuels acheteurs.

3. Auguste Hériot, frère aîné d'Olympe, fonde en 1855 les galeries du Louvre qui deviendront « Les Grands Magasins du Louvre ». Décédé sans postérité en 1879, il lègue une grande partie de son immense fortune à son frère. Emile Zola, dans le 11^e volume de la série Les Rougon-Macquart, Au bonheur des dames, prend pour modèles Auguste Hériot et son associé Alfred Chauchard pour camper ses deux personnages romanesques, Octave Mouret et Bourdoncle.

4. Le mausolée de la famille Hériot, dans le cimetière de La Boissière-Ecole a été classé au titre des monuments historiques. Des architectes et sculpteurs célèbres y ont participé, comme Alfred Boucher qui eut Camille Claudel pour élève. Un autre sculpteur, Félix Soulès, a réalisé un groupe sculpté en marbre représentant un fils d'Olympe Hériot, Jean, mort à deux ans, soutenu par un ange.

Section 831 - Var Hyères

JOURNÉE DU SOUVENIR 2019

Le mois de novembre fête tous les saints et ils sont nombreux, mais aussi les défunts, ceux qui nous ont quittés. Ce sont les visages aimés qui nous reviennent, familles et amis, et les moments de joies et de peines qui nous ont habités. En ce mois, les AET n'oublient pas les leurs, connus ou inconnus, proches ou lointains, héros et humbles. Réunie à Hyères le 23 novembre, la section regroupait presque une trentaine de personnes pour une cérémonie des couleurs et déposer une gerbe devant la stèle de la maison des médaillés militaires, alors que le ciel déversait une pluie fine sans altérer une Marseillaise chantée avec cœur, enthousiasme et conviction. Avant cette cérémonie traditionnelle, une messe fut célébrée par notre ancien, le père Robert Jankovic (40 Mr 42 Ha 45 Au 46), toujours fidèle et présent malgré la fatigue du déplacement.

Rien ne saurait s'achever sans un déjeuner convivial pris sur place, avant que chacun se prépare pour les fêtes de fin d'année.

COMMENCER 2020

Tout le mois de janvier est bien nécessaire pour souhaiter les meilleurs vœux à tous ceux qui nous sont chers, proches ou éloignés, familles et amis, vieilles connaissances loin des yeux, mais pas du cœur. C'est sans tarder que le samedi 11 janvier, la section se réunissait pour cet échange traditionnel autour de galettes et couronnes tout aussi traditionnelles. Mais cela ne suffit pas pour combler cette rencontre qui serait trop brève sans être accompagnée d'un après-midi de loto. A 14 heures le top de départ est donné au groupe fort d'une trentaine de personnes. Les boules se suivent et certaines reviennent trop souvent, avec satisfaction ou non, selon les cartons qui ont envahi les tables. Quelques lots plus tard la pause « couronnes et galettes » arrive enfin, l'occasion de faire le tour des tables pour renouer quelques conversations amicales. La reprise permet



d'aller vers les lots les plus convoités, la télévision bien sûr, mais aussi le panier casse-croûte AET qui n'est pas sans nous rappeler ce colis reçu de la famille et qui se partageait dans la chambrée (toujours ?). Cette première rencontre de l'année étant achevée nous nous séparons en attendant notre prochaine assemblée générale.

Etaients présents à au moins une rencontre :

Boissière.J.F (60 Tu 66 LM 68 Ai 70), Ceccaldi.J.F (46 MR 47 Ai 54 LF 55), Clerjaud .P (49 Tu 53), Jamme.N(78 LM 81), Jankovic.R(40 Mr 42 Ha 45 Au 46), Lecocq.C (47 LF 50 LM 56 LF 57), Libessart.M (62 LB 64), Loreille.I (97 Au 03), Mauvielle.J.L (64 LM 74), Metivet M (61 LM 68), Morel.J (55 Bi 61 Au 63),

N'Guyen.V.C (52 SJ 56), Orignac.J (57 Tu 63 LF 65), Peigne.J.P (60 LM 64), Riquet.M (63 Tu 66 LM 73), Trumpf.A (59 Tu 64), Weyer.J (42 LA 46 Au 47).

Excusés :

Adenot.H (56 LB 60 LM 66), Bachas.P (82 Ai 85), Bourin.O (76 Au 82), Guérini.J.F (49 Ai 56 Au 57), Hubert.E (95 AU 98), Ibanez.A (55 Bi 61 Au 63 LF 63), Lecourt.G (61 LM 63), Mathieu.C (55 Ai 62), Marcel.M (57 Ko 60 Tu 62), Pierre.C (43 Tu 49), Pique.M (48 LM 53), Semblanet.B (57 Tu 62).

■ Jacques Orignac
(57 Tu 63 LF 65)

Section 85 - Vendée

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le mercredi 22 janvier, dans les locaux de l'escadron de gendarmerie mobile de Luçon, à l'issue d'un déjeuner de cohésion, s'est tenue l'assemblée générale de Vendée avec la participation de Jean-Paul Martial, président général, Louis-Philippe Arsonneau, vice-président, Jean-Pierre Pillard, secrétaire général, Jean-Jacques Koessler, président de la section Charente Maritime-Deux Sèvres (17-79), François Faury, trésorier de la section 17-79, Patrick Voy, Gilles Gamba, Jacques Schwoerer,

Jean-Marc Pelletier, respectivement président, vice-président, secrétaire et trésorier de la section Vendée.

Une quarantaine de camarades, adhérents ou conjoints ont pu ainsi écouter notre président général exposer la feuille de route de notre association pour les années à venir et échanger avec lui en toute amitié. Après avoir rendu compte de son activité et de ses résultats et obtenu un quitus à l'unanimité des présents le bureau local des AET a été reconduit.

Nous tenons à remercier les cadres et le personnel de l'EGM 32/3 pour la qualité de leur accueil, leur amabilité et l'excellence de leurs prestations.

■ Jacques Schwoerer (59 Tu 65 Au 67 Ai 69)
secrétaire de section



Section 87-Haute-Vienne

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 5 DÉCEMBRE 2019

Le président débute la réunion à 11 h 10 et nous lit ensuite l'ordre du jour. 16 camarades sont présents. Le président nous informe de la santé des camarades absents. L'info nationale : le problème du journal sur le net semble être traité.

Rapport annuel des activités passées : pour l'année 2019, année bien remplie : 4 sorties ont été réalisées (galette des rois, restaurant Paradis d'Asie, sortie à Ruffec en commun avec la section de la Charente-Maritime, le Père Castor à Meuzac avec en prime un super restaurant et la grange ovaire) ; 3 réunions (le 9 avril incluant le diaporama de Bernard sur le Vietnam, le 18 octobre et l'assemblée générale). Délégation du président et du secrétaire pour l'assemblée générale nationale à Neuvy-sur-Barangeon. Sortie également au bal des AET de la Charente pour certains et également représentation de la section par invitation du bureau au rassemblement des Tullistes de la promotion 53-59. Les différents comptes rendus ont été envoyés au siège (8 au total).

Ensuite, présentation du bilan de trésorerie par notre camarade Jean-Claude Dumain : 28 cotisants à jour pour la section. Trésorerie saine, et surtout le problème de remboursement avec le siège est résolu. Il nous rappelle également le montant des cotisations pour 2020.

Après dissolution du bureau, il est fait appel à candidature afin d'élire le nouveau bureau, pour une durée d'un an. A la demande, l'assemblée générale ayant choisi le vote à main levée, les anciens membres du bureau sont élus à l'unanimité sauf pour Alain Boulanger qui ne souhaitait pas renouveler son mandat de secrétaire adjoint. Le nouveau bureau est constitué de la façon suivante :



- **président** : Jean-Claude Claveau (LM 60-65) email : sj2c@wanadoo.fr, 67 rue du Mas Batin, 87100 Limoges,
- **vice-président** : Jean-Louis Senigout (Tu 60-64), 7 rue E. Le Roy, 87500 Saint-Yrieix-la-Perche,
- **trésorier** : Jean-Claude Dumain (69Tu70Is71), 39 avenue J.Baptiste Poutaraud, 87220 Feytiat ;
- **trésorier-adjoint** : Jean-Raymond Drault (Tu 53-60), 3 rue Louis Aymard, 87800 Nexon,
- **secrétaire** : Daniel Camus (LM 60-65) email : daniel.87.camus@orange.fr, 23 rue du Mas Bilier, 87100 Limoges,
- **secrétaire adjoint** : Patrick Auclair (LM 74-77), 109 rue Meissonier 87000 Limoges.

Activités à venir : galette des rois le jeudi 23 janvier 14 h 30 avec présentation du grand ouest américain. En février un restaurant. D'autres sorties sont prévues et sont en cours d'élaboration vu les échanges et les propositions des camarades présents. Le tour de table habituel est fait. Le président lève la séance et nous nous retrouvons pour le repas habituel au cercle de la gendarmerie et attendons de nous retrouver pour notre prochaine et première sortie de l'année 2020 «*la galette des rois et le diaporama sur le grand ouest américain*» le jeudi 23 janvier à la caserne Jouan.

Étaient présents : Patrick Auclair (LM 74-77), Alain Berteau (Au 61-66), Andrée Dulac, Gérard Boyer (LM 67-74), Daniel Camus (LM 60-65), Jean-Claude Claveau (LM 60-65), Jacqueline Debord (MS), Bernard Denis (MS), Jean-Raymond Drault (Tu 53-60), Jean-Claude Dumain (69Tu70Is71), Serge Farat (Is 65-68), Guillaume Oehlschlagel (Ai 50-60), Christiane Pacou-Drault (MS), Jean-Louis Senigout (Tu 60-64), Bernard Tondu (Is 71-74), Bernard Turk (MS).

Excusés : Yves Barbeau (53 LA 57 Au 60), Alain Boulanger (LM 60-65), Michel Chrétien (MS), Yvon Crae (Ai 53-63), Jacques Crépet (Tu 60-63), Jean Delirant (Is 64-67), Gérard Deloge (Is 69-72), Philippe Gouilhers (MS), Félix Hardy (Tu 43-48), Suzanne Servole, Sylvain Simonet (41 LB 45 Mr 47 Ai 49 Au 50), Lucienne Verger.

GALETTE DU 23 JANVIER 2020

Tous nos camarades disponibles étaient présents ainsi que leurs épouses en ce début d'année pour se retrouver autour de la traditionnelle galette. Le président présente ses meilleurs vœux au nom du bureau pour cette nouvelle année, nous rappelle brièvement quelques points importants du dernier exercice, ...

... remercie les bénévoles pour leur travail tout au long de l'année écoulée et nous informe des sorties prévues pour bientôt. Ensuite une projection est prévue animée par nos amis Martine et Jean-Claude, avec Martine aux commandes pour nous commenter l'ouest américain. Superbes photos avec les commentaires pertinents ; et les spectateurs très concentrés. Après ce dépaysement total vient la dégustation de galettes et de brioches avec les discussions qui vont bon train. Pour la prochaine sortie Jean-Claude nous a concocté un repas au « Paradis d'Asie ». C'est le moment également de se pencher sur les photos de l'album des activités passées. Vient

le moment de se quitter en se donnant rendez-vous pour le repas du 1^{er} mars. A bientôt ..

Étaient présents : Patrick Auclair (LM 74-77), Alain Berteau (Au 61-66), Gérard Boyer (LM 67-74), Daniel Camus (LM 60-65), Jean-Claude Claveau (LM 60-65), Jacqueline Debord (MS), Jean Delirant (Is 64-67), Gérard Deloge (Is 69-72), Bernard Denis (MS), Jean-Raymond Drault (Tu 53-60), Andrée Dulac, Jean-Claude Dumain (69 Tu 70 Is 71), Serge Farat (Is 65-68), Philippe Gouillers (MS), Christiane Paccou-Drault (MS), Jean-Louis Sénagout (Tu 60-64),

Suzanne Servole, Sylvain Simonet (41 LB 45 Mr 47 Ai 49 Au 50), Bernard Tondou (Is 71-74), Bernard Turk (MS), Lucienne Verger.

Excusés : Yves Barbeau (53 LA 57 Au 60), Alain Boulanger (LM 60-65), Michel Chrétien (MS), Yvon Crae (Ai 53-63), Jacques Crépet (Tu 60-63), Félix Hardy (Tu 43-48), Lætitia Migliore-Lauga (Au 88-93), Guillaume Oehlschlagel (Ai 50-60).

■ Le secrétaire Daniel Camus (LM 60-65)

Section 91 - Essonne

RÉUNION DU 5 DÉCEMBRE 2019 À VERT-LE-PETIT (ESSONNE)

Retour au Chalet des Etangs de Vert-le-Petit pour la dernière réunion de l'année : cadre bucolique mais à ne fréquenter que l'été quand la température ambiante est plus agréable.

Les 29 convives sont contents de se retrouver exceptionnellement un jeudi, comme l'avait souhaité le président. Réjane Lepetit nous revient après les événements graves de l'été et nous espérons la revoir souvent. Nos pensées vont aussi vers notre centenaire Pierre Sudraut qui vient de fêter ses 101 ans. Il devait être des nôtres mais a dû se décommander pour raison de santé.

Le président nous informe de ce que, dans le drame du Mali où 13 militaires sont morts, se trouvait un AET du lycée militaire de Saint-Cyr, le capitaine Clément Frison-Roche auteur d'un poème émouvant écrit en 2014, alors qu'il était à l'ESM. Une minute de silence marque le respect que nous portons à ceux qui ont une conduite si glorieuse. ...



... **Rappel des évènements importants à venir :**

- 1^{er} février, réunion des AET de l'Essonne, au «Sot l'y laisse» de Itteville. Cette réunion tiendra lieu d'assemblée générale de la section.
- 14 mars, ravivage de la Flamme de l'Arc de Triomphe.
- Avril, réunion des AET de l'Essonne, un vendredi au 121^e RT de Montlhéry - à confirmer.
- 26-27 juin, congrès à Paris.

Tous les participants insistent pour remercier Jacky, notre président et sa charmante épouse pour la gentille carte de vœux et les petits chocolats qui ont été appréciés par tous.

Tout est dit et consommé, alors le dernier Yenaki de l'année est entamé avec toute l'ardeur que nos cœurs attristés peuvent exprimer.

RÉUNION DU 2 FÉVRIER 2020 ITTEVILLE (ESSONNE)

Endroit habituel pour la première réunion de l'année : « Le Sot l'y Laisse » à Itteville dans l'Essonne, où on a toujours bien mangé et lieu qui se prête bien à l'assemblée générale de la section.

La tristesse est générale puisqu'un nouveau deuil concerne la section. En effet, Suzette, épouse de notre camarade Jean-Marie Boissier (56 LM 61) nous a quittés cette semaine. Ils sont rattachés à la section de Fontainebleau (Jean-Marie en est le président) mais participaient assidument, depuis de nombreuses années aux activités de la section de l'Essonne. Ses obsèques ont été célébrées vendredi 31 janvier en Seine-et-Marne en présence de nombreux représentants de notre section. Une minute de silence est observée à la mémoire de Suzette et en sympathie pour notre camarade.

Le président profite du retard de quatre personnes - dont une qui avait zappé cet évènement ! - pour nous mettre à jour des activités à venir et fixer la date de notre prochain rassemblement. « Le Sot l'y Laisse » nous accueillera de nouveau le 4 avril avant une délocalisation souhaitée par tous dans une autre partie du département. Le 100^e congrès des AET des 26 et 27 juin 2020 à Paris et St-Cyr l'École est aussi évoqué pour son importance nationale.



Vient ensuite l'assemblée générale de la section où le président présente son rapport moral, le compte-rendu des activités passées et celle de 2020. A noter que les effectifs restent stables à 70 membres dont une moyenne de 25 se sont réunis pour les 5 rassemblements de l'année passée. Le rapport financier du trésorier fait ressortir un bilan positif de quelques euros, à la grande satisfaction de tous.

Traditionnellement, le bureau démissionne en bloc et se propose à la réélection. Reconduit à l'unanimité, le bureau reçoit les applaudissements des 26 participants, en particulier le président qui termine glorieusement son premier septennat.

Rien n'empêche alors de lever nos verres et de partager le bon repas concocté par notre chef du jour et tous se séparent sur le Yenaki habituel.

Etaient présents à au moins une réunion : Marcel Aubin (48 Da 52) et Mme, René Bardochan (48 Da 52), André Barreyre (56 Bi 62 Au 65), Alain Baudel (62 Tu 67 LM 69 Ai 72) et Mme, Rémy Blot (70 LM 76), Jacky Bret (67 Ai 72) et Mme, Noël Dillmann (57 Au 62), Marcel Clavel (58 Tu 63) et Mme, Jean-Marie Fougereux (71 LM 75) et Mme, Louis Fouillet (72 Au 79), Jean-Claude Grolhier (48 Bi 52 Au 56 Ch 57) et Mme, Claude Hutteau (43 LA 48), René Ithier (54 Bi 60 Ai 64) et Mme, Yves Javelaud (57 Bi 63 Au 65), Jean-Claude Ledoux (48 Bi 52 Au 55 LF 56) et Mme, Liliane Leoni (MS), Réjane Lepetit (MS), Jean-Claude Masson (56 Bi 63 Ai 65 LF 66) et Mme, Marcel Morel (47 LM 51), Michel Nugeyre (52 Bi 58 Ai 60), Roger Peguilhe (56 Tu 62) et Mme,



Claude Ridor (50 Au 54) et Mme.

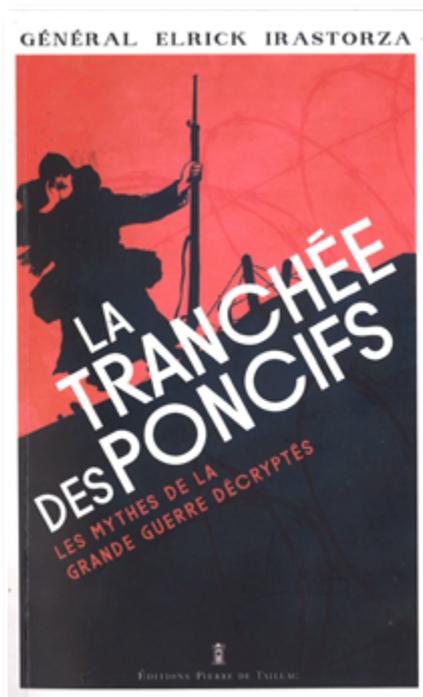
Etaient excusés : Jean-Pierre Bechter (55 Bi 58 Ai 64), Isabelle Beres (91 Au 95), Jean-Marie Boissier (56 LM 61), Michel Chikh (58 LA 60), Michel Chouteau (56 LM 61), José David (70 Ai 73), Michel Delbreil (51 Da 56 Au 56), Gérard Etter (59 LA 67 Ai 69), Claude Gacogne (51 LM 55), Jean-Claude Grolhier (48 Bi 52 Au 56 Ch 57), Laurent Haquin (75 LM 84), Claude Herbreteau (54 Bi 60 Au 61 Ai 64), Guy Laurentin (42 Mr 45 Au 48 LF 50), Benoit Le Blastier (16 SC 17 Au 19), Eric Lefranc (77 Is 79), Jean-Pierre Madika (58 Au 65 LF 68), Germain Pannetier (53 Tu 59), Robert Pantanella (78 LM 82), Jean-Pierre Pichereau (45 Tu 50), Bernard Pingon (45 Mr 47 Ai 50), Bernard Putigny (43 Mr 46 Au 49 LF 51), Jacky Renaux (54 Tu 57), Guy Renoux (47 LM 51), Pierre Sudraut (32Bi 34 Au 36) et Prosper Zoïle (46 Da 52).

■ Jean-Claude Masson - secrétaire

LA TRANCHÉE DES PONCIFS

Général Elrick Irastorza (61 Au 68 Ai 70)

Edition Pierre de Taillac - www.editionpierredetaillac.com 14,90€



Les Français ne pensaient qu'à la revanche ; les poilus sont partis la fleur au fusil ; les offensives n'ont servi à rien ; les gaz de combat ont été la plus meurtrière des armes ; les Poilus ont été envoyés ivres à l'abattoir ; les civils ont été épargnés ; la Marine n'a rien fait ; les tirailleurs sénégalais ont été sacrifiés pour sauver les Français ; les généraux étaient des planqués ; les Américains ont gagné la guerre ; les chars de combat ont permis la victoire ; l'humiliation de l'Allemagne a provoqué la Seconde Guerre mondiale... **Autant d'idées reçues à propos de la Première Guerre mondiale qui ont la vie dure !**

Dans cet essai stimulant, le général Elrick Irastorza descend dans cette « tranchée des poncifs » pour combattre ces mythes, ces contre-vérités et ces « fake news » de la Grande Guerre. Saint-cyrien, Elrick Irastorza fait carrière

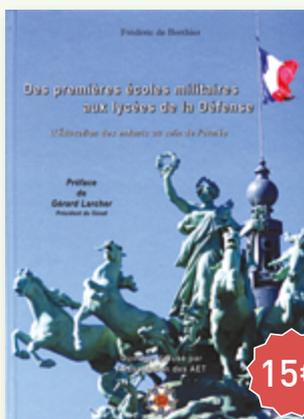
dans les troupes de marine avant d'être nommé général d'armée et d'exercer les fonctions de chef d'état-major de l'armée de Terre de 2008 à 2011.

Après une brillante carrière militaire qui lui vaudra d'être élevé à la dignité de grand officier de la Légion d'honneur, il devient président de la Mission du centenaire de la Première Guerre mondiale. ■

Tous les droits d'auteur seront reversés à l'Association Terre Fraternité qui soutient les blessés de l'armée de Terre, leurs familles, et les familles des soldats tués en opérations.

PUB DES PREMIÈRES ÉCOLES MILITAIRES AUX LYCÉES DE LA DÉFENSE

Ce magnifique ouvrage de 104 pages, richement illustré, retrace l'histoire des enfants de troupe au fil des temps depuis leurs ancêtres que, au 16^{es}, l'on appelait les « *enfants perdus* » jusqu'aux élèves de nos lycées militaires d'aujourd'hui.



15€



Réalisé sur papier brillant au format de 22 x 30 cm, il constitue un véritable historique de l'institution des « enfants de troupe ». G.R

Adhérents AET : 15 €

Non adhérents : 20 €

- Bon de commande à compléter page 38 -

JOSEPH TRÉGUER (35 LA 38 Au 40)



Joseph Tréguer vient de nous quitter... Il s'est endormi auprès d'Anne-Marie, paisiblement, comme ils le méritaient. Ses proches et ses nombreux amis l'avaient senti décliner depuis quelques temps mais on peut dire qu'il est resté solide jusqu'au bout.

Alors, dans ces circonstances, lorsque qu'un ami disparaît et qu'il est militaire, on a bien sûr tendance à revenir sur son « parcours » et à en souligner les détails. Mais pour « Jo », ce serait trop long ! Il m'a personnellement fallu 5 pages pour en faire « la synthèse ».

Il est né en 1922, son père, agriculteur ancien combattant du 19^e RI, le Régiment de Brest, mobilisé en 1914 avait été grièvement blessé mais avait survécu, « mutilé de la Grande Guerre ». Issu d'une famille de 13 enfants, Jo était orphelin en rejoignant les « enfants de troupe » aux Andelys en 1935. Engagé à 18 ans à Autun, 8 jours avant « l'appel du général De Gaulle » et tout jeune sous-officier, il a combattu l'invasion allemande en Bourgogne. Rentré par ses propres moyens, chez lui en Bretagne, il s'est évadé du STO et, ayant dû renoncer à rejoindre l'Angleterre, a parti-

cipé activement à la libération du Nord Finistère. Il a rejoint l'armée au sud de la France, en tant que sous-officier et pris sa part aux combats de la libération de la France.

Joseph Tréguer a épousé Anne-Marie (elle-même issue d'une fratrie de 8 enfants !). Il était père de famille avant la fin de la guerre. C'est en tant que militaire, et nommé officier, que, poursuivant sa carrière il s'est battu dans les rizières en Indochine, puis dans les Aurès en Algérie... et toujours « sur le terrain ». Son expérience outre-mer et sa culture militaire se sont enrichies plus paisiblement en Afrique et en Nouvelle Calédonie, en métropole... et même aux FFA en Allemagne avant sa retraite avec le grade de lieutenant-colonel en 1974.

Joseph Tréguer reçut la Légion d'honneur à 32 ans comme lieutenant ; il était titulaire de 8 citations dont une avec palme et 3 à l'ordre de l'armée (mais a dû attendre longtemps pour devenir officier... car il n'avait pas été « blessé » !). Il a été fait « commandeur de la Légion d'honneur » en 2008 par l'amiral Tabarin, un autre « personnage » du pays d'Iroise.

Joseph, ceux qui l'ont connu comme militaire saluent son charisme et sa bravoure au feu. Les appelés qui ont servi sous ses ordres en Algérie lui ont manifesté de la fidélité et sont restés à son contact. Il réussit à créer et à animer une petite entreprise d'élevage de truites dont beaucoup se souviennent. Sa famille, fière de lui, a su demeurer soudée autour de ce personnage. Ses camarades AET de la section du Finistère qu'il a présidée durant 25 ans, fidèles comme lui à leurs origines, se souviennent de son sens du contact, de sa générosité, de son profil de « Major Thompson », des réunions au « Foyer du marin » ... et des méchouis dans son jardin !

Joseph est resté ouvert et actif jusqu'au bout. Le couple exemplaire et attachant qu'il formait avec Anne-Marie et que nous allions régulièrement saluer à Bourg-Blanc nous a tous marqués. Nous pouvons dire à ses enfants Marcelle et Robert, ses petits-enfants et ses arrière-petits-enfants (et les autres) qu'ils peuvent être fiers d'appartenir à sa famille. On comprend mieux pourquoi un récent ouvrage, encore disponible en librairie, « *Les Enfants du siècle* », en voulant retracer des « *parcours exemplaires* » de nos anciens, leur a réservé un chapitre.

Je me fais donc le porte parole de ses amis bretons pour transmettre un fraternel et sincère hommage AET (anciens enfants de troupe ...), rejoints par un grand nombre de camarades de la même origine qui ne sont pas du Finistère et dire ici : « *Au revoir Jo !* » Bien que je ne sois pas de « *la Colo* » et avant que son Arme lui rende des honneurs bien mérités à la sortie : « *et au nom de Dieu : Vive la Coloniale !* »

■ Yvon Gueguen
(61 Ai 62 Au 63)

DOM LUC BAYLE (57 LA 58 LM 63)



C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris, le 4 décembre dernier, le décès à l'hôpital du Mans de notre camarade frère Luc Bayle, six mois après son rapatriement sanitaire en urgence de l'abbaye de Keur Moussa, au Sénégal, où il était en visite. Depuis début mai, hébergé chez des amis particulièrement dévoués à Vallon-sur-Gée, il multipliait les séjours au centre hospitalier, affrontant la maladie avec beaucoup de foi, de courage et une immense sérénité.

Né le 6 février 1946 à l'île de la Réunion, Luc rejoint la métropole et suit la classe de 6^e aux Andelys avant d'intégrer l'EMPT du Mans, promotion 58-63, de la 5^e à la terminale. Il accompagne régulièrement le père Tanguy, aumônier de l'école, lors de retraites à l'abbaye de Solesmes.

En octobre 1964 il entre à l'abbaye Saint-Pierre de Solesmes ; il est Profès temporaire le 29 juin 1967 puis est ordonné prêtre en octobre 1975. Il rejoint l'abbaye sénégalaise de Keur Moussa (Maison de Moïse en wolof) fondée en 1963, près de Dakar, par l'abbaye Saint-Pierre de Solesmes. Il y restera 32 années environ.

Il y rencontre le frère Dominique qui avait été conquis par la sonorité des koras mandingues, sorte de harpe africaine, et avait décidé d'en faire un instrument d'accompagnement de leur propre liturgie. Les moines de Keur Moussa ont contribué par leur travail à la kora actuelle. Le frère Luc prit le relais : l'idée lui vint de remplacer les clés de bois par des mécaniques de guitare insensibles aux variations hygrométriques. Chaque changement apporta une réelle amélioration. Depuis 2004 un nouveau système permet de moduler toutes les cordes.

Actuellement il existe plus de 2000 koras dans une cinquantaine de pays.

Nommé «prêtre coopérateur de l'Eglise catholique de Moselle» en 2008, il rejoint la communauté religieuse de l'abbaye du Sacré Cœur à Oriocourt jusqu'en août 2017, puis il seconde le prêtre de la paroisse de Juvelize.

Nous l'avions retrouvé !!! Depuis son retour en France, en fonction de ses disponibilités, il participait aux rassemblements annuels des « copains d'abord » (promotion 58-63 de l'EMPT du Mans). Dernière participation à Trégunc dans le

Finistère en 2017, année de son jubilé à l'abbaye de Solesmes. A chaque fois il clôturait « les retrouvailles » en célébrant une messe avant que les copains et leurs épouses ne repartent vers leurs foyers respectifs.

Ses funérailles ont été célébrées le samedi 7 décembre 2019 à l'abbaye Saint-Pierre de Solesmes dans le cadre d'une cérémonie forte en émotion, liée entre autres à l'extrême simplicité, voire au dénuement propre à la vie monastique et à ses rites. Tous les participants ont été très touchés par la magnificence et la solennité des chants grégoriens qui ont accompagné l'office. Ils ont également été très sensibles à la remarquable interprétation d'un morceau de musique composé par frère Luc pour la kora.

Une délégation des « copains d'abord »¹ accompagnait Luc à sa dernière demeure, l'abbaye de Solesmes qu'il aimait tellement, où il repose auprès de ses frères moines bénédictins.

Un immense merci à la famille d'accueil de Luc en Sarthe, Lisette et son mari. Lisette qui d'ailleurs enseigne toujours la kora. Cette famille a accompagné et soutenu frère Luc pendant sa toute sa maladie, jusqu'à son décès le 4 décembre 2019.

Dom Luc Marie Bayle nous ne t'oublierons pas.

■ Joël Bourreau (58 LM 65 LF 66)
« Les copains d'abord »

1. Pierre Tourneux, Guy Thiénard, Yves et Mireille Sourisseau, Gilbert Jeanne, Michel et Annie Desile, Francis et Yvette Couteau, Joël et Annie Bourreau.

NOUS AVONS LA JOIE D'ANNONCER :

La naissance de :

- Théodore, le 1^{er} décembre 2019 à Neuilly-sur-Seine au foyer de Cécile-Marie et Sébastien Van Gorp, 2^e petit-enfant de Anne-Marie et Georges Tixeront (69 LM 72)
- Antoine, au foyer d'Alice Baudel et Fabien Bourd, 3^e petit-fils de Monique et Alain Baudel (62 Tu 67 LM 69 Ai 72) le 24/12/2019 à Nantes (44)
- Alexis, 5^e petit-enfant de Patrice Massenet (71 Ai 74), au foyer de Benoît et madame Massenet, le 27/11/2019
- Thomas, 4^e petit-enfant de Nicole et Régis Garrot (67 LM 74), au foyer de Camille et Clément Jakubowski à Dijon (21).

NOUS AVONS LE REGRET DE VOUS FAIRE PART DU DÉCÈS DE :

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • BAYLE Luc (56 LA 58 LM 63) le 04/12/2019 • BERGER René (37 LA 38 Au 42) le 07/12/2019 • BERROD née CORRIEZ Jacqueline, épouse de Lucien BERROD (38 Au 39 Bi 41 Au 44), le 17/08/2019 • BOISSIER Suzette, épouse de BOISSIER Jean-Marie (56 LM 61) le 27/01/2020 • BOURGEOIS Guy (44 LB 47 Ai 54 LF 55) le 31/08/2019 • BOUSQUET Lucien (41 Tu 45) le 13/02/2020 • BURGUY Raymond (42 Ha 45 Au 48 LF 49) le 18/01/2020 • CADET Claude (42 LA 46 Au 47) le 12/12/2019 • CHRISTAU René (58 Ai 64) le 24/02/2020 • DALLE Rémi (38 Bi 43) le 03/12/2019 • DAUMARD Roger (57 Tu 63) le 27/01/2020 • DEMARLY Gérard (57 Tu 61) le 25/09/2019 • DEVEVEY Louis (50 LB 57) le 18/11/2019 • DUCLOUX Jean-Pierre (52 Tu 59 LF 60) le 19/12/2019 • ERMAN Roger (39 Tu 43) le 08/12/2019 • FAILLER Jean-Marie (42 LA 45 Au 48 LF 49) le 11/12/2019 • FORTIN Gaëtan (02 Au 09) le 14/02/2020 • GLOAGUEN Gisèle, épouse de Marcel GLOAGUEN (45 LA 48 Au 52 LF 53) | <ul style="list-style-type: none"> • HENRI Joseph (51 Da 56 Au 57) le 11/02/2020 • HORTOS Joseph (41 Bi 45 Au 49) le 15/01/2020 • HUGUET André (32 SH 34 Au 38) le 10/12/2019 • KNERR née JONAS Arlette, épouse de Robert KNERR (34 Tu 38) le 17/02/2020 • LAUNAY Jeanine épouse de Robert LAUNAY (41 Tu 45), le 27/02/2020 • LECUCQ Jacques (MS) le 13/12/2019 • MAGOUS Robert (47 Ai 54) le 07/02/2020 • MAURICE Christian (45 LA 48 Au 51 Ai 52) le 05/01/2020 • NOËL Raymonde, veuve de Jacques NOËL (48 LM 52) le 05/09/2019 • OUVREY Jean-Paul (60 Au 62) le 03/01/2020 • OUZEAU Jean-Baptiste (48 Tu 52) le 05/02/2020 • RIBONDIN Yolande, épouse de Gaël RIBONDIN (50 Tu 54), le 24/02/2020 • M^{me} ROBERT, veuve de Michel ROBERT (42 Ep 45 Au 47), le 01/01/2020 • TARIS Jean-Claude (51 Tu 55) le 25/01/2020 • VUILLARDOT Yves (55 Tu 60 LF 62) le 29/11/2019 • HARTER Marie-Christine, fille de Christine et Richard HARTER (56 LM 61) le 16/10/2019 |
|--|---|

OUVREZ LE BAN :

- Par décret du Président de la République en date du 30 novembre 2019, le commandant divisionnaire fonctionnel de police, François Ménard (82 Ai 86) a été nommé chevalier de l'ordre national du Mérite
- Par décret du Président de la République, en date du 30 novembre 2019, Dominique Bonnin (69 Au), adjoint au maire de Luçon (85) a été nommé chevalier de l'ordre national du Mérite
- Par décret du Président de la République, en date du 13 décembre 2019, le général de corps d'armée Laurent Tavel (77 Au 83) est nommé général adjoint au major général de la gendarmerie nationale à compter du 1^{er} janvier 2020
- Par décret du Président de la République, en date du 11 décembre 2019, le général de division Stéphane Ottavi (81 Ai 84) est nommé commandant de la région de gendarmerie Grand Est, commandant la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Est, à compter du 1^{er} janvier 2020
- Par décret du Président de la République, en date du 11 décembre 2019, le général de brigade André Petillot (85 SC 87 LF 88) est promu général de division pour prendre rang du 1^{er} janvier 2020 et maintenu dans ses fonctions
- Par décret du Président de la République, en date du 11 décembre 2019, le général de brigade Xavier Ducept (83 SC 87) est promu général de division pour prendre rang du 1^{er} janvier 2020, maintenu dans ses fonctions
- Par arrêté du ministre de l'intérieur en date du 31 janvier 2020, le contrôleur général des services actifs de la police nationale Nicolas Declercq (Ai 81-83) est reconduit dans ses fonctions de sous-directeur de la coopération de sécurité et de gouvernance à la direction de la coopération internationale à Nanterre (92), pour une durée de trois ans, à compter du 1^{er} avril 2020
- Par décret du Président de la République, en date du 6 janvier 2020, le général d'armée (gendarmerie) Christian Rodriguez (Ai 81) a été promu commandeur dans l'ordre national de la Légion d'honneur, pour prendre rang à compter de la date de sa réception
- Par décret du Président de la République, en date du 6 janvier 2020, le général de corps d'armée Bernard Barrera (Ai 78) est nommé inspecteur général des armées à compter du 1^{er} mars 2020 et, pour prendre rang de la même date, est élevé aux rang et appellation de général d'armée
- Par décret du Président de la République, en date du 6 janvier 2020, le général de division Hervé Gomart (82 Ai 83 SC 86) est nommé major général de l'armée de Terre à compter du 1^{er} mars 2020 et, pour prendre rang de la même date, est élevé aux rang et appellation de général de corps d'armée.

L'assurance d'un esprit de famille



Parce que servir la France peut donner droit à bien plus qu'une retraite ordinaire...

Ouvert aux
OPEX



**Combattants
d'hier et d'aujourd'hui :
bénéficiez d'une retraite
complémentaire d'exception**

①

Versements intégralement déductibles
de votre revenu imposable**

②

Rente automatiquement majorée***
et revalorisée annuellement par l'État selon
votre situation personnelle

③

Rente à vie non imposable et non soumise
aux prélèvements sociaux***

RMC
Retraite Mutualiste du Combattant

** Dans la mesure où le versement permet l'acquisition d'une part de rente majorée par l'État.

*** Dans la limite d'un plafond fixé chaque année par l'État.

**ÉPARGNE
RETRAITE**

**AUTO*
HABITATION*
SANTÉ*
EMPRUNTEUR*
PRÉVOYANCE***

*Offre proposée par Média Courtage, Société du groupe La France Mutualiste - Courtier en assurance inscrit à l'ORIAS sous le numéro 10 058 534 vérifiable sur www.orias.fr (RCS 524 259 975 BREST) - SIRET n° 524 259 975 00026 - Rue Jean Fourastié - CS 80003 - 29480 Le Relecq Kerhuon.

Documentation à caractère publicitaire. Crédit photo : ©ECPAD France.



www.lafrancemutualiste.fr

La France Mutualiste - Tour Pacific, 11-13 cours Valmy - 92977 Paris La Défense Cedex

Mutuelle nationale de retraite et d'épargne soumise aux dispositions du Livre II du Code de la mutualité, immatriculée au répertoire SIRENE sous le n° SIREN 775 691 132.

